

CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD

Séance publique du jeudi 3 mars 2016 à 19h00
Openbare zitting van donderdag 3 maart 2016 te 19u00

M. le Président, Michel Eylenbosch :

La séance est ouverte.
De zitting wordt geopend.

QUESTIONS D'ACTUALITE - ACTUALITEITSVRAGEN

M. le Président :

Nous avons, pour commencer l'ordre du jour, deux questions d'actualité qui ont été posées. La première émane de Monsieur Van Damme, et Madame la Bourgmestre a accepté d'y répondre, même si on est limité au niveau de l'objet de la question.

Donc, je donne la parole à Monsieur Van Damme.

M. Van Damme :

Première remarque préalable qui n'a rien à avoir avec le contenu, c'est que moi, je suis un socialiste écologiste, c'est-à-dire que je suis d'abord socialiste, mais je crois que le socialisme est tout à fait compatible avec une attitude axée sur la durabilité, etc...

M. le Président :

... Présentez votre point !

M. Van Damme :

... C'est pour ça que j'ai toujours défendu avec mon groupe l'idée de supprimer la version papier des conseils communaux, à condition évidemment qu'on ait alors un accès au web qui fonctionne. Je rappelle que j'ai déjà fait la même remarque il y a plus ou moins un an, en demandant qu'on ait aussi une connexion wifi qui fonctionne dans cette salle-ci. Donc, ma première question est : est-ce qu'on peut avoir des connexions wifi qui fonctionnent ?

M. le Président :

Posez votre question d'actualité.

M. Van Damme :

... A quel réseau peut-on accéder ? C'est ça la question.

M. le Président :

On vous donnera un mot de passe pour vous confirmer de quel réseau il s'agit.

Présentez votre question d'actualité.

M. Van Damme :

Ma question est toute simple, la majorité précédente dont vous faisiez partie, Madame la Bourgmestre, a décidé de transformer la place de la Duchesse en la rendant plus conviviale et en supprimant le stationnement sur la place pour en créer autour de la place, ce qui revient à une situation qui était assez bonne, il y a trois ans. Depuis plus ou moins six mois, on constate de nouveau des stationnements sur la place, et même que les potelets ne sont pas replacés après le marché de mardi. J'ai posé des questions écrites sur le sujet qui n'ont pas eu de suites, malheureusement. Je constate aujourd'hui que même le haut de la place est envahi de voitures, à nouveau. En fait, on en revient à la situation d'il y a cinq ans où la place était un parking public non géré, non contrôlé et où les personnes qui respectent le règlement et qui stationnent convenablement prennent le risque de se faire verbaliser si elles ne paient pas, mais celles qui sont en infraction au code de la route et qui mettent en danger les autres usagers ne risquent rien, ça c'est la réalité aujourd'hui sur la place de la Duchesse. Je sais bien que vous allez me répondre en disant que c'est une voirie régionale, ce qui est vrai, mais ceci ne doit pas vous empêcher de devoir faire deux choses. Un, verbaliser les voitures qui sont en infraction - visiblement, ça ne se fait pas -, deux, les gérer en bon père de famille, c'est-à-dire au moment où le marché se tient et, surtout, quand il se termine, remettre les potelets en place - ce qui ne se fait pas non plus. Donc, évidemment tout le monde s'y gare parce qu'il n'y a pas de sanction et pas de potelets qui empêchent le stationnement. Je trouve que c'est assez basique de faire respecter ça et je trouve tout à fait aberrant que je doive interpellier pour quelque chose de tout à fait normal. Et apparemment il y a un laisser-aller dans cette commune et un non-droit à tous les niveaux pour les petites infractions, c'est-à-dire en matière de propreté, de circulation où là, les Molenbeekoïses sont confrontés quotidiennement à un laisser-aller total. Je suis bien d'accord que la police se focalise sur le grand banditisme, mais si on ne fait pas respecter la même règle dans cette commune, je me demande vraiment comment la situation va évoluer.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur Van Damme pour votre question d'actualité. Je vais d'abord, si vous le permettez, faire un bref historique sur l'aménagement de cette place. Je ne vais pas faire tout l'historique par rapport à certains choix qui ont été opérés et que vous aviez validés à l'époque par rapport à certains matériaux et matériels. Il a été effectivement décidé que cette place ne servirait plus de parking et ne permettrait plus aux voitures ventouses d'y stationner, c'est un choix que nous avons fait ensemble à l'époque. Néanmoins, certains aménagements de cette place ont posé problème, comme ces fameux gravillons qui y ont été déversés et qui ont bloqué tous les mécanismes des barrières que nous avons installées. Aujourd'hui, il est extrêmement difficile de faire actionner ces barrières dont certaines ont été rendues inutilisables et d'autres abîmées par certains usagers de la place qui sont là de manière légale ou illégale. Aujourd'hui, le squattage de cette place par des voitures ventouses a fait l'objet d'une réaction très vive de la part des autorités verbalisantes, de la police. Et je peux vous donner quelques chiffres, Monsieur Van Damme, puisque vous aimez bien les chiffres. Il faut savoir que 28 PV ont été dressés au mois de janvier, et 40 au mois de février. Avec ceux du début du mois de mars, nous en sommes à 69 PV. Lorsque les agents de police se rendent sur place et constatent que les véhicules y stationnent de manière tout à fait illégale, des PV sont dressés. Donc, ce n'est pas si simple que ça de s'imaginer qu'on peut de manière unilatérale vider cette place alors que le matériel qui est

censé empêcher cette occupation illégale a été rendu inopérant à cause d'un choix qui a été fait lorsque vous étiez l'Echevin de la Mobilité, Monsieur Van Damme.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

M. Van Damme :

Donc, ça fait trois ans et demi qu'on n'est plus au pouvoir, mais c'est toujours notre faute, c'est quand même un refrain qui commence à être lourd. Franchement, ce que vous venez de dire est ridicule, parce que 28 PV en un mois alors qu'il y a plus de 50 voitures en infraction quotidiennement. Donc, 28 PV en un mois, c'est ridicule, ça veut dire que vous ne contrôlez pas, c'est ça la réalité. Alors, s'il y a des potelets qui ne sont pas fonctionnels, je peux le comprendre; mais si, en six mois, vous ne pouvez pas réparer les potelets ou trouver une autre solution comme une barrière ou un bloc de béton, alors franchement je me demande ce que vous faites en tant qu'Echevin ?

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

La deuxième question d'actualité a été introduite par Monsieur De Block. Vous avez la parole.

M. De Block :

Je suis content de pouvoir la poser parce que Madame la Bourgmestre venait de me dire que ce n'était pas une question d'actualité, même si je l'ai lue dans la presse de cette semaine. Comme vous tous, je suis choqué car, « étonné » est, en l'occurrence, un mot trop léger - de lire dans la presse à propos de l'affaire de radicalisation-terrorisme-attentat, que, apparemment, l'enquête sur les frères Abdeslam a été classée sans suite en juillet 2015 mais que après, le dossier s'alourdit parce qu'on vient d'apprendre que, déjà en juillet 2014, des sources auraient signalé qu'il y avait un problème, qu'on soupçonnait qu'il y a des attentats qui se préparaient dans le chef desdits frères et que, ajoute-t-on, ils étaient en contact avec Abaoud qui, à cette époque-là, était déjà connu des services. Il a pris six mois apparemment; et ce n'est qu'en février 2015, après l'opération de Verviers, si je ne me trompe pas, qu'ils ont été auditionnés. Alors, je voudrais poser cette simple question à Madame la Bourgmestre. Etait-elle au courant ? S'il s'agit de spéculations, alors, je voudrais savoir ce que vous avez fait, étant donné que vous avez lu l'information dans la presse. Vous êtes-vous renseignée auprès des services concernés ? Deuxième question, avez-vous d'autres indications et pourquoi finalement il n'a pris que six mois avant que - il y a certaines sources qui émanent de Molenbeek-même qui l'indiquent - finalement on auditionne ces personnes. Est-il dans vos compétences de répondre, ou si on peut avoir des réponses même à huis clos ? Je voudrais en tout cas savoir si la Bourgmestre était au courant. Sinon, qu'avez-vous fait cette semaine après avoir entendu cette nouvelle ?

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Monsieur De Block, comme vous le savez, il s'agit d'un dossier qui est géré par la police fédérale et le parquet et qui ne relève en aucun cas de la compétence du conseil communal. Un rapport a été remis par le Comité P, à la commission parlementaire chargée du suivi de ces questions. Et, tout au plus, je peux vous dire que la zone de police locale a fait ce qu'elle devait faire en temps utile. L'incident est clos pour ma part.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Excusez-moi, mais est-il autorisé de fumer dans la salle ? Merci.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je comprends que l'enquête relève du parquet et de la police fédérale. Mais apparemment vous êtes à même de dire que la police locale a fait ce qu'il fallait faire et que cela est suffisant pour vous de conclure cela, j'imagine que c'est sur base de ce fameux rapport. Mais, je pose la question de savoir comment, en tant que Bourgmestre, vous avez réagi, car c'est quelque chose qui interpelle. Cela fait déjà un an et demi qu'on vise la commune et ses citoyens ainsi que ses services de police. Et là, apparemment, il y a quelque chose qui peut jeter une tout autre lumière sur la situation et je voudrais savoir comment vous avez réagi. Vous ne voulez pas répondre à cela, ce qui me déçoit. Je trouve que les Molenbeekoïses ont droit à des réponses, parce que c'est vraiment choquant de devoir lire ce genre de choses dans la presse ?

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Monsieur Ikazban, c'est une question d'actualité, normalement vous n'intervenez pas. Vous vouliez dire ?

M. Ikazban :

Je voudrais faire deux remarques. D'abord, le règlement prévoit qu'on introduit les questions d'actualité le jour même avant 10 heures. On n'est pas forcément au courant en arrivant ici du sujet des questions d'actualité. Est-il possible de recevoir simplement un petit mail indiquant les sujets des questions d'actualité qu'il y a ? Deuxième remarque de manière générale, on est en séance publique et il me semble que la Loi communale nous empêche de citer des noms. On ne peut le faire qu'à huis clos, et pas seulement quand on doit voter pour ces gens-là. Donc, je pense que c'est une remarque qui doit être adressée à l'ensemble des conseillers, mais également à vous, Monsieur le Président. Si vous avez une question où il y a des noms, vous pouvez aussi, si c'est conforme à la loi communale, biffer des éventuelles questions ou des références à des noms de personnes.

M. le Président :

Vous avez un exemple précis, ou est-ce quelque chose de général ?

M. Ikazban :

Evidemment, je ne m'adresse pas qu'à mon collègue De Block, je pense que ça arrive trop souvent et il me semble que la loi l'interdit. Et il faut veiller à respecter la confidentialité et même si un conseiller communal ne le fait pas, il faut alors que le secrétaire communal ou le Président fassent en tout cas biffer ou faire la remarque au conseiller quand ils acceptent une question.

M. le Président :

Je prends note. On ne va pas rentrer dans une polémique. Je vais dire merci à Monsieur Ikazban et je demande à Monsieur De Block de répondre, puisque c'est vous qui avez été impliqué.

M. De Block :

Tout à fait, donc, dans les questions d'actualité, chers collègues, j'ai mis entre parenthèses le fait que si le cas le demandait, il fallait en discuter à huis clos. Le Président a jugé bon de laisser discuter en séance ouverte, donc j'ai posé ma question en séance ouverte.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

**1. Secrétariat communal - Rapport annuel 2014-2015.
Gemeentelijk secretariaat - Jaarlijks verslag 2014-2015.**

M. le Président :

Pour le conseil communal, j'ai pris langue avec les chefs de groupes et fait la proposition suivante qui est, comme nous avons quatre points qui sont à l'ordre du jour, que les quatre soient liés. Nous avons le rapport annuel, puis le plan triennal 2016-2018, le budget de l'exercice 2016 du CPAS et le budget communal de l'exercice 2016 également. Puisque comme tout est lié, que tout est dans tout, je propose de les aborder ensemble, ça permettra de faciliter probablement le débat. J'ai également prévu, comme d'habitude, que les chefs de groupes aient la possibilité de s'exprimer plus longuement. Et je propose aux autres conseillers de s'en tenir au délai de cinq minute prévu dans le R.O.I. lors des questions - interpellations, puisque, je le suppose, leurs chefs de groupes auront déjà apporté énormément d'éléments au débat. Je vais commencer par donner la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je voudrais juste signaler que je suis chef de groupe d'un groupe où il y a plusieurs membres, c'est quand même différent de groupes où il y a un seul membre. Nous n'avons pas de problème avec votre proposition de joindre les points et je pense qu'on n'a pas envie de s'éterniser dans les débats. Néanmoins, j'ai découvert quelques minutes avant d'arriver ici, la note d'orientation politique 2015-2018. Je vous avoue que je me rends compte que je ne suis pas le seul. Evidemment moi, je me suis penché sur le budget du CPAS et sur votre note d'orientation politique 2012-2015. Et tout à l'heure je constate qu'il y en a une nouvelle, celle de 2015-2018, qui a l'air de ressembler fortement à l'ancienne. En tout cas, je vous demanderais simplement - d'accord pour lier les points - une petite interruption pour qu'on

puisse simplement avoir une discussion entre nous. Et nous vous garantissons que nous n'avons pas envie d'éterniser les débats ou de rallonger la soirée.

M. le Président :

Donc, vous voulez cette interruption maintenant, parce que sinon on ne saura pas faire les débats, ou alors après la présentation ? On est d'accord ? Comme ça, vous aurez toutes les informations, ça vous convient ?

M. Ikazban :

En ce qui me concerne, je vais maintenir ce que j'avais prévu. Je n'interviendrai pas sur cette note d'orientation politique, ne l'ayant pas lue. J'interviendrai comme je l'ai prévu sur le budget CPAS et sur la note d'orientation politique ancienne. C'est certainement un membre de mon groupe qui interviendra brièvement sur la note 2015-2018...

M. le Président :

... Pas de souci, d'accord. Comme ça, on fera l'interruption de séance après la présentation, ce qui permettra aussi de mieux comprendre le débat, le cas échéant. Madame la Bourgmestre, je vous cède la parole.

Mme la Bourgmestre :

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil, l'exposé de la note d'orientation politique est l'occasion de partager avec l'ensemble du Conseil les principes ayant fondé notre action depuis trois ans et de présenter nos ambitions et actions concrètes pour la seconde partie de la législature. Nos priorités sont celles des Molenbeekoïses : assurer un cadre de vie agréable et sécurisant, des rues propres, des services publics efficaces, ouvrir des logements, des places dans nos écoles et crèches, permettre l'inclusion et l'émancipation. Notre objectif est de rétablir nos comptes en revenant à des principes de réalité, de responsabilité et de précaution. Il n'est également pas possible d'évoquer les projets futurs sans mentionner les tragiques événements de novembre 2015. Nous veillerons à véhiculer l'image d'une commune dynamique et attractive où la sécurité, la convivialité et une diversité pleine de richesses dominent largement.

Ce moment est également l'occasion de souligner la collégialité de l'ensemble des élus, de remercier l'Administration pour son précieux concours, mais aussi la population molenbeekoïse. La maturité, la dignité et l'esprit de solidarité dont elle a fait preuve dans un contexte de surexposition médiatique méritent d'être soulignés. L'action de la Commune se décline sous différents axes transversaux. J'en ferai une présentation centrée sur nos principes d'action et leurs grands axes. Il sera ensuite possible à quiconque le souhaite d'intervenir sur des questions de fond ou d'analyse plus technique. Nous voulons plus de respect et de convivialité dans nos quartiers. Cela suppose plus de sécurité pour tous, mais aussi une politique de prévention adaptée aux réalités molenbeekoïses. On observe une évolution positive de la sécurité dans notre commune. Il s'agit d'une tendance à long terme et ce, malgré la croissance démographique sensible dans notre zone.

Une baisse des nuisances liée à la malpropreté est également constatée. La volonté du collège, partagée par les partenaires de la zone de police, est d'agir à deux niveaux complémentaires : renforcer le contrôle à travers l'installation d'un nouveau réseau de caméras de surveillance dont la mise en œuvre sera pleinement opérationnelle courant 2016, renforcer la police de proximité. La sécurité passe aussi par une politique de prévention adéquate. Dans ce cadre, des initiatives ont été prises afin de professionnaliser

les gardiens de la paix et de renforcer le cadre par l'engagement d'un conseiller de prévention-vols. En matière de prévention, le caractère de proximité est également renforcé par la création d'un partenariat local de prévention au sein du quartier Maritime. Une étude est en cours pour le développement d'un autre PLP dans le quartier Heyvaert. Les événements tragiques de 2015 ont mis la lumière sur un phénomène de radicalisation et l'absolue nécessité de le combattre. Mais la Commune n'a pas attendu cette actualité dramatique pour agir. Dès le printemps 2014, des formations ont été proposées aux travailleurs sociaux et à l'ensemble des intervenants sociaux et éducatifs. Un chargé de projet de lutte contre la radicalisation a été engagé en octobre 2014 avec une mission de coordination des actions menées, d'accompagnement des familles concernées ou susceptibles de l'être. Son action sera renforcée par l'engagement de deux agents complémentaires.

Des quartiers conviviaux, cela suppose également des rues plus propres pour une meilleure qualité de vie. La propreté publique s'est améliorée grâce à une politique volontariste et des investissements conséquents. Les dépôts clandestins restent moins longtemps sur la voie publique et les rues sont nettoyées à un rythme soutenu et régulier. C'est ce que nous avons fait depuis trois ans, à savoir une amélioration des méthodes de travail et la mécanisation du métier, via notamment l'achat de « *Gluttons* ». Il y en avait un en 2012, 10 en 2015, 15 en 2016. La mise en place d'opérations-conteneurs dans les quartiers, appelés aussi déchetteries mobiles, depuis 2014, permet aux Molenbeekois de jeter leurs encombrants une fois par mois. Il y a aussi l'engagement de 20 nouvelles recrues au service de la propreté en janvier 2015, le renforcement de la cellule Incivilités qui est passée de 5 à 12 membres entre 2012 et 2015, l'enfouissement de bulles à verre - il y en a 5 actuellement et plusieurs sont en projet - l'achat et le placement de 100 nouvelles corbeilles en fonte.

La majorité poursuivra également trois objectifs majeurs de 2016 à 2018 : intensifier la lutte contre les dépôts clandestins, étendre le service de nettoyage à six jours, si possible, ainsi qu'à certains dimanches, convaincre la Région de passer au mode d'enlèvement des ordures ménagères via des conteneurs si possible enfouis. Nous souhaitons, dès lors, que notre projet pilote de 2013 soit mis en œuvre. Enfin, un groupe de travail chargé d'évaluer les mesures prises sera mis sur pied en 2016.

S'agissant du volet urbanisme, les actions entreprises et à venir poursuivent un double objectif qui est d'harmoniser le cadre urbanistique de la commune et assurer un suivi efficace des différents dossiers et demandes de permis. C'est ce que nous avons fait depuis trois ans avec le lancement du marché relatif au règlement communal d'urbanisme zoné, avec l'adoption de deux plans particuliers d'affectation du sol, avec la remise à l'enquête d'une nouvelle mouture d'un PPAS qui concerne les abords de la rue de la Belle-au-Bois-Dormant, avec la défense des intérêts communaux dans les grands dossiers. Pour le plan canal, le vrai plan canal, la Commune a participé à tous les *workshops* et a défendu ses intérêts, comme la Porte de Ninove, la sauvegarde du grand parc en déplaçant le tracé du tram, la gare de l'Ouest avec la Commune, la Région et la SNCB qui ont travaillé pendant un an pour rédiger une étude de définition du site validée par le gouvernement régional. En outre, la Commune a délivré depuis trois ans des permis pour l'équivalent de 750 logements à construire, sans compter les équipements, commerces et autres infrastructures.

La majorité poursuivra cinq objectifs majeurs en 2016-2018, à savoir continuer à développer la production de logements de qualité et d'équipements collectifs afin de maintenir et d'attirer les ménages, finaliser le règlement communal d'urbanisme zoné, lancer le nouveau plan particulier d'affectation du sol pour le quartier Heyvaert, l'objectif étant de revitaliser ce quartier, finaliser le plan particulier d'affectation gazomètre afin de restructurer de manière cohérente l'implantation des diverses fonctions dans ce quartier, à savoir

logements, écoles, espaces verts et, enfin, développer le potentiel constructible de la zone intégrant la gare de l'Ouest.

Les grands chantiers et les projets de développement urbain ont, quant à eux, contribué à la revitalisation de nos quartiers. Les contrats de quartiers durables poursuivent leurs objectifs de rénovation de logements, d'aménagement de l'espace public ainsi que des actions visant la cohésion sociale. Un contrat de quartier a vu le jour, le contrat de quartier *Petite Senne*, alors que différents sites ou infrastructures ont été rénovés ou sont en voie de l'être grâce à l'intervention de *Beliris*; on peut penser à ce propos au Karreveld, au parc Marie-José, à la piscine comme il y a également les logements de la cour Saint-Lazare et le parc Saint-Rémy.

Nous avons véritablement assuré la concrétisation d'initiatives qui avaient parfois été envisagées, il y a de cela un certain nombre d'années. Mais l'important est évidemment de prendre l'initiative, de demander des subsides mais, surtout, de pouvoir concrétiser les dossiers. Et c'est ce à quoi la majorité s'est attelée depuis trois ans. Ainsi, l'accessibilité et la proximité des services ont été renforcées et continueront à l'être afin d'en améliorer la qualité. A titre d'exemple, citons la rénovation de l'accueil de la Maison communale, les antennes communales rues Vandermaelen et Charles Malis qui s'ouvriront prochainement. D'autres projets vont être concrétisés tels que la création d'un nouveau parc de proximité rue de Mexico, la création ou l'extension d'écoles comme le pavillon de la Flûte Enchantée, l'extension de l'école des Tamaris. On peut également évoquer la rénovation des infrastructures sportives et notamment de terrains dont des terrains de hockey, et la bibliothèque communale qui va connaître une rénovation profonde, soit autant de projets qui vont améliorer la qualité de vie des Molenbeekois. Renforcer l'attractivité de la commune suppose également une politique favorisant l'accès à un logement de qualité. Ainsi, nous voulons renforcer la mixité dans nos quartiers tout en objectivant les conditions d'octroi. De même, l'accent est mis sur la lutte contre les marchands de sommeil et contre les logements insalubres ainsi que sur le développement de la participation citoyenne. Je vous rappelle qu'un protocole d'accord a été signé entre la police, le service de logements de la Commune et le CPAS à cette fin.

Une commune sécurisée, attractive et conviviale nécessite une approche globale en matière de mobilité. Le plan communal de mobilité devra intégrer le plan d'action communal de stationnement et reprendre les prescrits obligatoires du futur plan régional de mobilité. Le plan régional de politique de stationnement continuera à être mis en œuvre au niveau communal. Notre priorité sera d'optimiser l'utilisation de l'espace public de manière harmonieuse et équilibrée. Nous veillerons à ce que les mesures prises et à prendre n'impactent pas négativement, j'insiste, la vie quotidienne des riverains ou des commerçants. Citons, à titre d'exemple, la réduction de stationnement qui doit être compensée par des créations en voirie, la sectorisation et la délimitation des zones de stationnement, le développement du stationnement vélo. Une attention particulière sera portée à la sécurité des voiries, surtout aux abords des écoles. Nous voulons également promouvoir les différents modes de déplacement comme le vélo et le car sharing.

Sécurité, convivialité et attractivité exigent également une attention particulière en lien avec l'environnement et l'énergie. Plusieurs projets durables ont été réalisés ces dernières années. En matière de gestion des déchets, une attention particulière a été portée aux marchés et aux événements organisés sur le territoire de la commune. Tous ces projets seront amplifiés au cours des trois prochaines années. L'exécution du plan énergie se poursuit puisque vingt-deux mesures ont déjà été concrétisées alors que d'autres le seront dans les années à venir.

Pour le bien-être et l'épanouissement des Molenbeekoïses, notre action est et sera prioritairement axée sur les domaines de l'enseignement, la petite enfance, la jeunesse, le sport, la cohésion sociale, l'action sociale, l'égalité des chances, les relations internationales, la santé et la Culture. Pour y répondre, nous voulons évidemment des écoles de qualité pour tous. L'acquisition des apprentissages fondamentaux est le meilleur vecteur de développement intellectuel et d'émancipation. Outre cette mission première, l'école a un rôle à jouer pour développer la citoyenneté et renforcer le vivre ensemble. Quatre axes sont privilégiés. Il s'agit de renforcer les apprentissages, et ce faisant, nous renforçons les partenariats avec des intervenants tels que le CPMS, les équipes mobiles de la Fédération, la Fondation Roi Baudouin. Il s'agit aussi d'augmenter l'offre de places pour répondre au défi démographique. Ainsi nous avons pu concrétiser depuis trois ans la création de plus de 490 places francophones supplémentaires dont l'ouverture d'une nouvelle école avec un projet novateur en immersion, l'extension de l'école Tamaris et l'installation de pavillons dans les écoles 8, 9 et 14. La programmation établie prévoit pour les trois prochaines années la création de 1.200 places supplémentaires. Ainsi, au total, près de 2.000 places francophones et néerlandophones supplémentaires seront créées en six ans. Nous évaluerons la pertinence de maintenir cette ampleur en concertation avec la Région et la Fédération Wallonie-Bruxelles et les experts de l'Agence de Développement Territorial ainsi que les pouvoirs organisateurs des communes limitrophes. Nous voulons innover et diversifier l'offre pédagogique puisque nous avons développé le projet d'immersion dans la nouvelle école de la rue de Bonne. Nous avons également souhaité nous ouvrir à des partenaires extérieurs pour développer la citoyenneté, encourager le vivre ensemble et l'éthique. A titre d'exemple, on peut citer les partenariats avec la Fondation Constant Vanden Stock pour favoriser la pratique du sport ou avec le Centre Communautaire Laïque Juif. La prévention et la lutte contre le décrochage scolaire sont également essentielles. Nous avons souhaité donc globaliser l'approche en intégrant les acteurs concernés, que ce soient les directions, les équipes pédagogiques, les assistants sociaux, les services de prévention. Nous voulons aussi favoriser et structurer la participation des parents et des enfants qui, jusqu'à présent, sont restés faibles et peu organisés. Nous encourageons les parents à se constituer en associations reconnues et ce dialogue porte ses fruits puisqu'une association officielle de parents a été créée alors que d'autres sont en cours d'élaboration. Nous avons également soutenu ce processus participatif auprès des enfants et renforcé l'accueil extrascolaire au sein de nos écoles puisque désormais l'offre d'activités est variée, il y a des ateliers linguistiques, scientifiques, créatifs, ludiques, de théâtre, technique de communication, remédiation, formation des élèves de 6ème pour encadrer les plus jeunes dans des activités de jeux ou de cours de danse. En outre, un appel au bénévolat a motivé des enseignants à assurer une présence au moment le plus sensible, à savoir pendant l'heure de midi. Et, à l'avenir, nous renforcerons ce dispositif en diversifiant encore plus les heures et en développant les formations et les évaluations pour nos animateurs.

Investir dans l'avenir suppose également plus de places pour les tous petits, et la gestion des crèches répond à cette double exigence, à savoir augmenter l'offre de places et renforcer les apprentissages. Ainsi en 2012, nos crèches accueillaient 244 enfants; en 2016 nous aurons 256 places supplémentaires et, à terme de la programmation en 2020, nous aurons les infrastructures pour accueillir 600 enfants, soit une augmentation très sensible. Dans un souci d'efficacité, la Commune a délégué la gestion des nouvelles crèches à deux asbl, l'une francophone, *OLINA*, qui a montré toute sa compétence dans la gestion de ces projets et l'autre, néerlandophone, *Molenketjes*. Sur le plan qualitatif, la Cellule de coordination des crèches, en collaboration avec l'ONE, la Cellule pédagogique, *la Courte Echelle* et le CPMS, a élaboré un plan afin d'améliorer l'accueil dans nos crèches communales. Les secteurs de l'enseignement et de l'accueil de la petite enfance partagent les mêmes objectifs et les mêmes principes d'action dans un cadre réglementaire et institutionnel.

La jeunesse, nous en sommes tous d'accord, constitue notre avenir, et notre volonté est de développer la participation à la citoyenneté auprès de nos jeunes. Notre leitmotiv est l'émancipation et la participation. L'organisation des états généraux de la jeunesse a abouti à l'élaboration d'un plan d'action. Pour la première fois à Molenbeek, un conseil des jeunes a été constitué. Pour permettre une action coordonnée en matière d'accueil extrascolaire, le service accueil temps libre a rejoint le service Jeunesse. Une attention particulière est portée sur les élèves du secondaire. Enfin, le pôle jeunesse, centre axé sur le développement et le bien-être du jeune, est sur les rails. Dans les années à venir, ces actions seront renforcées par l'augmentation du nombre de places dans les écoles de devoir et de l'offre d'activités, l'amélioration des informations aux familles, l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi et diverses actions de soutien à la parentalité.

J'en viens au sport. Le sport pour tous en tant que vecteur de santé et d'émancipation occupe également une place importante dans notre projet. La pratique sportive à l'école, dans le réseau associatif et pour le public le plus large ne cesse de s'amplifier. Nous y développons des valeurs liées au sport, à l'éthique et au principe de non-violence. Et afin d'améliorer la gestion des infrastructures sportives, nous étudions la possibilité de la création d'une régie communale autonome et le développement de collaborations intercommunales. Plus que jamais, un projet émancipateur exige le renforcement de la cohésion sociale et l'égalité des chances. Les politiques menées visent à l'inclusion et l'émancipation de chacun. Pour y parvenir, l'action se concentre sur les thématiques du dialogue interculturel, la question du genre et de l'égalité entre les sexes, la question du handicap à travers les personnes, la problématique des primo-arrivants, la question des Roms, la place de la femme dans l'espace public et professionnel, la lutte contre les assuétudes avec notamment la revitalisation du projet *Ribopôle* et contre la violence intrafamiliale constitueront nos autres priorités. Sur le plan opérationnel, une réforme importante de la LES est en cours. La professionnalisation de l'institution sera également accrue et, à son terme, un plan stratégique quinquennal sera mis en œuvre.

La solidarité est une valeur essentielle qui fonde notre principe d'action. Pour y répondre, notre département de l'action sociale se consacre prioritairement à lutter contre l'isolement. Une attention particulière a été portée sur nos aînés à partir de trois priorités : participation, bien-être et lutte contre l'isolement. Diverses actions sont menées. L'isolement des seniors résulte souvent d'un manque de communication. Nous veillerons donc à assurer un réseau permettant une meilleure connaissance des dispositifs en place. Des projets touchant un public plus large ont été également mis en œuvre par rapport au surendettement.

Nos politiques de santé sont, quant à elles, prioritairement axées sur l'information et la prévention. L'accès aux soins de première ligne a, quant à lui, été renforcé et nous avons pour l'avenir, l'objectif de créer un conseil consultatif pour la personne handicapée. En outre, les actions santé dans les écoles centrées sur les problèmes identifiés par les équipes pédagogiques seront étendues.

La culture est également un outil d'émancipation et de transmission qu'il importe de valoriser. Et notre principe d'action repose sur deux axes : décroïsonner les publics et diversifier l'offre. Nos différents pôles culturels font partie de l'identité propre de la commune. Aussi, le château du Karreveld, la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale continueront, chacun avec ses spécificités, à proposer une programmation riche et variée. Le réseau des bibliothèques francophones a, quant à lui, redéfini ses priorités et multiplié ses activités. Un travail de fond est mis en œuvre dans le secteur de l'alphabétisation. Nous avons aussi l'asbl « *Promouvoir les Cultures* » à Molenbeek qui a porté le projet « *Métropole Culture 2014* » et qui continuera à exercer son rôle de plateforme culturelle et organiser diverses activités. Nous avons aussi le « *Festival des Familles* » ainsi que « *Molenziek* », la

fête de la musique qui mettra à l'honneur cette année les septante ans de l'immigration italienne en Belgique. Le CCM, quant à lui, poursuit ses activités communautaires et ses équipes ont établi un plan pour renforcer son action sur la participation citoyenne dans le quartier.

Le principe de solidarité dans sa dimension universelle suppose une ouverture au reste du monde. Notre commune s'inscrit dans une politique de solidarité internationale. Ses objectifs se sont concrétisés par un certain nombre d'initiatives dans le cadre du programme de coopération internationale communale. Ainsi, la collaboration avec le Maroc et le Sénégal a été consolidée.

Nous favorisons aussi les conditions d'un environnement économique dynamique qui exige des actions ciblées dans trois domaines contribuant à la création de richesses et à la valorisation de notre image. En matière économique, l'action de la majorité porte sur plusieurs priorités : renforcer la coordination de l'ensemble des politiques économiques et commerciales et soutenir la création d'activités locales. Ainsi, une concertation existe entre les différents acteurs économiques. Et, il y a également, pour la suite, des initiatives prévues dans le plan communal de développement économique.

Pour la suite de la législature, l'action sera portée sur le développement de la culture entrepreneuriale, le renforcement des partenariats avec des acteurs clés, l'accompagnement accru des associations commerçantes existantes et la création de nouvelles associations de soutien à l'économie sociale, le renforcement des synergies entre les services emploi et économie. Et un guichet unique regroupant la plupart des services liés à l'économie sera créé pour favoriser l'information.

Enfin, en ce qui concerne le volet emploi, ce qui est privilégié est l'approche multidimensionnelle pour favoriser le maintien et la création d'emplois nouveaux en travaillant sur plusieurs axes : le renforcement des synergies entre les acteurs de l'emploi et de la formation, comme l'ouverture de l'hôtel Bellevue, la promotion de la mobilité interrégionale et de développement, le rôle de la *Mission locale* et de *Molenbeek Formation* ou la consolidation du partenariat avec la *Maison de l'emploi*.

Il nous semble que valoriser les richesses et les diversités de notre commune est essentiel à son développement. Notre service du Tourisme ambitionne de mettre en valeur les atouts culturels, urbanistiques, ludiques de la commune pour attirer un nouveau public. Et à cette fin, des collaborations fructueuses avec différents acteurs touristiques ainsi qu'avec différents partenaires institutionnels se développent.

Un des principes fondamentaux guidant notre action est la bonne gouvernance en matière de ressources humaines et financières. Et, vous le savez, un *screening* des finances communales a été réalisé dans l'objectif d'assainir la situation financière de la commune. Cette opération nous a permis de mettre en avant plusieurs manquements au niveau budgétaire. Pour faire face à ce passif, Molenbeek n'a eu d'autre choix que de faire appel à l'intervention financière de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre d'un plan d'accompagnement financier. Des efforts importants ont été réalisés pour maîtriser les dépenses et optimiser les recettes. Notre action se fonde sur les besoins des Molenbeekois. Il est donc essentiel de développer cette philosophie.

En collaboration avec le personnel et en concertation avec les syndicats, le fonctionnement des services a été revu afin de garantir la qualité et la continuité du service public, sans toutefois augmenter les dépenses. En outre, l'accent est mis sur la nécessité d'améliorer la communication interne et externe ainsi que le dialogue avec les organisations syndicales, puisque cette concertation était totalement absente pendant les législatures

précédentes. Ces concertations ont été rétablies, elles sont vives mais elles aboutissent à des décisions concrètes en ce qui concerne l'organisation du travail au sein de la commune.

Le bien-être au travail est au centre des préoccupations. Le service interne de prévention et de protection du travail se charge au jour le jour de rattraper un retard qui a été accumulé. De même, les comités pour la prévention et la protection au travail sont désormais régulièrement organisés. L'Administration a également souhaité vivre avec son temps et s'adapter aux nouvelles technologies. La réalisation d'un nouveau site web était une première étape pour développer *l'e-gouvernement*, c'est-à-dire offrir des services administratifs en ligne, afin de simplifier l'accès et le traitement des documents. Une communication efficace pour une commune moderne et ouverte constitue également un enjeu. Plusieurs outils ont ainsi été développés, le nouveau site web a vu le jour en septembre 2015 et sera développé dans les trois ans à venir. Le *Molenbeek Info* a été revu et sera aussi distribué désormais dans les grandes surfaces et les commerces. La page facebook *I like Molenbeek* a été créée pour informer les citoyens et susciter l'interaction. Elle attire plus de 300.000 internautes par mois. Dans les trois prochaines années, les applications *Facebook* permettant de renforcer les interactions et les alertes via *Smartphone* seront développées. La Commune s'est ainsi dotée d'un compte *Twitter* qui reprend l'intégralité de ses contenus *Facebook*. Envoyée par mail, la *newsletter* hebdomadaire reprend chaque semaine les événements passés et donne un agenda de ceux à venir. Cette *newsletter* est disponible pour tous les citoyens qui la demandent. La promotion de ce nouvel outil sera renforcée en 2016. Un compte *You Tube* regroupant une partie des vidéos diffusées sur la page *Facebook* « *I like Molenbeek* » a été ouvert, avec un double objectif qui consiste à proposer la visualisation et l'amélioration du référencement de Molenbeek sur Google. Dès 2016, la Commune a organisé également le prix du *Molenbeekois de l'année*, et des initiatives positives seront renouvelées chaque année afin d'encourager la participation citoyenne.

Voilà, j'ai brossé en quelques lignes la note d'orientation politique dont la version complète et détaillée vous a été remise. Il m'est évidemment impossible de vous en faire la lecture intégrale ici au conseil communal, mais la majorité MR, CDH, ECOLO et le Groupe d'Intérêt Communal dressent à mi législature un bilan positif dans des circonstances très difficiles. Il y a bien sûr les finances qui freinent notre enthousiasme, mais il est plus que nécessaire de nettoyer les comptes. Il y a ensuite le Molenbeek bashing qui a suivi les attentats de Paris, mettant à mal l'image de notre commune et anéantissant une partie du travail que nous avons effectué depuis des années et, notamment, dans le cadre de *Métropole Culture 2014*. Immédiatement, tant les associations que les habitants et les élus ont réagi pour mener des actions fortes et parfois chargées d'émotion.

Tout en nous attaquant au radicalisme, nous continuerons à défendre l'image de Molenbeek. C'est un nouveau challenge que nous prenons à bras le corps, un challenge qui doit aussi être partagé par l'ensemble des conseillers communaux, voire par tous les Molenbeekois.

Voilà, Monsieur le Président, j'ai dit.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

M. l'Echevin Haouari :

Merci Monsieur le Président, pour en revenir aux chiffres et aux moyens qui permettront de réaliser le plan de politique générale que vient d'exposer Madame la Bourgmestre, je vais présenter brièvement le budget 2016 et donner notamment les chiffres. Ce budget présente un résultat négatif de 867.435 euros à l'exercice propre, et un résultat négatif, toujours, aux exercices cumulés de l'ordre de 10.111.000 euros. Ce mali sera en principe couvert par une intervention régionale dans le cadre du plan d'accompagnement qui lie la Commune de Molenbeek à la Région. Rappelons cependant un petit élément technique, le subside de compensation fiscale d'un montant de 2.723.500 euros pour 2016 pour la Commune de Molenbeek, donc la fameuse enveloppe de 30.000.000 a été inscrite à concurrence de 1.142.663, c'est à la page 4 pour ceux qui veulent le voir. Donc, c'est une demande qui a été faite par la Région à l'ensemble des communes bruxelloises. En attendant que l'ensemble des conventions soient approuvées par le gouvernement régional, la Région, la Tutelle demande à n'inscrire que la moitié, sans ce mécanisme exigé par la Région, le résultat aurait été positif. Il aurait été de l'ordre de 713.402 euros.

Le total des recettes pour ce budget 2016 représente 138.778.000 euros. Quant aux dépenses ordinaires, elles sont de l'ordre de 139.646.000 euros. Au niveau des recettes, la répartition par pourcentage est la suivante : il y a 92,2 % de recettes de transfert, ce qui représente un montant de 127.885.000 euros. Les recettes de prestations représentent 5,8 % et en chiffres absolus 8.038.000 euros. Enfin, les recettes de la dette représentent 2 %, c'est-à-dire 2.855.000 euros. Par contre, les dépenses se répartissent comme suit : les dépenses de transfert - donc les différents transferts qu'opère la Commune vers les organismes que vous connaissez - s'élèvent à 57.590.000 euros ou 41,2 % de l'ensemble des dépenses ordinaires. Les dépenses de personnel sont juste en-dessous, elles sont de l'ordre de 41,1 % et représentent 56.036.000 euros. Les dépenses de fonctionnement sont de l'ordre de 10.852.000, plus de 7,8 % de l'ensemble des dépenses ordinaires. Enfin, les dépenses de dettes sont de 10,9 % ou un montant de 15.166.000 euros. Pour finir, je vais juste rappeler le montant du budget extraordinaire qui est de 40.308.900 euros dont 22.134.500 euros sur des subsides. Le solde devra bien sûr être financé par ce qui est prévu par le droit budgétaire, c'est-à-dire par des emprunts dans la plupart des cas.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Roland Vandenhove pour le budget du CPAS.

M. Vandenhove :

Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins et Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs, le budget 2016 ainsi que le plan d'accompagnement financier 2016-2018 du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean qui vous sont présentés ce soir ont été soumis au comité de concertation Commune-CPAS du 17 février dernier qui a émis un avis favorable. Ils ont été approuvés par le Conseil de l'Action sociale en sa séance du 17 février 2016 et ont reçu, au préalable, un avis positif de la Fonctionnaire communale chargée de la tutelle financière du CPAS ainsi que de l'Inspecteur régional et ce, conformément aux directives prescrites dans la convention signée avec la Commune et la Région dans le cadre du plan d'accompagnement financier. Enfin, ces deux documents ont fait l'objet d'un exposé détaillé aux dernières sections réunies communales de lundi dernier.

Le budget 2016 et le plan d'accompagnement s'inscrivent totalement dans la lignée des efforts budgétaires souhaités tout en tenant compte, d'une part, des nouveaux éléments socio-économiques intervenus durant le dernier exercice écoulé, comme par exemple la prise en charge par le CPAS dès le premier jour de janvier 2015 des personnes ayant perdu leurs allocations d'insertion, et, d'autre part, du souci de maintenir l'ensemble et la qualité des services offerts au citoyen de notre commune comme la carte médicale, le colis alimentaire, l'hébergement en institution, l'aide en matière d'énergie, la médiation de dettes, le fonds socioculturel, le soutien à la recherche de formation et d'emploi au travers un parcours d'intégration, le tout avec un personnel performant et motivé. Ainsi, il n'est prévu aucune diminution d'intervention, ni en matière de revenu d'intégration pour lequel l'estimation est de 4.600 dossiers, que d'aide équivalente avec 1.100 dossiers ou encore d'aide médicale urgente avec 1.180 dossiers.

Selon toute vraisemblance, notre commune sera aussi invitée à participer au plan de répartition des réfugiés. Dès que notre Centre aura été saisi officiellement de la demande et que les modalités pratiques seront clairement définies et connues, il s'acquittera sans hésitation des missions légales qui lui sont confiées. La politique de santé actuellement menée par le Centre sera maintenue, tout en veillant à combattre toute forme d'excès. Il maintiendra sa participation à divers projets tels que celui de studios pour étudiants avec le projet *Eclats*. Le CPAS a été choisi comme modèle pour une étude comparative sur les familles monoparentales avec le projet *Myriam*. Nous continuons aussi notre projet de logements kangourous, le projet *Lemaire* en matière de logement intergénérationnel ou de type communautaire, le projet *Housing First* pour proposer une solution de logement à un public ayant connu des situations très difficiles en la matière, par le cumul de problèmes individuels. Tout ça pour viser à offrir certaines solutions pour ce public cible concerné par ce projet. Et le Centre veillera à demeurer également un partenaire incontournable dans la coordination sociale.

Deux lignes directrices principales guideront les activités du CPAS durant 2016. D'abord, une réorganisation complète des services du département ISP (insertion socioprofessionnelle) qui visera d'une part, l'inclusion en son sein de la cellule Alphabétisation, une répartition des rôles entre assistants sociaux, facilitateurs de projets, conseillers emploi pour plus d'efficacité et, d'autre part, une réforme profonde du parcours d'intégration sociale qui passera par la mise en place d'une nouvelle approche multidisciplinaire des personnes mises au travail sous le couvert de l'article 60 de la Loi organique favorisant surtout aussi le travail de groupe ainsi que le travail en réseau au niveau des formations afin que le contrat Article 60 ne soit plus une fin en soi, mais un résultat. Ce projet politique s'inscrit totalement dans la volonté du CPAS de maintenir, soutenir et développer ses politiques d'insertion socioprofessionnelle. Il faudra un partenariat actif avec des acteurs publics tels que *Bruxelles- Formation* et *Actiris*, avec des opérateurs privés multiples dans le domaine de l'ISP, de la promotion sociale et des classes moyennes. Dans ce cadre, nous tenons à attirer l'attention sur le constat que plus de 35 % de nos usagers sont des jeunes de moins de 25 ans. Il est donc de notre devoir de veiller à maintenir et à promouvoir la perception positive de l'action du CPAS envers eux en répétant sans relâche que le CPAS constitue une porte d'entrée vers un futur meilleur offrant un éventail important des possibilités de réinsertion socioprofessionnelle et ce, en passant par une reprise d'études de plein exercice ou le suivi de formations qualifiantes. C'est de cette manière et au travers de tous nos intervenants dans le parcours d'intégration sociale que nous redonnerons une perspective d'avenir à nos jeunes.

Le CPAS doit être un moteur dans le processus préventif en matière de lutte contre la radicalisation. Toujours dans cette optique, le Centre s'est inscrit dans le projet du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale tendant à activer sous le contrat articles

60, 10 % des personnes bénéficiant du revenu d'intégration ou de son aide sociale équivalente à l'horizon 2019. Ainsi, si le projet se concrétise avec des moyens budgétaires suffisants, nous espérons pouvoir passer graduellement de 340 à 560 articles 60 d'ici à 2019 avec une ouverture également aux utilisateurs du privé. Secundo, en matière de travail axé sur les 3ème et 4ème âges - le deuxième grand axe de l'année 2016 -, le CPAS poursuivra ses actions actuelles en matière de maintien à domicile, comme le service d'aide familiale ménagère, pour un total de 30.500 heures prestées chez des personnes âgées, le centre de rencontre du parc Marie-Josée avec 13.000 repas par an, avec aussi un projet de centre dans le centre de la commune pour une population du 3ème âge issue de l'émigration et, bien sûr, la maison de repos publique *Arcadia* que le CPAS continue à soutenir et à défendre. Le Centre mettra en application les conclusions d'un audit réalisé sur la résidence *Arcadia* en commençant par la mise en place d'une nouvelle organisation des soins tout en garantissant la qualité de ces derniers. S'agissant de la maison de repos, un groupe de travail est en cours pour étudier comment y accueillir également une population âgée d'origine émigrée qui commence à être de plus en plus demandeuse de ce type de structure.

En matière d'infrastructures, 2016 commencera à voir la concrétisation des investissements en matière d'aménagement et de rénovation de bâtiments acquis l'année passée et l'année d'avant à la rue de l'Indépendance pour accueillir les activités de la rue Delaunoy qui seront libérées, la restructuration de l'antenne Maritime située à la rue Vandenboogaerde qui hébergera les structures d'économie sociale du CPAS. La maison d'accueil le *Relais*, la seule maison publique de la région, est toujours ouverte à une soixantaine de personnes.

Aussi, la dotation communale prévue au budget 2016 du CPAS s'élèvera à 25.122.274 € et montera progressivement à 26.341.692 € pour l'exercice 2018 du plan. C'est vrai que la dotation communale du CPAS a enregistré une augmentation de près de 25 % depuis 2012, soit près de 5.000.000 d'augmentation. Il n'en est pas moins vrai que ce montant supplémentaire compense l'évolution du montant de l'aide sociale au sens large depuis cinq ans, et avec en plus les conséquences budgétaires de deux sauts d'indexe pour la même période.

Enfin, pour finir, Monsieur le Président, je tiens à attirer l'attention de tous sur le fait que, par l'application des efforts budgétaires consentis par le Centre dans le cadre du budget 2016 et du plan financier 2016-2018, il a atteint le maximum de ses possibilités en matière d'économies budgétaires. Nous saluons bien sûr la possibilité qui nous est donnée de pouvoir engager 4 équivalents temps plein supplémentaires dont 3 seront affectés au service de première ligne. Mais, nous tenons à dire que ce budget, tout en nous permettant de fonctionner, est un budget de gros efforts d'économies qui sont demandés à tous les services.

Nous maintenons à tout prix le principe qui consiste à redistribuer aux usagers un maximum, plus de 62 % de nos moyens, avec un minimum de personnel et de moyens de fonctionnement. Ce qui ne nous permet pas, par exemple, de réduire la charge de travail de nos assistants sociaux, ce qui est quand même un souhait que nous voulons voir évoluer positivement dans les années à venir. C'est indispensable pour pouvoir mieux accompagner nos usagers, ce qui est quand même la mission de base d'un CPAS.

Nous sommes conscients que, dans le contexte économique de la Commune, le CPAS ne peut demander plus sans le faire au détriment d'autres secteurs tout aussi essentiels pour la population tels que le logement, l'enseignement, la petite enfance, etc. Il faut donc des aides complémentaires pour la Commune et, donc pour le CPAS, venant du Fédéral et de la Région. Nous espérons beaucoup du volet préventif du plan de lutte contre la radicalisation ou d'autres mesures régionales ou fédérales qui pourraient être prises pour

donner de l'air au CPAS de la commune. Il faut plus de solidarité entre les communes de la région. Il faut revoir les mécanismes de financement venant du Fédéral en matière d'aide financière. Pourquoi pas un taux de remboursement du revenu d'intégration lié au niveau socio-économique de la commune ? On demande de plus en plus aux CPAS et aux communes comme celle de Molenbeek, qui ont en même temps le moins de moyens, de subvenir aux charges induites par les nouveaux bénéficiaires qui arrivent. C'est-à-dire qu'on nous demande de faire plus avec des moyens identiques. Les éventuels efforts supplémentaires qui seront envisagés conduiraient le Centre à réduire la quantité et la qualité des services offerts au citoyen, et nous ne le souhaitons pas.

Donc, il y a lieu de s'interroger sur le manque de financement du CPAS globalement en région bruxelloise, c'est un discours largement partagé par mes collègues en Conférence de Présidents de CPAS. Il y a un manque de solidarité entre communes riches et pauvres. Est-il normal que notre CPAS, intervenant comme révélateur d'un tissu social fragile, doive encore économiser alors que les défis sociaux à venir sont de taille ? Voilà, c'est ce que j'avais à dire comme introduction. Je crois que tout ce qui concerne les chiffres a été exposé lundi.

M. le Président :

Merci Monsieur Vandenhove.

Nous allons passer aux interventions des différents chefs de groupes. Nous donnerons la parole aux autres conseillers après. Je vais commencer par Monsieur Ikazban. Monsieur Ikazban a souhaité une interruption de séance puis m'a fait savoir que ce n'était plus nécessaire. Sauf si un autre groupe souhaite une interruption, sinon je propose qu'on commence directement les débats.

M. Ikazban :

C'est parce qu'on est quelques-uns à l'avoir lue pendant la présentation, on pourrait vous demander un quart d'heure d'interruption, mais est-ce qu'on sait sérieusement en un quart d'heure analyser 50 pages de note politique ? Par contre, on pourrait faire une brève intervention là-dessus mais revenir sur la note de politique générale lors du prochain conseil communal, soit avec votre accord, soit sous forme d'interpellation...

M. le Président :

... Sous forme d'interpellation à ce moment-là, ce n'est pas à l'ordre du jour ...

M. Ikazban :

... Il peut y avoir 50 interpellations...

M. le Président :

... Une interpellation sur la totalité de la note à ce moment-là...

M. Ikazban :

... Il y a des chapitres différents... Peut-être que vous voulez une interruption pour vous concerter ?

M. le Président :

... Non, c'est gentil, merci... Madame la Bourgmestre ?

Mme la Bourgmestre :

Vu mon expérience des années passées, aussi loin que je m'en souviens, la note de politique générale était remise sur les bancs ou était envoyée quelques heures avant aux conseillers communaux...

M. Ikazban :

... Ici, c'est trois ans, désolé, pour la première fois...

M. le Président :

...S'il vous plaît, pas de polémique...

Mme la Bourgmestre :

... Le Secrétaire communal me précise que cette note de politique générale était dans le BO Secrétariat le 24 février et se trouvait donc à l'ordre du jour. Un conseiller communal qui est intéressé par l'ordre du jour pouvait aller y voir. C'est l'expérience que j'ai au niveau communal et aussi au niveau parlementaire...

M. le Président :

Monsieur Ikazban, arrêtons la polémique. Est-ce que vous souhaitez avoir une interruption ou pas ?

Je prononce alors une interruption de cinq ou dix minutes, et on revient après. Merci.

(La séance est interrompue 10 minutes - De zitting wordt voor 10 minuten geschorst)

M. le Président :

Nous allons reprendre le conseil et, sur base des informations que j'ai reçues, je commence par donner la parole à Madame P'tito.

Mme P'tito :

Très brièvement, on a pris connaissance effectivement de cette note d'orientation 2016-2018. Et il me semble que là, vous avez réussi effectivement un exploit, c'est-à-dire faire pire qu'il y a trois ans, tant au niveau du fond, que de la forme, ça s'apparente plus à un rapport d'activités qu'à une véritable vision. Pourtant, Molenbeek a plus que jamais besoin de vision, on en a déjà parlé en décembre dernier. Je vais être brève, car on y reviendra de toute façon. Mais quand vous plaidez, dès l'introduction, pour une transparence, une collégialité, une bonne gouvernance, il est clair que ne pas consacrer le temps nécessaire à la discussion et à l'échange sur cette note d'orientation qui me semble être fondamentale est anormal, vu que c'est ce qui nous attend, et qui attend surtout les Molenbeekois, pour les trois ans à venir - et nous trouvons votre vision en la matière tout à fait regrettable. On y reviendra par une autre porte, celle des interpellations, si c'est ce que vous souhaitez. A titre d'exemple, le plan emploi-formation, on n'en parle pas, le plan d'action pour le développement économique a également disparu, de même que le plan diversité au sein de

la commune. Rappelons aussi qu'en termes de collégialité, et bien, il va falloir faire l'inventaire du nombre de fois où vous avez voté de manière disparate; et là, effectivement, on verra la réalité. Par ailleurs, quant à la baisse manifeste des nuisances liées à la malpropreté qu'a évoquée la Bourgmestre, il faudrait étayer ça avec des chiffres, parce que là, c'est une déclaration de principe, on ne demande qu'à vous croire, mais malheureusement quand on se promène dans Molenbeek, on n'en est pas persuadé.

En terme de grands chantiers, parce que c'est aussi ça l'avenir de Molenbeek, une *task force* a été annoncée. Elle n'est plus là, elle n'apparaît plus nulle part. Quant au plan canal, l'historique plan canal, à savoir vraiment la rénovation urbaine qu'implique le plan canal de base, - pas le sécuritaire, qui est important et sur lequel nous reviendrons également - il a disparu. Il n'apparaît plus ici dans votre plan d'annonce pour les trois années à venir. Or, on en a vraiment besoin. La gare de l'Ouest n'apparaît plus, comme la porte de Ninove, Tour et Taxis, rien du tout.

En termes de logements, c'est dommage, Monsieur Majoros, j'allais justement vous dire « ah, au moins quelque chose qui fonctionne, 100 logements AIS, objectif obtenu ». Mais, de nouveau, c'est un peu un rapport d'activités que vous nous livrez là, pour vous, c'est chiffré, il y en a 600 qui sont annoncés. On espère qu'on y arrivera parce que là, on en est à 145 sur 600 escomptés, c'est un peu « *scherp* » comme on dit à Bruxelles.

En matière d'environnement et d'énergie, chaque quartier aura son potager collectif, lisait-on et ça n'apparaît plus nulle part, pas de véritable politique d'économie d'énergie ! Le plan communal, plus fondamentalement le plan communal de réussite scolaire a disparu des radars. Or, ça nous paraissait quand même fondamental de mettre en place un plan communal de réussite scolaire, ce ne sont pas juste des mots, c'est vraiment une approche plus positive que le décrochage scolaire dont on parle en permanence et qui est évidemment éminemment utile. Mais à un moment donné, il faut positiver les choses vis-à-vis des jeunes; tout ça n'apparaît pas et n'a pas été mis en place et, apparemment, ne le sera pas, et c'est ce qui nous inquiète beaucoup plus.

Sinon oui, le pôle jeunesse se met en place, mais on n'en sait pas grand-chose. Et quant à renforcer tout ce qui est au niveau social, donc quant à l'action sociale, vous avez réussi l'exploit de parler du CPAS sur une demi page en 2013, et là c'est carrément trois lignes en page 32. Pour le reste, on parle de chèques-taxis, du Conseil Consultatif Communal des Aînés, fort bien ! Mais, à un moment donné, le CPAS est absent de votre document, c'est surréaliste. Nous ne comprenons pas votre note d'orientation. Vous dites ça en live, c'est une première lecture, on y reviendra. On avait qualifié la première, en 2013, de brouillon, celle-là, je ne sais plus comment la qualifier et, sincèrement, pour les Molenbeekois, je vous en supplie, prenez une deuxième chance, réécrivez ça, ce n'est pas possible.

M. le Président :

Merci Madame P'tito.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, je remercie ma collègue Olivia P'tito d'avoir réagi sur une note qu'elle a dû parcourir à l'instant. J'ai remarqué certaines mimiques au moment où ma collègue s'exprimait. En tout cas, son intervention a eu le don de réveiller certains d'entre vous, parce que j'ai vraiment envie de vous dire « les amis, réveillez-vous ! ». J'ai entendu

vos présentations, c'est à déprimer ! J'étais triste, franchement vous êtes déprimants, à l'image de ce budget. J'ai entendu le Président du CPAS et, avec tout le respect que j'ai pour lui, je dis simplement que vous êtes à l'image de ce budget, qui est tout à fait déprimant, terne et on peut multiplier les qualificatifs. Je voudrais simplement féliciter la Bourgmestre - dès que je la félicite, certains de la majorité râlent - parce qu'elle a fait une prouesse exceptionnelle. En l'écoutant, on a l'impression que tout est merveilleux, magnifique, que ce Collège est d'une dynamique incroyable et que vous n'arrêtez pas de bosser. Par contre, votre budget est déprimant, il n'est pas du tout à l'image de la présentation qui a été faite. Je ne sais pas qui a fait le discours, je sais qu'il y a des spécialistes en communication à Molenbeek maintenant, qui font beaucoup de communication, qui ne font que ça d'ailleurs. Je voudrais vous remercier aussi parce qu'en fait, vous avez fait une partie de notre bilan dans votre présentation. Vous avez cité un nombre incalculable de nos projets qui sont soit en route, soit réalisés, des projets que nous avons lancés sous l'ancienne législature et, parfois, bien avant, même si, je le reconnais, vous étiez dans l'ancienne majorité et que vous avez tendance à le cacher et à l'oublier dès qu'il y a une difficulté. Je vous le rappelle, vous étiez là, même si vous n'étiez pas aux manettes, mais je vous remercie en tout cas d'avoir cité tous ces projets. Heureusement que la majorité précédente vous a laissé tous ces cadeaux. Franchement, je me suis demandé si on n'assistait pas à un enterrement de cette majorité, tellement vous n'avez pas de conviction. Vous êtes venue livrer vos textes sans conviction, sans énergie. Je sais que l'heure est difficile et grave. D'ailleurs, dans les moments difficiles que vit la commune, nous avons été d'une solidarité infaillible avec vous, en particulier avec la Bourgmestre, même si on n'est pas toujours d'accord avec ce que cette majorité dit et ne fait pas.

Cette soirée est consacrée à l'analyse du budget. Le budget est un acte politique éminemment important qui illustre la volonté politique de notre commune, même si parfois, il s'agit d'un catalogue de bonnes intentions ou du catalogue du bilan de la majorité précédente. Le budget est consigné dans un document censé prévoir l'ensemble des dépenses et recettes que la commune va effectuer durant une année complète. Et les comptes expriment la réalisation des politiques engagées, le nouveau budget est donc prévisionnel en réalité. Ce sont les comptes qui en sont la réalisation, et si on veut vraiment faire une analyse du budget, c'est surtout à ce moment-là qu'on peut le faire, d'où l'importance d'un budget et d'une préparation la plus minutieuse possible pour ne rien oublier, si on ne veut pas que le budget nous revienne en plein visage comme un boomerang.

On a essayé d'analyser votre budget et j'ai dit en début de séance, Monsieur le Président, que je n'ai pas lu votre mouture sur la note d'orientation politique, même si j'ai l'impression qu'elle ressemble beaucoup à la précédente sur laquelle je me suis basé pour voir ce que vous avez déclaré et réalisé. Donc je me suis concentré sur votre bible. Et ce que je trouve un peu curieux, c'est qu'en sections réunies, on nous a présenté un budget qui, cette fois-ci, n'était pas accompagné d'une note explicative alors que les années précédentes, l'année dernière en tout cas, on en avait une, même si je me souviens, on avait dû insister pour l'obtenir. Je ne dis pas que le Collège manque de transparence, je n'oserais pas le dire maintenant, mais en tout cas, il manque peut-être de vision politique. Nous avons l'impression que les membres de ce collège subissent, en fait, les événements. Vous subissez tous les événements, vous subissez les événements récents, vous subissez la politique fédérale, et, le pire, c'est que vous faites subir cette réalité aux Molenbeekois. Monsieur le Président, je vais vous demander de mettre un peu d'ordre dans cette salle, je demande à l'Echevin ici de se taire parce que je commence un peu à la trouver mauvaise de devoir entendre des remarques et des quolibets; moi, je respecte le conseil communal et j'aimerais bien, quand je prends la parole, que ces propos que je ne vais pas répéter cessent, d'autant plus que ce n'est pas un Conseiller communal mais un membre du

Collège, un Echevin qu'on ne voit pas souvent mais que, en tout cas, on entend aujourd'hui)...

M. le Président :

Je vous remercie, Monsieur Ikazban, d'avoir fait cette remarque et j'espère que vous la prendrez également pour vous lorsque les autres parleront, merci !

M. Ikazban :

Donc, vous me rappelez à l'ordre ?

M. le Président :

Tout à fait, c'est que je viens de faire, merci.

M. Ikazban :

Donc, vous subissez le politique, vous subissez tout ce qui se passe, parce qu'en fait, quand on vous pose une question, la réponse est de dire que vous n'êtes jamais responsables de rien, que ce sont les socialistes, c'est la Région, c'est le Fédéral, c'est l'ancienne majorité, le climat, les attentats ! Vous nous avez même dit que le budget est en retard à cause de Daech, la dernière fois. Donc, vous n'assumez jamais rien et vous faites subir à la population les désagréments de votre politique et surtout de votre manque de vision politique. Nous sommes très inquiets et la façon dont vous nous avez présenté les choses aujourd'hui, nous inquiète encore beaucoup plus parce que, on est en 2016, et vous êtes déjà à bout de souffle. Il y a des inquiétudes, il y a également des tensions et on a l'impression, à vous entendre, que vous ne détenez aucune clé. Vous avez des projets, mais en fait cela dépend toujours d'un autre pouvoir subsidiant alors qu'il fut une époque où c'était autre chose.

Vous n'avez plus les clefs de la sécurité prévisionnelle, ni les clefs de l'avenir de cette commune. On a l'impression, par moment, que c'est Jan Jambon qui dirige Molenbeek ou en tout cas qui aimerait donner des indications à ce niveau-là. Donc on a l'impression que cette commune est sous pilotage automatique. Le pilotage automatique, ça veut dire que l'équipage n'est plus nécessaire, n'est plus primordial et donc on subit, on subit, on subit et le plus inquiétant, c'est qu'on met les concitoyens de cette commune en danger et en situation de précarité, en situation de précarité parce qu'en réalité, vous avez des difficultés, c'est vrai et quel que soit la majorité qui aurait été là à votre place, il y a aujourd'hui un certain nombre de difficultés et de défis à relever. Vous continuez quand même à faire peser sur les plus faibles un certain nombre de difficultés et notamment à travers vos taxes. Ainsi, non seulement vous présentez un budget tardivement, on trouvera toujours des excuses, la dernière fois, vous avez presque dit que c'était la faute de Daesh et vous avez aussi annoncé des taxes, et ce qui fait vos affaires, c'est qu'aujourd'hui on présente le budget alors que la plupart de vos nouvelles taxes, vous les avez présentées en décembre. Donc, évidemment, ça nous éloigne un peu le moment où on parle du budget, nous éloigne du moment où vous êtes venus avec toutes ces nouvelles taxes directes ou indirectes pour la population. Déjà en décembre, c'était pas de 600.000 € et je pense qu'on n'est peut-être pas loin du million d'euros, alors qu'on a une population qui est de plus en plus précarisée et la présentation que nous avons eue avec le CPAS, en sections réunies, nous le démontre à nouveau, pour ceux qui ne le savent pas. Il y a évidemment toutes les taxes directes qui pèsent sur les habitants. De ce côté-là, vous y allez fort depuis le début et je ne vais pas énumérer, rappeler tout, d'autres le feront à ma place, mais il y a aussi les taxes indirectes que vous faites subir, parce qu'à la fois, vous subissez et vous faites subir et je vais revenir à

chaque fois là-dessus. Vous subissez tout et vous faites subir aux autres. Donc, l'exemple de la taxe sur les banques et sur les associations financières est d'ailleurs symptomatique. Vous passez en 2014 d'un montant de 31.600 euros, vous êtes passé à plus de 300.000 euros. Donc vous avez multiplié par dix votre taxe. Malgré le constat de l'interpellation que l'on a eu ici par rapport à tous ces distributeurs de banques qui disparaissent, par rapport à toutes ces banques qui ferment et qui partent. Alors, c'est vrai vous avez dit qu'il n'y avait pas de lien à faire directement entre la taxe et la disparition, mais malgré tout, vous continuez quand même. Je crois que ce n'est pas ça qui va inciter les banques à continuer à rester ou à rouvrir des distributeurs. Donc, en réalité, les habitants continuent, vous faites la sourde oreille, alors que des habitants sont venus ici et il y a eu des interpellations de conseillers communaux, il y a eu une interpellation citoyenne avec des habitants qui se plaignent parce qu'il y a des services de proximité qui disparaissent. C'est un entêtement qui a pour conséquence à nouveau vous subissez parce que ce n'est jamais de votre faute et que vous faites subir aux autres. La population le ressent de manière très forte, elle a subi la conséquence des fermetures de guichets de certaines banques et je pourrais d'ailleurs dire la même chose pour certaines postes, pour le personnel à mobilité réduite, c'est encore pire. D'ailleurs, il y a qu'à voir les quelques guichets qui existent, allez essayer avec quelqu'un qui a des problèmes de mobilité ou quelqu'un en chaise roulante, je vous invite à faire l'exercice et vous verrez. D'ailleurs cet exemple illustre parfaitement les conséquences terribles que nous devons subir et qui pénalisent les citoyens qui voient des services de proximité disparaître comme je l'ai dit, et ici, ce sont les banques et les postes, et vous ne réagissez pas, et c'est ça la cerise sur le gâteau, c'est que les habitants n'ont pas l'impression d'être défendus par leur commune, ils n'ont pas l'impression d'être défendus par leur majorité. Ils sont venu la dernière fois ici et vous avez dit que ce n'était pas vous, que ce n'était pas de votre faute, que c'était les autres, les banques, le fédéral..., c'est toujours quelqu'un d'autre. Molenbeek subit un bashing, vous l'avez dit dans votre intervention. C'est vrai, un bashing qui est injuste et qui est permanent suite aux attentats et vous, vous profitez de l'occasion et donc j'imagine qu'il n'y a pas de réflexion et vous augmentez la taxe sur les chambres. Vous augmentez la taxe sur les chambres au moment même où notre commune semble être moins attractive pour certains et où des sociétés privées acceptent quand même d'investir. Tout ça est assez surréaliste et assez contradictoire. J'ai assisté à l'inauguration en grande pompe de l'hôtel Belvue et en même temps, vous menez des politiques qui ne favorisent pas l'investissement dans nos quartiers, dans nos communes. Voilà, on est passé d'un montant de 41.500 euros à 71.000 euros et vous prévoyez dans votre budget 2016 171.000 euros à ce niveau-là. Nous trouvons en tout cas que c'est un mauvais signal, un très mauvais signal que vous donnez en tout cas à des probables investisseurs. C'est dommage d'autant plus que le bashing, il existe, il est présent d'autant plus qu'on a des représentants au niveau fédéral également mais, Madame la Bourgmestre, vous ne semblez pas avoir une grande influence par rapport à ça au niveau du fédéral. Je laisserai une de mes collègues faire un commentaire par rapport au tourisme justement et tout le monde le dit, les commerçants, les hôtels souffrent. Dans la capitale, dans tout Bruxelles comme à Molenbeek, personne n'est épargné, et d'ailleurs nous attendons en vain du fédéral qui a imposé le knock-down, qui a imposé la fermeture de Bruxelles, qui a entraîné en tout cas l'aggravation des conditions économiques de ses commerçants, des interventions et j'ose espérer que Madame la Bourgmestre, au fédéral, vous qui êtes députée fédérale aujourd'hui, vous qui êtes en même temps membre dans cette majorité fédérale, vous allez pouvoir peser en tout cas pour faire en sorte qu'on vienne en aide aux gens qui à Bruxelles, et dans notre commune, font vivre également économiquement cette région.

Pour les commerçants, ma collègue l'a dit, j'ai un autre collègue qui reviendra là-dessus, il n'y a toujours pas de plan de développement économique. D'ailleurs, il était annoncé dans la première note de politique générale. On est en 2016 et on n'a toujours pas de plan de développement. Peut-être qu'on l'aura avant les élections et j'apprends qu'il a quasi disparu de votre nouvelle note de politique, on va l'appeler comme ça votre nouvelle

note de politique générale, c'est assez curieux. Je pense qu'on va demander à notre ami Gjanaj de vous en concocter une qui sera certainement prête pour 2018.

Je rappelle également que Jef Van Damme est revenu ici par rapport aux conditions difficiles des commerçants de la chaussée de Gand. Avec une chaussée de Gand qui est en train de mourir à petit feu et là, il n'y a pas de vision d'action et j'ai envie de dire, est-ce que quelqu'un a pensé et a imaginé à un moment donné de faire une évaluation des conséquences de la fermeture à 20 h pour les commerçants ? Est-ce que quelqu'un dans cette commune a imaginé à un moment donné de faire cette évaluation ? Je pense qu'on ne peut pas faire d'économie. Je ne vais pas revenir sur toutes les nouvelles taxes que vous proposez et la taxe sur le précompte immobilier, l'Echevin l'a rappelé dans la presse aujourd'hui, + 17%. Au niveau des garderies que vous avez rendues payantes, et malgré les contestations, vous continuez à les maintenir payantes et vous augmentez même la participation des parents. C'est assez curieux d'autant plus qu'on ne sait toujours pas que deviennent les enfants qui ne fréquentent pas les garderies, plus de la moitié. On n'a toujours pas d'évaluation concrète, et il y a des parents qui continuent à attendre devant les écoles.

Concernant le CPAS, le CPAS reste une grande inquiétude. Pour nous, malgré la sympathique présentation qui a été faite en sections réunies, et on a eu un débat très animé pour une fois d'ailleurs par rapport à la politique du CPAS, je pense que l'opposition n'y est pas pour rien, mais néanmoins nous avons cru déceler dans les grimaces et les mimiques du Président et de certains membres du CPAS une ombre au tableau. Nous avons l'impression que le nombre de dossiers par assistante sociale ne fait qu'augmenter, si, le nombre de dossier à traiter par rapport au nombre d'assistantes sociales ne fait qu'augmenter ou alors les assistantes sociales diminuent. Ça c'est un problème pour le CPAS. C'est un problème qui est très grave. Il y a également un problème, une anomalie que nous descellons, c'est dans la politique de réinsertion professionnelle, et je le dis avec d'autant plus de tristesse, que la personnalité du Président du CPAS, qui est un spécialiste et un expert justement de l'économie sociale, de la réinsertion socio-professionnelle, et bien c'est un peu le parent pauvre. Au CPAS, on n'a pas l'impression de faire grand-chose au niveau des éléments de synergie et rien n'est fait pour donner au CPAS le moyen de jouer un rôle de pivot et de soutien dans une possible réinsertion, alors que beaucoup d'usagers, trop d'usagers ont besoin d'aide et de conseils, alors que parmi ces gens, certains pourraient être mis au boulot en passant notamment par une formation. A Bruxelles, il existe un certain nombre d'opérateurs assez importants. Je suis assez surpris que le CPAS de Molenbeek qui est un CPAS qui doit gérer une population pauvre, précarisée, mais une population avec beaucoup de jeunes, n'a pas activé la garantie jeunes comme à la Commune d'ailleurs, qu'on n'ait pas pris la peine d'activer la garantie jeunes, alors que ça se fait dans d'autres communes. Notre jeunesse se désespère de parvenir à se projeter dans l'avenir et de se construire un projet d'avenir et rien n'est fait pour offrir cette possibilité de se réaliser.

Nos personnes âgées ont aussi besoin d'aide et de soutien et de ce côté, c'est pareil il n'y a pas de réel concrétisation, par exemple quant à la politique orientée vers les personnes d'origines étrangères, on n'est nulle part. Vous l'avez dit tout à l'heure, mais vous l'avez dit aussi l'année passée, vous l'avez dit l'année d'avant et vous l'avez dit en 2012, quand vous avez pris le pouvoir. Donc, chaque année, on nous dit la même chose. On va essayer de faire quelque chose, on va y réfléchir. Pendant ce temps, la population prend de l'âge, elle vieillit et on ne fait malheureusement pas grand-chose, alors que c'était dans votre note de politique générale précédente.

Donc voilà, ma collègue l'a rappelé dans la précédente note, une demi page, 120 mots je crois, 120 mots sur le CPAS dans la précédente note 2015 sur le CPAS. Aujourd'hui, trois lignes et encore je suis généreux. Je suis généreux parce qu'il n'y a qu'un point, donc

c'est deux lignes. Donc, il y a deux lignes sur le CPAS, c'est vous dire l'importance que cette majorité donne au CPAS.

Je vais essayer d'éliminer certaines remarques que je voulais faire. Mais par rapport à l'enseignement, j'ai une collègue qui interviendra de manière plus approfondie. J'ai parlé des garderies qui restent problématiques. Je pense que vous avez un problème que vous ne gérez pas, c'est par rapport à vos inscriptions et dans votre vision d'avenir et votre vision de politique, je n'ai vu, dans votre budget, aucune référence à la création d'une école secondaire, aucune, alors qu'elle était présente dans votre précédente note de politique générale 2012-2015, rien, nada, même pas une étude, alors que vos voisins d'Anderlecht viennent de lancer la création d'une école secondaire au Ceria.

Alors, la culture, si je reprends l'exemple italien, on a décidé, de manière courageuse, malgré les difficultés, d'investir pour chaque euro investi dans la sécurité, on investit 1 euro dans la culture. On ne peut pas en dire autant de Molenbeek. Je ne dis pas que Molenbeek doit faire pareil. Si Molenbeek devait investir autant d'euros dans la culture que dans la sécurité, je pense qu'on a une Echevine de la Culture qui ferait des bonds de joie. Mais finalement pas grand-chose, on reste dans le statu quo, j'ai envie de dire heureusement que vous avez eu le titre grâce à l'ancienne majorité et grâce à l'ancien Bourgmestre de Molenbeek, de Métropole Culture 2014 pour vous pavaner ici et là, parce que depuis lors, plus rien. Alors, petite curiosité quand même, au niveau de la culture qui doit être également un lieu de rencontre et une synergie entre les personnes, entre les gens, et nous y reviendront dans ce conseil communal, parce qu'il y a des visions différentes dans cette commune, je me pose une question, c'est que les activités qui sont organisées ici, et on a des gens de qualité qui travaillent dans les services, fort heureusement, ce sont des moments de rencontre, des moments de convivialité comme par exemple à la fin des spectacles, prendre une verre. Je suis toujours surpris et étonné de savoir pourquoi à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, quand vous prenez un verre, vous devez payer, au Karreveld, c'est gratuit. J'aimerais bien savoir pourquoi quand il y a un drink au Karreveld, c'est gratuit et pourquoi à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, il faut payer ? Il ne faut pas dire non, car vous avez fait voter un règlement où il faut payer à la Maison des Cultures et je constate, je n'y vais pas tout le temps, mais je constate qu'au Karreveld, c'est gratuit. Je n'ai pas parlé du Musée communal qui est en léthargie et qui est sous respiration artificielle depuis un certain nombre d'années. J'ai vu qu'on augmente de 15.000 € dans le budget, je ne sais pas très bien pour faire quoi.

Je voudrais aussi parler du Sport. Pour le sport, on reviendra sur le sport de manière plus détaillée, mais je pense que dans cette commune, vous avez un problème de gestion des travaux. Il y a vraiment, en fait quand je dis sport, je vais vous donner un exemple de sport. Vous avez vraiment un problème avec la gestion de vos travaux. Tous les chantiers de vos travaux sont vraiment catastrophiques. L'exemple du Sippelberg avec les retards colossaux. Des retards, ça peut arriver. J'ai vu que, on m'a dit qu'il y avait de l'instabilité au niveau du terrain. On a fait des trous, on a mis des planches, vous avez des problèmes avec la firme. Ça peut se comprendre, vous n'êtes pas responsables, de toute façon, vous n'êtes jamais responsable de rien. Ce que j'ai envie de dire, c'est il y a une difficulté et c'est que pendant que ce chantier traîne, et pas de votre faute, l'autre chantier qui devait démarrer par rapport aux vestiaires ne démarre pas à cause du fait que la salle n'est pas terminée. La conséquence pour les habitants, c'est quoi, c'est que les gens qui viennent faire du sport au Sippelberg doivent se déshabiller dans la salle, Mesdames et Messieurs, les gens qui font du sport au Sippelberg, la journée ou la soirée, doivent se déshabiller dans la salle de sport et je ne parle même pas des autres vestiaires, il n'y a plus de portes, il y a des portes cassées, il n'y a même plus de toilettes et parfois pas d'eau chaude, ni d'eau froide. Je me demande pourquoi dans le budget vous n'avez pas prévu, par exemple, de manière pragmatique, l'acquisition ou la location de conteneurs vestiaires convenables pour mettre à disposition

des gens, si vous avez des travaux qui trainent, des difficultés, ça fait plus de deux ans que ça traîne, pourquoi ne pas prendre la peine ? Je n'ai vu nulle part dans le budget que vous avez prévu de faire ça et je trouve que, face aux difficultés, il aurait fallu le faire.

Je suis un peu étonné que dans une commune comme Molenbeek-Saint-Jean, une commune dynamique où il y a une population de jeunes qui augmente, pourquoi est-ce qu'on n'a pas fait le choix d'essayer de réactiver, réanimer les chèques sport ? La possibilité en tout cas d'aider financièrement des familles à revenus modestes pour pouvoir inscrire des enfants dans un club de sport. Vous savez très bien les valeurs, les bienfaits d'une activité sportive et c'est dommage et je vous le dit que c'est d'autant plus dommage qu'une autre commune de Bruxelles, que vous avez déjà prise plusieurs fois en exemple, Saint-Josse-ten-Noode, avec son Bourgmestre Emir Kir, qui est une commune encore plus pauvre que la nôtre, et bien eux, ils ont réactivé sur fonds propres les chèques sports et la possibilité d'aider des jeunes à aller dans un club sportif et là, je trouve que vous avez raté le rendez-vous, vous avez raté l'occasion.

Alors, dernier exemple, et je m'arrêterai là avant ma conclusion, la mobilité. La mobilité, c'est catastrophique. Quand j'ai dit que c'était déprimant votre budget, déprimant vos présentations, la mobilité à Molenbeek, c'est catastrophique. J'ai envie de dire, Jef, revient vite. C'est catastrophique, j'ai entendu un Bourgmestre parler de stationnement. Qui, ici, n'a pas constaté et remarqué, que non seulement, les places de stationnement disparaissent, mais il n'y a aucune solution qui est trouvée. Les gens dans les quartiers tournent, là où ils habitent, ils tournent en voiture pendant une heure, pendant deux heures et d'ailleurs, je me demande même si vous n'allez pas un jour être obligés de légaliser le stationnement en double file. Je ne dis pas qu'il faut le faire. Il y a des habitants dans cette commune qui stationnent en double file la nuit parce qu'ils ne trouvent pas de place. Je ne sais pas, mais il faut ouvrir les yeux. Il faut vous rendre compte qu'il y a un problème, il y a une difficulté, il y a une anomalie et gouverner, c'est prévoir et à ce niveau-là, vous êtes nulle part, c'est nada.

Alors, pour conclure, Monsieur le Président, dans la presse vous avez parlé, l'Echevin a parlé d'un budget réaliste, d'un budget réalité, vérité. C'est vrai que ce budget, il est à l'image de votre politique, il est déprimant. C'est un budget déprimant, pathétique, sans souffle, sans énergie et votre équipe a aussi l'air déprimée, tout aussi déprimée que le budget et vous continuez à subir les politiques, à subir les événements en n'assumant jamais rien. Tout le monde connaît votre phrase légendaire « ce n'est pas nous, c'est les autres », tout le monde connaît votre slogan habituel, et je vous dis, le plus grave et le plus inquiétant, c'est que vous subissez, vous continuez de subir. On est devant des enjeux colossaux où on a besoin d'énergie, on a besoin de souffle nouveau, on a besoin de gens qui prennent les choses en main, on a besoin des gens qui rappellent à l'ordre, ces ministres fédéraux qui salissent et stigmatisent cette commune, qui salissent et stigmatisent les habitants et vous, non seulement vous subissez, mais en plus vous faites subir aux habitants votre manque de vision politique.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci, c'est toujours un peu difficile de passer après mon collègue Monsieur Ikazban. Je n'ai pas l'air d'être dépressif, ni déprimant. J'ai quand même essayé de me mettre sur

mon trente et un pour vous faire plaisir et vous montrer qu'on n'est pas tous à l'image d'un budget que vous considérez comme étant déprimant. Cela dit, c'est bien, Monsieur Ikazban, comme d'habitude vous demandez de respecter des règles pour aussitôt vous asseoir dessus. C'est ça qui est fantastique avec vous !

Je vais d'abord excuser mon collègue Dirk Berghmans qui n'a pas pu être présent aujourd'hui pour des raisons personnelles, mais ne vous inquiétez surtout pas, parce que beaucoup de personnes sont venues vers moi me demander de ses nouvelles et c'est très gentil de leurs part. Ne vous inquiétez pas, il sera bientôt de retour.

Pour le Groupe d'Intérêt communal, nous n'allons pas discuter de la note de politique générale parce que nous avons participé modestement à sa rédaction, nous la connaissons parfaitement et certaines de nos idées ont été reprises mais voilà, c'est un travail collectif et je pense que c'est un travail réaliste en fonction de la situation actuelle et dans le respect de chacun, en tout cas dans la mesure du possible, on ne gouverne malheureusement pas toujours selon ses opinions, mais d'après la situation. Votre discours que j'ai entendu tout à l'heure, et bien si vous étiez aux affaires je suis certain que dans la même situation, vous auriez un discours totalement différent, mais c'est le jeu politique et on s'y plie.

Vous faites votre travail d'opposition et c'est très bien. En tout cas, nous, nous ne sommes pas dans cette vision de politique politicienne. On essaie de voir la réalité en face. Et quand il faut faire des critiques, nous n'avons pas peur de les faire, nous les faisons.

L'étude et le vote d'un budget sont des moments importants, je dirais les plus importants de l'année pour un conseiller communal. Ce sont des choses sérieuses et rassurez-vous tout de suite, chers collègues, nous allons soutenir ce budget mais cependant nous allons formuler quelques critiques à son égard.

En effet, certains aspects de celui-ci ne nous apportent pas entièrement satisfaction. Et, à cet égard, nous formulerons certains souhaits en espérant qu'ils seront pris en considération pour les prochains exercices. Nous saurons les rappeler en temps utile.

En réalité, les institutions, les organisations humaines sont soumises aux mêmes règles qui régissent la nature, elles naissent, elles se développent, elles consomment, elles vieillissent et meurent. Elles sont susceptibles de développer également des maladies et si nous devons poser un diagnostic médical sur notre organisation, je dirais qu'elle est manifestement en mauvais état de santé parce qu'en surpoids. Malheureusement, notre commune n'est plus simplement au stade de la surcharge pondérale qu'un petit régime pourrait régler. Elle va vers une obésité morbide. Tout bon médecin aurait préconisé une diète à la dur, dès l'établissement du diagnostic.

Comme vous le saviez, il y a principalement deux leviers pour agir sur un budget. Soit on agit sur les recettes, soit on agit sur les dépenses, soit on essaie d'agir sur les eux en même temps. A l'étude des chiffres qui nous ont été présentés, on constate bien que certaines recettes ont augmenté, mais qu'on diminue les dépenses à doses homéopathique. Ce n'est clairement pas de notre gout.

Pour le groupe d'Intérêt communal, et cette critique vaut également pour le CPAS, la commune doit se concentrer sur ses missions premières. A force de vouloir faire beaucoup de choses, on devient finalement médiocre en tout.

La qualité du service à la population n'est pas toujours au rendez-vous. En plus, on pèse lourd sur le contribuable. Les chiffres sont là pour illustrer ce que je viens de dire. Prenons d'abord les recettes, hors dotation régionale et hors subsides, on table que le

précompte immobilier rapportera 34.290.000 €, soit une augmentation de 5.138.000 € en comparaison avec 2015. Je rappelle ici que notre groupe s'était abstenu sur l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier pour les motifs suivants : l'augmentation était trop importante et qu'en plus, à ce moment-là, la Région envisageait également d'augmenter son indice sur le PRI, ce qui fut chose faite en décembre. Donc, évidemment on nous reproche ici d'augmenter le PRI, mais les mêmes personnes qui nous le reprochent ici, le revotent au niveau régional. Les deux augmentations cumulées représentent une charge trop lourde pour les propriétaires qui possèdent un ou plusieurs biens à Molenbeek, ce qu'in fine, aura un impact sur les locataires par une hausse des loyers et donc une diminution du pouvoir d'achat des ménages. Ceci n'est ni dans l'intérêt des propriétaires, ni dans celui des locataires. On bénéficiera d'un report des recettes de l'IPP de 2015 à 2016 soit 1.650.000 €. Enfin, on table sur une augmentation de 762.000 € des taxes communales et sanctions administratives par rapport à 2015. Par contre, pour les recettes de prestations, on prévoit une diminution de 300.000 €. Néanmoins, cela nous donne en bout de course plus de 7.250.000 € de recettes supplémentaires à charge du contribuable, quel qu'il soit.

Maintenant, voyons les dépenses. Pour le personnel on prévoit une augmentation de 486.000 € par rapport à 2015. Pour les frais de fonctionnement, on prévoit une baisse de 350.000 € par rapport à 2015. Pour les transferts, on prévoit une baisse de 5.123.000 €, mais qui s'explique en grande partie par une diminution du transfert vers le CPAS comparativement à ce qui a été octroyé en 2015. Cela dit, au regard de la dotation, 2014 constitue finalement un retour au montant initial qui au demeurant représente une augmentation de plus de 25 % de ce qui a été octroyé à la fin de la législature précédente. Donc, c'est vrai, le CPAS, c'est deux lignes dans la note de politique générale, mais c'est sept million et demi en moyenne de plus que ce qui était donné sous la législature précédente.

Les dépenses de dettes feront un bond de 3.768.000 € principalement à raison de nouvelles charges de l'emprunt. On prévoit donc une baisse des dépenses de 1.217.000 € par rapport au résultat de 2015, y compris avec les 5.000.000 € du CPAS. Ce qui pousse un peu, à notre sens, la donne eu égard au résultat de 2014. Si l'on devait comparer avec celui-ci, l'écart ne serait pas négatif et confirmerait bien une tendance vers une augmentation des dépenses.

D'un côté nous avons donc plus de 7.000.000 € de recettes supplémentaires et de l'autre une diminution 1.200.000 € d'effort budgétaire sur les dépenses. Notre groupe estime que les efforts sont mal distribués et que les efforts sur les dépenses devront être plus conséquents à l'avenir afin d'envisager une baisse de pression sur les classes moyennes, les commerçants, les entreprises et les propriétaires de biens immobilier. Nous avertissons, s'il n'y a pas assez d'effort pour diminuer les dépenses, on ne s'en sortira pas. Notre remarque vaut pour la commune en tant que tel, mais également pour les dépenses de transferts.

En conclusion, ce budget est un budget que notre groupe qualifie de conservateur et n'est certainement pas un budget de réforme. Il s'inscrit dans une politique de continuité. En général, on essaie d'être dans la continuité quand la situation va bien et pas quand la situation ne va pas très bien. Cela nous déçoit un peu, car l'avantage d'une crise, c'est qu'elle donne l'occasion de réformer en profondeur, de marquer une rupture et cette occasion est à notre sens manquée une nouvelle fois.

Monsieur Haouari, vous êtes une personne qualifiée. Vous et nous et en particulier moi partageons beaucoup de visions communes et nous pensons que vous avez les mêmes recettes pour résoudre certains problèmes. Nous savons que c'est difficile, qu'il ne suffit pas de simplement dire « il y a qu'à », on peut laisser ça au PTB, mais maintenant, il tarde que

vous vos recettes pleinement en application et j'espère que nous ne serons pas déçus à l'avenir.

En ce qui concerne le CPAS, je l'ai rappelé il y a quelques instants, comparativement à ce qui était habituellement octroyé à la fin de la législature précédente, notre dotation vers le CPAS a augmenté très fortement de 25% par rapport aux années précédentes. Donc il y a un souci de cette commune de s'investir dans le social et de maintenir un maximum de personnes dans le giron de la cohésion sociale. Mais, quoi qu'il en soit, nous formulons les mêmes critiques qu'à l'égard de la commune. Le CPAS, c'est un filet qui est jeté sur l'abîme, mais si on cherche à l'étendre indéfiniment sans en ajouter les cordages, et bien les maillons s'écartent et beaucoup plus de personnes passent à travers et plongent dans l'abîme.

Nous avons une critique principale à formuler, c'est par rapport à la politique d'insertion socio-professionnelle. Nous pensons que le CPAS doit travailler de manière plus proche, plus proactive avec les nombreux centres de formation qui existent aujourd'hui à Bruxelles, que cela soit par rapport à la remise à niveau ou par rapport à de la formation valorisante. Le CPAS doit se reconcentrer, à notre sens, sur ses missions essentielles et doit tisser des partenariats et externaliser certaines autres de ses missions qui ne sont pas ses missions premières. Voilà, j'en ai terminé Monsieur le Président.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

M. Van Damme :

J'ai constaté que Monsieur Lakhloufi va s'abstenir. Ah non, je croyais que vous alliez faire la même chose que Monsieur le Président du CPAS qui a dit dans la presse qu'il allait s'abstenir sur son propre budget et puis qu'il va quand même voter pour. Je croyais que vous alliez faire la même chose. C'est très difficile de discuter de tout sur un quart d'heure. On a vu ça chez Monsieur Lakhloufi, mais je vais être court et aller droit au but.

En fait, le fil rouge qu'on retrouve à travers tant la déclaration triennale que le budget, c'est que toutes les bonnes choses, c'est la Commune qui les ont faites et toutes les choses qui ne vont pas, c'est la faute aux autres. C'est la faute soit à la majorité précédente, encore toujours après trois ans et demi, soit à la Région, soit aux externalités qu'on ne maîtrise pas et malgré tous ces efforts, on n'y arrive pas. Mais donc, c'est assez facile de faire un budget comme ça et de faire une note d'orientation générale en disant ça et en reprenant toutes les bonnes choses. Je vais en reprendre quelques-unes, comme exemple, en disant que toutes les bonnes choses, c'est nous et toutes les mauvaises choses, ce sont les autres.

Ik ga een paar voorbeelden geven om dat te staven want men denkt altijd dat het maar holle fazen zijn maar eigenlijk als je het bekijkt is dat heel ontvullend. In de beleidsnota staat er bijvoorbeeld dat jullie de Brunfaut toren gaan vernieuwen, dat jullie de cité Diongre gaan opkuisen, dat jullie het CLT gaan ondersteunen, dat de cour Saint-Lazare onlangs is gerenoveerd, dat er een nieuwe bevolkingsdienst en loketten komen, dat er scholen en crèches zijn bijgekomen. Wel al deze projecten die ik net heb opgesomd en nog veel meer zijn allemaal projecten die beslist zijn meer dan vijf jaar geleden door de vorige meerderheid. Wat we gezien hebben de vorige jaren zijn gewoon die bouwwerven zijn afgelopen nadat U de lintjes hebt mogen knippen maar ik vind het heel bizar om die projecten terug te vinden in uw beleidsverklaring 2016-2018. Het gaat over projecten die al af zijn of die bijna af zijn en U zegt 2016-2018 gaan we die projecten uitvoeren. De helft van

deze beleidsnota, la moitié de cette note, sont des choses qui sont terminées, qui sont passés, qui sont faites et le titre c'est 2016-2018. Donc pour moi, ça devrait être ce que vous allez faire, pas ce que nous avons fait et que vous avez inauguré. En fait, c'est que vous allez faire dans le futur que vous devriez mettre dans cette note d'orientation, mais on n'y retrouve rien. On retrouve malheureusement que des choses qui sont déjà en cours, qui sont déjà lancées, qui sont déjà terminées, comme pas mal de choses que je viens d'énumérer.

Het is nogal een zeer schrikwekkende vertoning als we zien dat al die projecten eigenlijk al bestonden in 2012. Ik ben met de loep door deze nota gegaan en ik heb zo goed als geen enkel project gevonden dat nog niet gelanceerd was in 2012. Ik heb zo goed als geen enkel nieuw project gevonden. Mijnheer El Khannouss u mag er gerust een aantal opsommen maar ik heb dit niet gevonden. Integendeel, ik heb projecten gevonden en mijn collega Olivia P'Tito heeft het al gezegd ik heb projecten gezien die in uw versie van uw beleidsnota 2013 stonden voor uw legislatuur die ondertussen zijn verdwenen en niet gerealiseerd. Dus, U heeft in 2013 dingen aangekondigd die U vandaag al geschrapt hebt en al opgegeven hebt. Er zijn jammer genoeg geen nieuwe projecten toegekomen. Dat is eigenlijk voor de Molenbeekenaar vind ik het fundamentele en verschrikwekkende dat er vandaag gebeurt. Want de projecten die U vandaag lanceert die zullen twee, drie, vier, vijf jaar nodig hebben om effectief tot stand te komen en dat betekent dat we vandaag nog niet vandaag zien we wat er in het verleden gedaan is en dat is zeer goed. Vandaag gebeurt er van alles. Alleen betekent dit als we nu geen nieuwe projecten lanceren dat er binnen twee, drie, vier, vijf jaar niets meer gaat bewegen en dat we dus een totale stilstand zullen creëren van deze gemeente en een gemeente als Molenbeek waar constant mensen bijkomen waar de sociale economische uitdagingen gigantisch zijn betekent stilstaan achteruit gaan. En dus binnen twee a drie jaar gaan we moeten merken dat eigenlijk deze gemeente stil staat, dat er geen nieuwe projecten zijn dat er geen nieuwe scholen zijn dat er geen nieuwe crèches zijn dat er geen nieuwe woningen zijn die gebouwd worden. Ja mevrouw de Burgemeester, ik zie alleen maar projecten die al gelanceerd zijn in het verleden. Ik zie geen nieuwe projecten. U heeft niets aangekondigd dat wij in 2012 niet samen in gang hebben gezet en dat verontrust me voor een college dat zich nog steeds in haar witte broodsweken denkt maar dat eigenlijk al heel ver gevorderd is. We zijn al over half weg in deze legislatuur.

Wat mij ook stoort zowel in het budget als in de nota is dat U constant projecten opsomt die eigenlijk niet uw projecten zijn. De CLT molenbeek heeft dat niet gelanceerd he molenbeek heeft daar niets aan gedaan. Dat is met steun van het gewest gelanceerd in het verleden. wijkcontracten U somt allemaal wijkcontracten op, wat u gaat doen met wijkcontracten, dat is het Gewest. Het Gewest financiert al die zaken. Molenbeek legt daar geen cent aan bij. Het Gewest doet dat allemaal en U verkoopt dat als zijnde de realisaties van uw meerderheid en jammer genoeg is dat niet de realiteit. U zegt dat U nieuwe glascontainers gaat installeren. Dat is fantastisch maar die glascontainers worden voor 100% door het Gewest betaald. De gemeente zit daar voor niks tussen. Dus dan vraag ik mij af wat doet het gemeentelijk niveau eigenlijk nog wel? Welke van deze projecten die hier in zijn zijprojecten die U uitvoert en die niet gewoon dagelijkse bestuur zijn van de gemeente maar die projecten zijn die gericht zijn op de toekomst en ik zie er eigenlijk heel weinig.

Ik kom dan bij het budget en ik ga ook al aankondigen dat mijn collega Tania Dekens iets zal zeggen over het budget van het OCMW dat eigenlijk om mee te huilen is. Mijnheer de Voorzitter van het OCMW heeft zelf aangegeven in de pers op een interview meet de tv dat U zich ging onthouden met de stemming van uw eigen budget omdat U het zo problematisch vond. U heeft die aankondiging gedaan om 12 uur 's middags en om zeven uur 's avonds is het de stemming van het budget en dan stemt U toch voor. Heerlijk gezegd begrijp ik dat niet. U moet ons toch eens uitleggen waarom U op zes uur tijd van gedacht verandert. Misschien dat U heeft omgedraaid omdat U schrik had om uw postje te verliezen alleszins het is abominabel uw OCMW budget en mijn college Tania Dekens zal het U

illustreren met een aantal cijfers. Maar niet alleen het OCMW budget is abominabel maar ook het budget van de hele gemeente is un budget misère. C'est un budget pour pleurer. C'est un budget qui est tellement triste, qui fait tellement mal, qu'on a quasi pitié de vous parce que c'est vraiment quelque chose qui est pitoyable, qui est vraiment désastreux pour une commune de 100.000 habitants. En gros, qu'est-ce qui se passe ? Les taxes augmentent et pas un petit peu, les taxes augmentent énormément à un moment où nos habitants, nos riverains, nos molenbeekoïses sont déjà tellement opprimés par une crise économique et par les mesures que le niveau fédéral prend, qui font tellement mal pour beaucoup de ménages molenbeekoïses. Donc, les taxes que vous maîtrisez augmentent encore, tandis que vous les avez déjà augmentées les années précédentes aussi. En même temps, les investissements du soutien social soit stagnent, soit sont réduites. Stagner dans une commune qui grandit, où chaque année il y a des milliers de nouveaux riverains, ça veut dire que le service est réduit. Parce que si on a le même montant pour servir plus de gens, ça veut dire qu'il y a moins de services. C'est assez simple.

Dat is de realiteit vandaag is dat er wel geld is voor bijvoorbeeld de politie, het politiebudget verhoogt met 2,5% terwijl het budget voor sport, cultuur daalt terwijl het budget voor jeugd daalt terwijl het budget voor het OCMW daalt terwijl het budget voor onderwijs stagneert en p het moment dat er meer en meer kinderen bijkomen en dus wat zien we enerzijds meer lasten en anderzijds minder rechten, minder dingen waarop de burger van deze gemeente die het een beetje moeilijker heeft op kan terug vallen en dat is eigenlijk een hele trieste zaak die heel erg veel pijn doet en bovendien moeten we constateren dat de inspanning die de gemeente levert omdat recht te trekken dat die eigenlijk moet werken. U zegt zelf in uw nota les recettes en sanctions administratives ne décollent pas. C'est la note que vous avez distribuée qui le dit et vous ne comprenez pas pourquoi. Quand je regarde dans la commune, je n'ai pas l'impression qu'il y a un manque d'infractions. En sortant de cette porte, en marchant cent mètres, je peux vous dire que j'aurai au moins constaté trois infractions qui seraient sanctionnables par sanctions administratives. Apparemment, vous ne le faites pas parce que vos recettes en sanctions administratives diminuent, mais en même temps, les rues restent aussi sales. On voit aussi souvent des dépôts clandestins. On voit des gens qui stationnent en infraction tout le temps, qui roulet comme des fous dans nos rues et donc il n'y a pas de manque d'infractions, il y a un manque de recettes. C'est très bizarre que vos manques de recettes diminuent à un moment où on a l'impression que les incivilités à Molenbeek ne cessent de s'accumuler. En somme, quand on voit qu'en fin de courses, même dans votre plan triennal que vous avancez, vous n'arrivez toujours pas en équilibre. Donc en 2018, vous prévoyez toujours un déficit de plus de 2.000.000 € de quasi 3.000.000 €. Donc, vous nous présentez aujourd'hui un plan triennal dans le but d'être en équilibre en 2018, mais vous dites vous-même, Madame la Bourgmestre, que pour le moment, vous n'avez pas encore pris toutes les mesures nécessaires pour arriver à cet équilibre en 2018. Donc vous allez encore devoir prendre pour 2,7 millions d'euros, d'efforts supplémentaires, des efforts qui ne sont pas encore là. Vous demandez d'approuver un plan qui n'est pas complet parce qu'il y a un trou de 2,7 millions d'euros. Vous nous demandez de voter en quelques sortes un chèque en blanc. Vous nous demandez de voter un budget qui ne tient pas la route et dans lequel vous dites on a un trou, faites-nous confiance, on va le résoudre ce trou, on ne sait pas comment, mais on doit quand-même voter les yeux fermés un budget fou. C'est un peu comme au Fédéral.

Dus op gewestelijk niveau Mevrouw de burgemeester is er een budget in evenwicht en al jaren is dat in evenwicht en dat weet U even goed als ik. Dus het resultaat voor deze gemeente is catastrofaal en vooral voor de inwoners is het catastrofaal. Ik schaam me eigenlijk in uw plaats. Ik schaam mij in uw plaats omdat ik denk dat niet alleen doet u de inwoners nog meer pijn u brengt ook geen perspectief aan. U zegt niet binnen twee of drie jaar s het probleem opgelost, kijk we moeten deze inspanning even doen en dan gaat het

beter. Neen, u zegt eigenlijk dit is miserie en het zal alleen maar slechter gaan. Wij kunnen dit budget echt niet stemmen.

Dhr. de Voorzitter :

Dank U mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Merci Monsieur le Président, alors malgré la crise et l'héritage financier auquel a dû faire face la commune, la majorité, dois-je rappeler que les difficultés financières sont apparues dès le début de la mandature et que donc forcément les causes sont antérieures à la mise en place de la nouvelle majorité. On parle de cette mandature-ci. Bien sûr et malheureusement on en a parlé lors des sections réunies concernant le CPAS, il a fallu déplorer des départs à la pension qui n'ont pas été remplacés. On a vu que les dotations sont réservés aux associations para-communales et aux institutions comme le CPAS, Monsieur le Président du CPAS l'a rappelé lors de son intervention, la dotation du CPAS a augmenté de 25% en quatre ans. Il est évident que les défis auxquels sont confrontés la population molenbeekoise et le CPAS sont importants et là aussi, malheureusement c'est pas nous, c'est en partie les autres. Faut-il rappeler l'exclusion des chômeurs qui causent des ravages énormes dans tout le pays ? Malgré cela, on tente des investissements. La création d'écoles, les places sont plus nombreuses dans nos crèches, le pôle jeunesse par exemple, des espaces verts, des logements et le contrat de quartier, le nouveau contrat de quartier notamment Petite Senne.

Au niveau des recettes, effectivement, on demande un effort à certaines catégories d'institutions ou de personnes habitant Molenbeek. On vise effectivement des personnes qui ont peut-être un peu plus de moyens. Les multipropriétaires, ceux qui louent plusieurs logements. Sont épargnés, ceux qui donneront en location leurs logements en gestion à des agences immobilières sociales. Rappelons qu'une prime sera octroyée justement à ces mono-propriétaires et aux propriétaires qui donnent leurs logements en location. Une taxe sera également prévue d'un euro pour les touristes et on vise bien sur les spéculateurs et les personnes qui louent des logements insalubres. Alors, les taxes sur les banques, et je ne vais certainement pas pleurer parce qu'on taxe des banques, ça fait un peu penser à ceux qui sont contre les impôts sur la fortune, enfin sur les personnes plus fortunées parce que ça les fait fuir. Et bien non, les personnes qui ont plus de moyens doivent contribuer et donc les banques doivent contribuer. Alors, qu'on m'explique pourquoi il y a pleins d'agences dans ce quartier-ci et pourquoi les agences fuient le centre historique. J'ai déjà eu l'occasion de le dire. Je pense qu'on est aussi à Molenbeek dans ce quartier. Alors, en ce qui concerne les autres types de taxes, et ben oui, il y a par exemple les marchands de sommeil qui sont visés et les marchands de voiture du quartier Heyvaert.

Cette mandature est marquée par de nombreuses difficultés. Il y a eu les attentats et donc, toutes les questions qui sont liées aux problèmes des jeunes qui doivent être impérativement aidés. On l'a vu lors de la présentation du CPAS, les personnes de moins de 25 ans sont fortement impactées par la pauvreté. Donc, ceux qui accusent certaines personnes de victimiser les jeunes se trompent royalement.

Contrairement à ce qui a été dit, nous pensons que la politique actuelle est menée par, enfin se mène avec véritablement une vision à moyen et long terme. Nous pensons à divers plans, contrats qui ont été présentés qui ont été votés comme le plan énergie, comme le contrat logement, comme tout le travail qui a été fait sur la jeunesse avec les états

généraux de la jeunesse où les jeunes ont véritablement été consultés concernant les politiques qui les concernent. Les objectifs précis, mesurables ont été définis dans ces plans. C'est vrai que cette note de politique générale, elle fait un peu rapport, mais ça permet de ce dire voilà là où on en est aujourd'hui, ce qui a été fait aujourd'hui, avec précision, avec des chiffres, et ce qui va être fait demain de manière honnête.

Des actions concrètes ont déjà été menées et sont mentionnées dans ce plan. Alors, moi, je soulignerai le Conseil des Jeunes avec un vrai pouvoir. Les jeunes qui sont élus par leurs pairs et qui ont un vrai rôle d'instance consultative au non-abaissement des sanctions administratives communales aux moins de seize ans.

Pensons aussi à la politique environnementale, avec le recyclage du bois, avec la mise sur pied de potagers collectifs, avec des actions sur le développement durable, avec la volonté de vouloir tenter de diminuer l'énergie via l'achat groupé.

Sur le plan du logement, le Community Land Trust est une véritable innovation sur Molenbeek et les nouveaux logements mis en œuvre, donc les 279 nouveaux logements publics et gérés par les agences immobilières sociales.

Au niveau de l'enseignement, soulignons le fait que le projet a été mis en œuvre, d'immersion de la nouvelle école de la rue de Bonne, ce qui va incontestablement apporter une plus-value à nos jeunes qui, dès le plus jeune âge, pourront être d'avantage bilingues et avoir une scolarité dans les deux langues et j'espère que ce type d'initiative verra le jour petit à petit dans d'autres structures.

Oserais-je parler du partage du stade ? En ce qui concerne le partage du stade, il a fait couler beaucoup d'encre, même si il est néanmoins mis sur les rails.

La note de politique fait état de nouveaux logements à ouvrir, on en prévoit 900 et je vais également souligner la rénovation des logements sociaux existants, la tour Brunfaut et Potaerdegat notamment, pour permettre des logements plus grands et accueillir des familles nombreuses qui sont en grandes difficultés.

Alors, bien sûr que la fin de l'année dernière a vu l'arrivée du plan zone canal avec le renforcement du nombre de policiers, mais il est évident que ce type d'approche n'est pas suffisant. Il faudrait d'avantage de moyens pour la prévention et faire en sorte que le travail qui est mené pour améliorer la prévention et la lutte contre le radicalisme puisse être renforcé par l'engagement de personnel supplémentaire, puisque les défis sont de taille et la défiance des jeunes est importante.

Alors, les initiatives qui permettent la démocratie participative, c'est quelque chose qui me tient fort à cœur, ont bien vu le jour lors de cette mandature, mais soulignons le Conseil des Jeunes, soulignons le Conseil Consultatif du Logement, le Conseil des Aînés et j'ai posé mes questions lors de mon interpellation tout à l'heure et donc à ce sujet-là, j'attendrai les réponses lors de mon interpellation.

Alors, au niveau du sport, et bien oui, des initiatives sont mises en place et des projets sont proposés. Notamment par rapport au sport pour tous et donc il faut leur mise en œuvre et l'information par rapport aux projets existants pour permettre aux personnes qui sont en situation d'handicap de ne pas devoir faire toutes les structures sportives pour se voir essayer des tas de refus avant d'être acceptées quelque part.

Sur le plan de la santé, donc de nouveau pas mal d'initiatives, mais là aussi, on est attentifs à la santé, notamment tout ce qui touche à l'obésité, au tabagisme et aux maladies

qui découlent de ces problèmes, notamment le diabète qui est clairement une maladie sociale qui touche d'avantage les personnes moins favorisées.

Je vous remercie Monsieur le Président.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je voudrais peut être commencer en disant quelque chose que j'ai déjà répété maintes fois et avec lequel je voudrais introduire mes remarques sur le plan pour les prochaines trois années de cette majorité. Je voudrais d'abord saluer le Président du CPAS parce qu'il a exactement fait, à la fin de son discours, la chose que je vous demande de faire depuis quelques années, c'est-à-dire de défendre les intérêts des Molenbeekois et de reconnaître que cette commune est sous-financée structurellement. C'est quelque chose que je ne cesse de répéter pourquoi, parce que sinon, cette majorité sera condamnée à gérer juste la pénurie. Dans la gestion de la pénurie, il n'y a pas de bon choix. Dans la gestion de la pénurie, effectivement ce qu'on donne à l'un, est pris à l'autre. Je trouve que c'est vraiment très important que cette commune, et j'espère vraiment que le message du Président du CPAS puisse retentir un petit peu plus à Bruxelles et que la majorité de ce conseil le porte plus haut. Dans cette commune et avec cette majorité, on aime bien comparer d'autres communes, mais donc Molenbeek est effectivement la commune où le revenu moyen est le plus bas de la région. Molenbeek est effectivement la commune qui a, je pense, la triste réputation d'être une des championnes de la pauvreté et de la pauvreté des enfants. Je pense que c'est la première chose qu'il faut se dire parce que sinon, on ne va pas pouvoir s'en sortir, on ne va pas pouvoir rencontrer les besoins de nos citoyens, qui sont réels.

La deuxième chose que je voudrais dire, c'est que je suis content qu'il y ait des citoyens qui se mobilisent parce que les choses que vous faites, que vous mettez dans votre rapport qui est un rapport et pas une note d'orientation pour la plupart des chapitres, la plupart de ces choses ont été réalisées parce qu'il y a eu une pression citoyenne. Je vous cite par exemple le sport. Je pense que l'évènement le plus marquant, c'est le partage du stade par les deux clubs. Ce partage n'aurait pas pu avoir lieu si on avait suivi la ligne, si on avait suivi votre résolution, votre proposition de convention qui aurait laissé au White Star le jugement de ce partenariat. Il aurait même été possible qu'on ait suivi la correction du Groupe d'Intérêt Communal là-dessus. Donc, sur cet évènement sportif qui a marqué l'année dernière, heureusement que les citoyens se sont mobilisés. Sur cette école d'immersion, heureusement que les citoyens se sont mobilisés. A plusieurs reprises ils ont présentés, ils ont fait des propositions, des résolutions ont été proposées, refusées finalement. Le projet pilote a été voté. Peut-être que sans cette mobilisation on aurait peut-être eu deux ou trois années plus tard seulement un projet pilote ou peut-être, comme plein d'autres projets au début de votre note d'orientation globale, il aurait juste tout simplement disparu.

Heureusement qu'il y a des citoyens qui au niveau de l'enseignement se sont mobilisés pour revendiquer un rattrapage, une préparation pour le CEB. Sinon, je ne pense pas que ça aurait été fait, les moyens faisant défaut. On est très modeste avec ce projet, tellement modeste parce que je pense qu'on ne veut pas que d'autres écoles, d'autres parents en prennent l'exemple et demandent et exigent et revendiquent que ça se fasse dans d'autres écoles. Le fait que cette commune, contrairement à certaines déclarations, la

Bourgmestre n'a pas appliqué les sanctions administratives communales à partir de quatorze ans, c'est grâce à la mobilisation des associations des jeunes et l'avis du Conseil des jeunes. Le fait que cette commune n'a pas rendu payante l'utilisation des chaises, des tables pour les fêtes de quartier, tellement nécessaires dans cette commune pour la cohésion sociale et ce n'est pas parce qu'on n'a pas suivi l'avis d'un échevin qui a proposé à un moment donné d'augmenter, de rendre payant, c'est grâce aux associations qui se sont mobilisées, grâce à l'opposition qui a insisté sur le fait qu'il faut garder gratuit ce genre de services pour permettre aux citoyens d'organiser et de participer réellement à la cohésion sociale. Même le plus beau moment que j'ai vécu personnellement l'année passée, c'est le moment où on s'est tous retrouvés sur la Place communale, même ce moment est dû à la mobilisation des associations et des citoyens. Si un jour on sera fier peut-être en tant que commune d'être conséquent avec nos principes des droits de l'homme ou du droit international et de dire que des sociétés qui s'enrichissent et qui sont actives illégalement selon le droit international dans le territoire occupé en Palestine, si un jour on a un règlement, c'est parce que les gens se seront mobilisés pour. Dernièrement, peut-être pas la dernière des choses que j'espère que cette majorité réalisera sous la pression des citoyens pour faire les bons choix dans un budget sous pression, c'est ce parc qui j'espère verra le jour. Si on aura le parc, ce sera parce que la majorité n'a pas suivi son plan original et sous la pression des citoyens qui se sont mobilisés et ont défendu des plans plus ambitieux. Donc je suis content qu'il y ait des citoyens à Molenbeek ce qui permet de rappeler la priorité des citoyens.

Je pense que cette majorité manque d'ambition et la plupart des collègues l'ont dit, mais je voudrais vous rappeler le fait qu'un tiers des usagers du CPAS sont des jeunes, c'est choquant. Je trouve que la note pour les trois prochaines années ne donne pas réellement des réponses pour y remédier sérieusement. Donc je trouve que si la commune ne veut pas faire un plan réaliste mais ambitieux pour dire, ok comment on va suivre cinq cent jeunes à Molenbeek pour que d'ici trois ans on ait cinq cent jeunes en moins dans ce genre de situation d'une façon durable, je trouve qu'on devra prendre des autres mesures. Ce qui m'a interpellé, c'est que quand j'ai proposé la motion avec certaines propositions sur le plan social qui ont de l'ambition, ce ne sont pas les bonnes solutions selon vous, mais au moins qui défendent le point de vue qu'une commune sait mener des politiques qui créent de l'emploi, qu'une commune sait mener des politiques qui combattent la discrimination. Les réactions m'ont fait apprendre que cette commune, cette majorité trouve ça ridicule ou ne voit même pas l'importance de son ambition ou de sa mission. Ça, ça m'inquiète parce que je crains que dans trois ans, on fera comme de bons petits comptables le constat d'une stagnation de la situation.

Je pense qu'on devra investir et réclamer haut et fort que comme ils disent, il faut investir dans les projets, dans le plan sécurité canal, il faut investir à Molenbeek, il faut un plan d'investissement pour des logements et donc je suis désolé au niveau du logement, c'est une avancée, mais ce n'est pas suffisant. Je suis content que votre plan reprenne certains axes au niveau du Logement Molenbeekois, mais alors j'aimerais bien discuter pourquoi le Logement Molenbeekois, quand les citoyens ont vu passer un saut d'index, le Logement Molenbeekois a décidé de ne pas seulement indexer les loyers, mais d'aller au-dessus de cela même, et d'augmenter de 3,5 % les loyers de base. Ça, ce sont des politiques où le logement social n'est plus social, où au lieu de suivre la cherté de la vie, les loyers augmentent plus vite que les revenus des locataires. C'est inacceptable !

Au niveau de l'insalubrité, je dois dire que les multiples constats que je rencontre, les gens qui m'interpellent, montrent que finalement, il n'y a pas beaucoup d'avancée dans ce domaine-là parce que les mécanismes qui ont freiné les gens il y a cinq ans, continuent à les freiner maintenant. C'est-à-dire que les gens ont peur de se retrouver dans la rue, peur qu'il n'y ait pas d'alternatives, et donc je suis très content que cette institution sociale qui est

censée garantir que les gens ne soient pas dans la rue, c'est-à-dire que le CPAS a décidé de remettre le référent logement. Et donc, je veux dire que c'était complètement dingue qu'à Molenbeek où des dizaines de familles se retrouvent à des moments difficiles sans logement ne veulent plus aller au CPAS. Ce n'est que quand ils sont dans la merde complète, et ça c'est vraiment la fin du processus, il n'y a aucune institution qui les aide vraiment pour trouver un logement digne avec une alternative pour leur logement. Je pense qu'on a raté, au niveau du logement, quelques discussions de fond et j'invite l'échevin et la majorité de les refaire ici à chaque PPAS. J'ai posé la question « les logements privés qui pourront se rajouter, le nombre de logements qui sont prévus ou qui pourront se construire selon le PPAS, quelle est la vision de la majorité sur le nombre de logements sociaux sur ce qu'on appelle les charges sociales c'est-à-dire combien va-t-on imposer à des immobiliers, des grandes sociétés immobilières, de construire effectivement des logements sociaux ? Actuellement les logements sociaux font défaut dans cette commune. J'ai l'impression que cette majorité a l'impression qu'il y en a déjà de trop, il y a des discours que j'entends des membres des partis de la majorité qui disent : on ne va surement pas augmenter, encore rajouter des efforts avec le Logement Molenbeekois parce que ça va attirer des gens qui vivent dedans. Bien évidemment que ça va attirer des gens qui vivent dedans, mais donc cette commune a peur de cela et j'ai l'impression qu'il y a un désaccord de fond sur cette affaire là parce que les Molenbeekois en ont besoin. Il y a une pénurie énorme, ça coûte la peau des fesses, ça pousse les gens dans la pauvreté et cette commune met un frein sur certaines constructions ou rénovations et les moyens qui sont possibles. Ça, je pense qu'il faut oser en discuter dans le futur.

Au niveau de la jeunesse, je suis content qu'il y a le Conseil, mais je pense que c'est vraiment important de dire, qu'est-ce qu'on va faire avec ce qui est sorti de ce conseil ? Quelle réalisation on fera avec les revendications, les demandes que les jeunes ont faites. Ce qui m'interpelle dans le plan, c'est qu'au niveau de la discrimination, il n'y a rien. Je trouve que c'est frappant parce que si pendant les derniers mois il y a une chose que beaucoup de familles et de jeunes ont rappelé à nos politiciens, nos conseillers, dans les multiples interviews, c'est que oui, Molenbeek c'est encore la stigmatisation et si on a le malheur d'avoir des grands-parents et des arrière grands-parents qui sont venus d'un autre pays, oui nos chances ne sont pas les mêmes. Je trouve que la commune peut jouer un rôle important à ce niveau-là.

Je vais finir, si j'ai encore deux minutes pour conclure et je ne prendrai pas plus de temps que ça. J'aimerais bien que cette commune ait de l'ambition aussi au niveau de la discrimination et elle peut le faire, contrairement à ce que certains disent. Ce sont les autres, c'est le Centre d'Égalité des Chances. Au Pays-Bas, une des réussites de leur plan anti-discrimination, c'est un réseau avec des maillons très fins au niveau des guichets de signalement des réclamations dans les communes. Heureusement qu'il y a eu ça, parce que sinon, je peux vous dire et je peux demander à cent personnes dans la rue c'est quoi le lieu physique où ils doivent s'orienter en cas de discrimination, les gens ne le savent pas. Je pense que c'est réellement nécessaire que les gens aient un endroit simple et accessible à la commune où ils savent qu'ils vont pouvoir se faire aider. Je pense que le CPAS, Monsieur le Président a été très gentil et encore pas assez explicite dans son analyse et dans son constat que le budget qui est présenté, est à la limite. Je pense qu'on a dépassé la limite et je pense que le Président le sait lui-même et qu'il a l'avantage d'être une personne très loyale et je pense que tout le monde qui a suivi cette affaire le sait bien. On a dépassé les limites et donc le personnel ne pourra pas endosser plus que ça. Je pense qu'il faut le dire haut et fort et ce qui m'a interpellé, et ce qui m'inquiète, c'est que dans la présentation aux sections réunies, c'est qu'on se vante quelque part qu'au CPAS de Molenbeek, au niveau des pourcentages, il y a un grand pourcentage de redistribution. Mais en fait, ce grand pourcentage de distribution est le miroir d'un très petit pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement. Donc, on s'en vante, parce qu'on veut être efficace mais en fait cela veut

dire aussi que contrairement à d'autres, le CPAS, ce service du CPAS est sous doté de personnel est sous doté de moyens nécessaire pour pouvoir suivre tous les dossiers. Et je pense que ce qu'on fait maintenant, les quatre personnes qu'on emploie, qu'on pourra encore rajouter, on sait tous que c'est vraiment le stricte minimum et qu'il faudra beaucoup plus que ça. Cette majorité a finalement un réflexe que le gouvernement régional a peut-être eu pendant des années et des décennies, c'est de reporter les choix et les investissements. On doit donc faire attention de ne pas avoir un scénario tunnel dans les années à venir, parce que si maintenant au niveau du CPAS, on continue à désinvestir, si j'ai bien vu, dans le plan triennal, l'investissement est zéro. Je pense que c'est vraiment important d'éviter ce genre de trucs parce que si les gens n'ont plus d'ordinateur moderne pour travailler, je pense que ça va causer une perte d'efficacité et poser beaucoup de problèmes, de tensions avec le public, des problèmes au niveau des dossiers et peut être des pertes au niveau des subsides, parce que certains dossiers n'auront pas été remplis correctement.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame El Belghiti qui prend la fonction de cheffe de groupe.

Mme El Belghiti :

Merci, moi je serai moins longue que les collègues. Il est bien plus aisé d'être dans une opposition que dans une majorité, au sein d'une majorité. La majorité actuelle a hérité d'un budget je dois dire défaillant et nous le savons, puisque nous sommes sous tutelle par apport à la Région. Il n'est évidemment pas facile de démarrer avec un budget défaillant et je pense que l'opposition aussi doit prendre sa responsabilité au niveau de sa gestion dans le passé.

Molenbeek a subi des drames ces derniers temps et donc ça aussi, ce n'est pas lié uniquement à ces faits-là, mais bon, malheureusement ce sont des circonstances qui sont venues et qui sont aggravantes. Je vous rappelle que nous sommes dans un contexte de crise, nous sommes une commune de 100.000 habitants avec une extension démographique constante et qu'il n'est pas facile de gérer une telle commune dans ce contexte-là et donc, il faut être un bon père de famille.

Ma formation politique est fière de ses compétences, je dirais parce que notre échevin a géré comme un bon père de famille, avec un tel budget, il fallait faire des choix, des choix stratégiques et ces choix ne sont pas faciles évidemment. On a parlé de taxes, je rappelle seulement que les taxes ne concernent pas les citoyens. On a l'impression que dans cette majorité, on attaque les plus pauvres, et bien ce n'est pas du tout le cas. C'est une majorité qui est sur le terrain, qui est proche des habitants qui est à l'écoute et qui mène une politique innovante.

En matière de la jeunesse, on a travaillé sur la responsabilisation de la jeunesse et pas sur l'assistantat d'une jeunesse, et donc je crois qu'on a une nouvelle vision peut-être différente. Je dirais que la précédente majorité a mené un travail intéressant et je dirais que cette nouvelle majorité a sa particularité.

Je voulais également dire que j'aurais souhaité que l'opposition soit plus constructive comme elle l'était et qu'elle puisse être plus enthousiaste parce que nous sommes plus enthousiastes et nous comptons au niveau de la majorité continuer ce travail. Je pense

qu'un élu doit appeler un chat un chat et les choses sont telles qu'elles sont. Alors, il n'y a pas une majorité ancienne qui est extraordinaire, il y a des faits, la crise économique, il y a les faits qui sont venus, ces luttes contre la radicalisation, il y a des enjeux qui sont nouveaux et je pense que la proposition de cette note, mène vers un projet ambitieux dans un contexte très difficile.

Je me réjouis personnellement de certains projets qui ont vu le jour, comme par exemple le projet Ribeaupôle, c'est un projet qui me tient à cœur et qui aujourd'hui va voir le jour, alors que ça fait quelques années que je tentais de mener à bien ce projet. Molenbeek est une commune où il y a des points noirs et ça fait des années que nous devons travailler sur des projets très concrets et donc actuellement, il fait partie de l'ordre du jour.

Je pense également qu'il n'y a pas mal, au niveau logement, de constructions de logements. La propreté à l'air meilleure, je dois dire, les habitants ont l'air satisfaits, il y a moins de plaintes qu'au préalable et comme vous le savez, pas mal de nos élus sont des gens de terrain et nous sommes en contact avec des associations.

Je dois dire qu'au niveau de certaines structures, il y a une meilleure gestion que précédemment. C'est tout à fait réel et il y a des nouvelles politiques au niveau de l'emploi, des nouvelles dynamiques qui se créent. La commune ne crée pas des emplois, nous le savons et ça dépend souvent de subventions au niveau régional et fédéral, on n'engendre pas des nouveaux emplois, mais il y a des nouvelles dynamiques qui soutiennent les demandeurs d'emplois et donc si vous voulez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'échevin de l'emploi.

Je félicite également la nouvelle politique au niveau de la cohésion sociale. Je pense qu'elle a sa particularité. Ce sont des nouvelles dynamiques et je reste enthousiaste et je pense que les résultats se verront dans deux ans ou à l'échéance et j'encourage cette nouvelle majorité à continuer à œuvrer plutôt que dans des discours.

Merci.

M. le Président :

Merci Madame El Belghiti.

Je donne la parole à Monsieur Léonard.

M. Léonard :

Donc on sait que la définition du budget est le principal acte politique d'une majorité et des moyens qui y sont mis indiquent les priorités. Nous savons aussi tous combien dans une commune comme la nôtre, et dans les circonstances que nous connaissons, l'exercice peut être délicat. On l'a assez dit, Molenbeek est pauvre et même comme le note parfois notre Bourgmestre, être riche ici, c'est être de la classe moyenne. Comment aider les plus démunis à améliorer leurs situations tout en ne décourageant pas les un peu plus aisés, dont la présence est indispensable dans l'équilibre de l'ensemble ? Comment relever avec moins de moyens plus de défis ou à tout le moins, des défis plus complexes d'éducation, de logement, du vivre ensemble, de la propreté qui plus est dans un contexte de crise qui comme toujours frappe d'abord les plus faibles, comment ? Et bien en premier lieu, nous le savons, par la bonne gouvernance et une gestion rigoureuse des ressources. Sur le plan administratif, comme comptable, c'est la marque de fabrique de ce collège qui heureusement s'est mis à la tâche tout de suite et Dieu sait qu'il y a eu du travail. 2015 fut une année vérité, soldant douloureusement le passé, 2016 est l'année de la confirmation.

Au passage, en écoutant mon collègue Lakhloufi, je me suis souvenu, j'avais été un peu surpris qu'il est un admirateur de Robespierre. Pour ma part, je ne suis pas forcément partisan des grandes révolutions. Envers et contre tout, le collège maintient ses priorités. Comme l'a rappelé notre Bourgmestre, des résultats notables ont déjà été obtenus. Oui la sécurité s'améliore, les chiffres sont là. Oui, nos rues sont plus propres comme elles ne l'ont été depuis bien longtemps et il est bien téméraire, celui qui prétendait expliquer aux Molenbeekoïses qu'ils ne doivent pas voir ce qu'ils voient. On ne voit bien qu'avec les statistiques semble-t-il pour certains. Hormis des logements sociaux qui se construisent et des places de crèches et des écoles qui s'ouvrent, oui, les initiatives se multiplient. A la faveur des Contrats de Quartiers pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens pour favoriser l'expression citoyenne et au passage, merci à Dirk De block d'avoir à sa manière souligné combien la commune est à l'écoute pour développer l'ouverture aux autres et le respect mutuel, en particulier en décloisonnant les structures et les services. Oui, malgré un contexte de plus en plus difficile, la commune continue à soutenir le CPAS pour lui permettre de maintenir ces activités et oui, enfin tout cela se fait sans réduire les services à la population, mais au contraire en veillant tous selon ces besoins.

Je voudrais ici au passage remercier tous les employés de la commune, comme du CPAS, sans la motivation et l'implication de qui, rien ne serait possible. D'autant que reconnaissons-le, c'est en minimisant les inévitables conséquences pécuniaires pour nos citoyens que tout cela a été mis en œuvre. Avec, comme l'a rappelé ma collègue Khadija Tamditi, une inflexion toute particulière à l'encontre de ceux qui refusent de jouer le jeu honnêtement. Quant à l'avenir, nous avons entendu, priorité sur la jeunesse et sur tous ce qui favorise le vivre ensemble et le bien-être de nos concitoyens. Nous savons hélas combien ces questions peuvent être importantes. Alors, est-il possible de faire mieux ? Oui certainement, c'est toujours possible. Ai-je entendu ce soir des pistes concrètes et réalistes venant de l'opposition ? Pas vraiment, hélas. Comme d'habitude, ajouterais-je. Avec au passage ce rapport très particulier au passé qu'ont nos collègues socialistes et qu'on peut résumer assez simplement : quand c'est bien maintenant, c'est grâce à nous en réalité. Si, si, cherchez bien tout, tout, tout est grâce à nous, par contre n'envisagez pas un seul instant que nous assumons la moindre responsabilité d'éventuelles conséquences négatives.

Je pense que comme moi, vous suivez l'actualité en Belgique. Il me semble qu'il y ait presque comme une école de pensée en la matière au PS de Molenbeek et pour ce que j'en ai vu récemment, les citoyens et même la Belgique entière sont de moins en moins dupes.

La ligne défendue, la même chaque année, est claire. Soyons honnête. Investir plus, des grands projets, des grand projets on en a même entendu d'ailleurs par exemple mettre des conteneurs au Sippelberg sans augmenter les recettes, ni réduire les dépenses. Ou plutôt, c'est même un peu plus subtil que ça. Ok pour les réductions de dépenses et des hausses de recettes, mais à la condition expresse que personne n'en subisse les conséquences. Même les banques, même les banques doivent en subir les conséquences de ce passage. Je ne dis rien des soudaines vérités répressives de Monsieur Van Damme. J'imagine avec amusement son courroux, si les choses avaient été inversées et si c'est la commune qui avait annoncé clairement sa volonté de faire une chasse plus sévère au contrevenant, alors ce qu'on aurait sans doute entendu, c'est qu'on aurait persécuté les plus faibles et à coup sûr, les années trente, après, n'auraient pas été loin. C'est vraiment très subtil comme approche, un peu trop sans doute.

Pour ma part, j'ai beau faire comme l'an dernier, je reste peu convaincu et au nom du groupe MR, je tiens à renouveler ma confiance au collège pour mettre en œuvre ses projets et travailler en sorte au bénéfice des Molenbeekoïses. Comme elle l'a fait ces dernières années en assumant sa responsabilité plutôt que de se peigner de grands mots.

Aller, un dernier mot plus personnel, à Monsieur De Block qui n'est pas là. Croyez-le ou pas, je suis d'accord avec vous, comme avec le Président du CPAS. La situation m'inquiète moi aussi, car sur ces seules forces, Molenbeek ne peut pas tout. Vous au moins, vous posez ce diagnostic honnête. Mais ne croyez pas que ce Collège ménage ses efforts vers des échelons supérieurs de pouvoirs. Hélas, on l'a vu récemment, il faut parfois des catastrophes pour que les yeux s'ouvrent. En attendant, comme je vous l'ai dit, c'est à notre Bourgmestre et à sa majorité que j'accorde ma confiance.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Léonard.

J'ai terminé le tour des chefs de groupe qui souhaitaient prendre la parole et maintenant je donne la parole à Madame Dekens.

Mevr. Dekens :

Alors, ça ne va pas vous sembler une grande surprise. Ik ben al elk jaar tussengekomen op de begroting en meer bepaald op de begroting van het OCMW. Zoals ik al mee deelde ook in mijn tussenkomst in 2014 en 2015 is het zo dat het OCMW eigenlijk al vele jaren aan het besparen was e dat we nog steeds wat mij betreft extra getroffen worde bij de verdeling van de te realiseren besparingen. In 2015 hebt u de politiebegroting doen stijgen. Het OCMW die moest bij een extra besparingsronde nog een keer en stuk doen van 1.2 miljoen euro extra. Dit jaar krijgt de politie opnieuw meer en wij moeten weer besparen. Eind 2015 zaten we al op 6,6 miljoen euro besparing.

En tant que SP.A, on a soutenu la majorité, on a travaillé très constructivement au sein du CPAS, mais maintenant, je dois vous dire trop, c'est trop.

In de begroting 2016 die vandaag voorligt, vertrekken we van 4600 leefloners en als ik de boortabellen zie die ik elke maand krijg op de OCMW raad dan hadden we in november 2015 al 4756 leefloners. Dat zij er 156 meer. Wat betreft de dringende medische hulpverlening schrijve we braaf 1180 in de presentatie en de begroting maar we zijn al aan 1261. Dus als je dat bekijkt we zitten eind 2015 al op 200 meer dan dat eigenlijk het vertrekpunt is van onze begroting 2016 e wij nemen eigenlijk het meer maar mee eind 2018. Dus we lopen fel achter wat betreft de realiteit. En heel belangrijk punt voor ons is dat van het totaal van de 5.819 leefloners en equivalenten dat we 2060 min vijftwintig jarigen tellen.

Aujourd'hui 902 sont suivis par nos services et je sais que notre président est aussi triste qu'il y en a que 902 qu'on puisse suivre et qu'on aimerait tous qu'on arrive à en suivre beaucoup plus. Ces jeunes, on les laisse de côté. Ze worden aan hun lot overgelaten. Maar eigenlijk moeten we ze zo vlug mogelijk opvangen en klaarmaken voor de arbeidsmarkt om hen opnieuw een toekomst te geven. Maar we hebben daar geen middelen voor. We hopen u op het Gewest. We richten ons al niet meer tot de gemeente dat hebben we al opgegeven intussen we hopen nu op het Gewest voor middelen voor extra artikels 60 contracten, voor meer begeleiding en we zullen zien wat dat gaat geven. Of dat we gehoor gaan krijgen bij het Gewest. We hopen ook dat het College ons za steunen in onze vraag. De begroting dat vandaag voorligt, houdt ook nog geen rekening met de aankondiging van Mijnheer Borsu. We hebben kunnen lezen op 17 februari in de gazet dat de federale regering het minima gaat optrekken, dus ook de leefloon dus dat wil zegge dat wij in 2016 nog eens 218.000 euros vragen van de Gemeente. Er is ook een indexering dit jaar, 1 juli, dat wil zeggen dat

we nog een 445.000 euros extra gaan nodig hebben gewoon omdat te kunnen dekken. Van de gemeente die zit niet on onze begroting dus ik kondig u nu al aan dat er alweer 660.000 euros tekort zal zijn. Donc, il nous manque déjà aujourd'hui 660.000 euros en plus du fait qu'on a tenu compte que de 4.600 alors qu'on est à 4.756 etc. Donc, la Bourgmestre aime toujours parler d'un budget vérité.

Je veux juste finir avec un petit mot à Monsieur Majoros, il était très fier de dire que la dotation communale avait augmenté de 25 % depuis 2012 et même selon Monsieur Lakhroufi, 25 millions d'euros moins 21 millions d'euros, ça fait 7 millions d'euros, c'est plutôt 4 millions d'euros et pas 7 millions d'euros. Je pense que vous pouvez tous être fiers, parce que quand je compare 2012 avec aujourd'hui, vous avez aussi 20 % en plus de personnes qui touchent le RIS, donc cette majorité fait en sorte que cette commune est devenue plus pauvre et qu'on a de moins en moins de moyens.

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mevrouw Dekens.

Je donne la parole à Monsieur Gjanaj.

M. Gjanaj :

Chers collègues, Monsieur le Président, moi, je ne pourrais pas faire l'économie de revenir sur les réactions un peu pathétiques des chefs de groupes de la majorité, entre un Monsieur Léonard qui utilise une technique utilisée par François Hollande, une anaphore en essayant de nous faire croire que tout va bien, oui nous avons fait ceci, oui le logement va bien, oui les crèches etc., et Madame El Belghiti qui ne sait plus vraiment où elle en est, donc est-ce que c'est Docteur Jekyll ou Mister Hyde, et qui critique en tant que Mister Hyde docteur Jekyll, alors que c'est elle qui est en train de manipuler les produits et donc on se retrouve avec une situation...

D'abord je voudrais aussi parler des documents qui nous ont été envoyés. Normalement dans un budget, il y a une série d'annexes et ici, elles manquent. Ces annexes sont très intéressantes et elles nous permettraient d'avoir une analyse un peu plus complète par rapport à la situation de la Commune. Nous les demandons chaque année et on doit se rendre compte que ces documents ne sont pas présentés. C'est d'ailleurs la première fois, on ne nous donne même pas les annexes qu'on nous remettait chaque année et qui nous permettraient d'avoir une vue sur la trésorerie. Les documents que vous nous avez fournis, ce sont des extraits bancaires, ça ne compense pas le manque de tous ces documents.

Par ailleurs, dans tous les documents que vous nous avez remis, vous nous avez aussi remis le rapport du collège et là, je dois dire que j'ai été quand même assez effaré de voir que c'est carrément une autre présentation. Pour prendre un exemple, on nous avait parlé l'année passée d'économie sociale, le titre, c'était « emploi, économie sociale », cette année c'est redevenu « classes moyennes, économie emploi », et donc, Capri, c'est fini et l'exotisme aussi. On n'est plus dans l'économie sociale, on revient vers les classes moyennes, comme si on voulait se convaincre qu'on est en train de travailler pour les classes moyennes, alors que les éléments que je vais apporter vont montrer comment cette classe moyenne est malmenée. Un autre élément, on nous parlait de marché bio, de produits du terroir, on nous parlait aussi à terme d'un marché spécifique qu'on allait placer sur l'esplanade Sainte-Marie et bien tout ça, c'est fini, il n'y a plus du tout ces produits-là, ces produits du terroir. On peut comprendre d'ailleurs, parce qu'avec tout ce qui est annoncé, le moral des Molenbeekois n'est pas vraiment à aller produire des choses qu'on pourrait aller

vendre sur les marchés et que l'expansion n'est plus vraiment à la page en termes de développement économique.

Pour parler un peu plus de la situation budgétaire de la Commune, malgré de relatives bonnes nouvelles au niveau de l'impôt des personnes physiques, avec plus de 1,5 millions d'euros qui sont un report de l'année passée et que vous recevez cette année-ci, une augmentation de 10 % de toutes les taxes communales, avec une rentabilité plus importante des rentrées liées par exemple aux frais de garderie puisque même là, on arrive à rentabiliser en appauvrissant un peu plus les Molenbeekois et on compte sur le paiement de ces taxes-là, donc de leur appauvrissement, avec un coût en impôts en tous genres entre 50 et 200 € par mois, par entreprise molenbeekoise. On parlait des classes moyennes et du développement qu'on espère pour eux, donc une augmentation et un poids de l'impôt qui est à peu près 200 € en moyenne pour chaque entreprise par mois, une augmentation de 502 centimes du précompte immobilier, un montant plus important de compensation fiscale, et je dois aussi préciser qu'on nous indique dans les comptes qu'on avait prévu que la moitié de la compensation fiscale, soit près de 1,5 millions d'euros, alors que dans les documents, là encore, je remarque qu'il y a une incohérence par rapport au document que vous nous avez donné, puisque vous nous dites que dans les comptes, il est prévu la moitié, alors que dans les notes de synthèse que vous nous avez remises, le montant de la compensation fiscale est mis clairement, c'est-à-dire 2.723.000 €, donc je ne sais pas si c'est ce document-ci qui est bon ou bien l'autre document ? En tout cas, il y a une incohérence par rapport à ça.

M. le Président :

Monsieur Gjanaj, je vous demande de conclure.

M. Gjanaj :

Ne me faites pas ce coup-là, parce que vous le faites souvent... Je conclus, je remarque qu'il y a un déficit de 800.000 € et malgré le fait que vous êtes sous tutelle de la Région par rapport à l'élaboration de ce budget, vous êtes quand même dans une difficulté importante et cette difficulté ce ressent au niveau de la population.

Je dois aussi parler du personnel que vous dites gérer de mieux en mieux, or, quand je compare les chiffres du montant qui est alloué au personnel, je remarque qu'il n'y a pas vraiment une amélioration et même on peut remarquer qu'il y a une légère diminution par rapport à ce qui était prévu en 2015, donc il n'y a pas vraiment d'amélioration par rapport à ça.

Malgré tout ça, vous devez encore arriver à faire des économies et je me demande comment vous allez faire et ma question, c'est savoir comment vous allez faire pour en 2018 commencer à prendre des mesures pour compenser les 700.000 € de fonds de pension qu'on nous a accordés pendant ces trois années. Je me demande aussi comment vous allez faire pour continuer à fournir des services efficaces à la population et sans devoir l'accabler de plus en plus par rapport à ces politiques-là. Je remarque que vous êtes devenus des gestionnaires de dettes, puisque la seule façon pour vous d'arriver à équilibrer les choses, c'est que vous ne savez même plus où donner de la tête pour aller emprunter et vous êtes en train de parler de rentabiliser les taxes et donc il n'y a pas que ce lexique-là qui se voit chez vous. Moi, puisque Monsieur Lakhloufi nous a ouvert la voie, je dirais, puisqu'on a utilisé des termes médicaux, qu'au niveau de la recherche de solution, si je puis me permettre, vous avez une sorte de constipation intellectuelle et on se demande quel est le laxatif intellectuel qu'on va pouvoir vous injecter pour que vous puissiez arriver à une rentabilité ou en tout cas à équilibrer...

M. le Président :

Merci Monsieur Gjanaj.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

Dhr. Rahali :

Moi effectivement, je ne vais pas trop m'attarder parce que beaucoup de choses ont déjà été dites, ce que je retiendrai, c'est que malheureusement, non seulement par rapport à ce qui est consacré dans le budget, ce que je retiens, c'est une augmentation solide des taxes de manière générale pour les commerçants et les sociétés. Dans la note de politique, on nous parle souvent de la prévention, mais malheureusement notre police n'a reçu pour ordre que de la répression et ce n'est que dans ce sens-là qu'elle agit ces derniers temps, malheureusement.

Les Molenbeekois ont vraiment difficile avec ce budget, ils ont difficile à joindre les deux bouts, aucune politique n'est faite de façon vraiment pratique pour aider ces gens, donc la majorité de notre population, pour augmenter leur pouvoir d'achat. Les Molenbeekois sont taxés à tout bout de champ, c'est extraordinaire, je ne vais pas entrer dans les détails, ça ne sert à rien, nous connaissons tous la situation.

Très important aussi, c'est la jeunesse. À part le conseil consultatif de la jeunesse, à part ça, dans le budget il y a encore d'autres collègues qui l'ont rappelé, diminutions dans tous les budgets, sport, culture, enseignement etc.

Pour conclure, je ne retiens que deux choses : la répression et les taxes à tout bout de champ.

M. le Président :

Merci Monsieur Rahali.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le président.

Je vais essayer d'être succincte, surtout que beaucoup de choses ont déjà été dites. Effectivement, il s'agit ici de présenter un budget dans le cadre d'un contexte que nous connaissons toutes et tous, un contexte qui ne nous est pas favorable. Nous avons vu que malheureusement, les économies touchent la population en premier lieu, les taxes notamment, l'augmentation des taxes, les diminutions des subventions dans le domaine social. Je ne vais pas m'attarder là-dessus. Je vais peut-être évoquer la question de l'enseignement parce qu'effectivement la note de politique générale ne dit pas grand-chose, n'ambitionne pas du tout un plan enseignement comme j'aurais souhaité et espéré le lire, d'autant plus que nous savons toutes et tous que nous avons une population jeune. Dois-je vous rappeler qu'un tiers de notre population a moins de 25 ans, j'ai ici les chiffres de l'Observatoire bruxellois de l'emploi, la population molenbeekoise de moins de 20 ans est touchée par un chômage important, 38 % de chômage pour cette catégorie. Dois-je vous rappeler par rapport à l'enseignement, il n'y a malheureusement pas de projet du tout quant à la création d'écoles. J'ai entendu dans la note de politique générale de Madame la Bourgmestre, qu'on évoquait l'extension de pavillons scolaires, mais il n'y a

malheureusement aucune création d'écoles. Autant au début de votre législature il y a trois ans, vous parliez de création d'écoles, notamment d'une école secondaire, autant je suis ici abasourdie de voir que rien n'est évoqué à ce niveau-là. Toujours dans l'enseignement, force est de constater que malheureusement, on fait participer des parents dans les garderies scolaires, mais que vous diminuez en même temps les frais de fonctionnement de ces garderies. Ça, je ne comprends pas, je voudrais vraiment avoir les explications sur cette façon que vous avez de diminuer la subvention relative aux frais de fonctionnement concernant les garderies alors que la participation scolaire, la participation des parents, entre dans les recettes de cette enveloppe-là.

Ici, mon objectif n'est pas uniquement de pointer ce qui ne va pas, je voudrais quand même saluer le projet de l'école en immersion, c'est un bon projet et je pense qu'il faut le saluer. Je sais qu'il y a deux classes maternelles et ce serait intéressant qu'on puisse un jour revenir sur l'évaluation de cette école. Mais on ne peut pas s'arrêter uniquement à ce projet d'école en immersion, je voudrais quand même voir dans les trois prochaines années quelque chose de concret et pas uniquement des pavillons scolaires, car il n'y a malheureusement aucune création d'écoles qui est projetée.

Au sujet des subsides associatifs, je voudrais juste prendre l'exemple de la Cité joyeuse, j'ai noté qu'il y avait une augmentation de la subvention qui avoisine les 55.000 €, mais quid pour les autres associations, pourquoi augmenter les subsides pour la Cité joyeuse et rien pour les autres associations ?

Pour le personnel subventionné, je note une diminution des postes ACS et donc je voudrais bien qu'on me précise d'où provient cette diminution. À la page 47 du budget, on note un budget de 784.000 € qui diminuent à 558.000 €. On a donc un différentiel de 226.000 € et j'aimerais avoir des précisions à ce niveau-là.

M. le Président :

Ça, c'est une question que vous auriez dû poser en sections réunies, parce qu'à ce moment-là, on avait les techniciens qui auraient pu vous répondre, que peut-être il y avait un report sur un autre compte. C'est une question technique que vous posez.

Mme Tahar :

Ce n'est pas juste une question de chiffres, il s'agit aussi de savoir que ça concerne la réforme des ACS.

Par rapport au subside, vous semblez préconiser une politique de subsidiation qui rendrait compte d'une publication notamment sur le site Internet communal, de savoir où on en est au niveau des subsides alloués aux allocations et donc il est intéressant peut-être de savoir et d'avoir des garanties quant à la prise en compte de l'actualisation des procédures relatives aux subsides et donc de savoir combien d'associations reçoivent des subsides et de les publier annuellement, comme vous semblez le dire dans la note de politique générale 2012 - 2015. Tout ça pour vous dire que je reste quand même assez inquiète comme la plupart des personnes ici présentes au conseil communal, surtout concernant le CPAS, mon collègue essaiera d'être beaucoup plus détaillé sur la question du CPAS. On a dit lors des sections réunies que malheureusement des postes ne seront pas remplacés, moi je me pose quand même la question de l'emploi, de la charge de travail qui sera portée sur beaucoup de travailleurs, notamment les assistants sociaux et donc j'aimerais bien qu'on me donne des garanties à ce niveau-là, parce que souvent vous dites qu'il n'y aura pas de dossiers supplémentaires, mais moi Monsieur le Président du CPAS, je ne sais pas comment vous faites pour régler ce problème de postes qui ne sont pas remplacés.

Je terminerai simplement en disant que malheureusement, cette note de politique générale manque vraiment d'ambition, il n'y a pas grand-chose au niveau des projets concrets, vous avez rappelé le conseil de la jeunesse, encore une fois c'est un beau projet et je le salue, on ne peut que se féliciter aujourd'hui qu'il existe un organe, je veux simplement qu'on me donne aujourd'hui des garanties quant aux actions, quant aux propositions qui émanaient de ces jeunes et de nouveaux encore, on ne voit rien dans cette note de politique générale et je terminerai par dire aussi que je regrette et déplore aussi qu'il n'y ait rien concernant les mesures antidiscriminatoires. Vous avez consacré une partie relative à la lutte contre la radicalisation, ça passe aussi par la déconstruction des préjugés et par des mesures concrètes anti-discrimination et la malheureusement encore une fois, il n'y a rien et je le déplore.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Madame P'tito.

Mme P'tito :

Merci Monsieur le Président, donc effectivement faire de la politique, c'est choisir et là, le choix est clair, 7 millions d'économies, avec 4 millions qui portent sur des postes sécurité sociale et assistance sociale, avec donc une diminution de 13 %. Donc le cœur de ces choix s'exprime à travers le budget. Donc sur les 7.000.000 € d'économies, 4.000.000 € portent effectivement sur la sécurité sociale et l'assistance sociale, avec -13 %, c'est énorme, je le répète. Mais bon, c'est votre choix.

Par rapport à la sécurité, on voit l'augmentation effectivement des recettes et en parallèle des dépenses, donc augmentation des recettes de plus de 7 %, 286.000 € en plus. Est-ce que c'est l'effet Jambon ? Est-ce que c'est là que se retrouve l'effectivité du plan canal, dans quelle mesure et comment ça se traduit ? Je voudrais savoir effectivement comment se traduit dans le budget communal l'effet du plan canal et donc là, je ne parle pas des chantiers, de toute façon ça a disparu de la note, mais bien en monnaies sonnantes et trébuchantes, l'effet de l'argent fédéral. Je voudrais voir comment ça se traduit ici dans ce budget vu que c'est le nerf de la guerre, parce que soit on nous raconte des bobards et donc, il n'y a pas d'argent en plus pour mener une politique accrue en la matière, soit il y a bien un effet et j'aimerais dès lors, que lors de la discussion budgétaire, on nous en dise plus.

Troisième point, l'image de Molenbeek, on l'a déjà évoquée en décembre lors du débat en conseil communal. J'avais d'ailleurs plaidé au nom de notre groupe pour que clairement un plan d'action par rapport à l'image de Molenbeek, par rapport au Molenbeek bashing que nous avons tout suivi et à la nécessité de se mobiliser à cet égard. Malheureusement, même si dans l'introduction de votre nouvelle note de politique générale vous souhaitez veiller, au travers d'actions menées, à véhiculer une image de Molenbeek correspondant à la réalité etc. Pour mener des choses, il faut avoir un minimum d'argent et là vraisemblablement, les dépenses consacrées à l'image de Molenbeek, pour le tourisme, par exemple, diminuent de 75 %, on passe de 23.550 € à 5.850 €. Que va-t-on pouvoir faire comme plan d'action pour l'image de Molenbeek avec 5.850 € ? Je ne demande qu'à être surprise en la matière, donc surprenez-moi, tant mieux. Mais bon, objectivement, là, ça trahit quand même un certain manque d'ambition par rapport à la nécessité de revaloriser véritablement toute la richesse de nos quartiers. Et donc là, rassurez-moi parce que je suis vraiment très inquiète, parce qu'entre les paroles et les actes et surtout leur traduction budgétaire, on est véritablement loin du compte quand on sait qu'en plus ça vient au

mauvais moment. Alors les taxes sur les hôtels, c'est vraiment le mauvais moment pour les augmenter, je l'ai dit en décembre, je le redis maintenant, il y a une politique menée au niveau de Molenbeek depuis plusieurs années pour amener un secteur hôtelier sur le territoire de la commune et choisir ce moment-ci pour taxer l'hôtellerie alors qu'elle souffre déjà justement de ce Bruxelles bashing et évidemment avec le Molenbeek bashing qui en a remis une couche, donc les taxer à ce moment-ci, c'est vraiment quelque chose qui ne nous semble pas objectivement pertinent.

Madame la Bourgmestre, vraiment, j'ai envie de dire que je trouve ça un peu grave. Ce budget-là, il traduit vraiment quelque chose, ça peut paraître symbolique de parler d'un montant de 23.550 € qui passent à 5.850 €, d'accord, mais qu'allez-vous faire, quel est votre plan d'action pour valoriser à sa juste valeur l'ensemble des Molenbeekois, l'ensemble de cette commune et justement le faire savoir à l'extérieur. Moi, je ne vois rien, on a plaidé pour un plan d'action commun et conjoint, on n'a malheureusement pas été entendu. Moi je souhaite vraiment que vous réfléchissiez à cette possibilité encore et toujours, dans l'intérêt des Molenbeekois et de personne d'autre.

M. le Président :

Merci Madame P'tito.

Je donne la parole à Monsieur Azaoum.

M. Azaoum :

Merci Monsieur le Président, on a écouté avec beaucoup d'attention le Président du CPAS, mes propos concerneront surtout le CPAS, et s'il me reste encore un petit peu de temps, on pourra aborder un deuxième point culture. Monsieur le Président du CPAS, je salue votre honnêteté intellectuelle et également votre probité, et en vous écoutant ce soir, on a vraiment le sentiment que vous n'y croyez plus. Quand on analyse justement le budget 2016, mais également les notes du bureau permanent du CPAS, je salue d'ailleurs et excuse mon camarade Achaoui qui aujourd'hui est malade, et donc lorsque l'on analyse le budget 2016 et les notes du bureau permanent du CPAS, et bien nous aussi, tout comme vous, on n'y croit plus. Vous avez rappelé durant les sections réunies que nous avons eues ce lundi, la loi organique des CPAS de 1975, vous nous avez rappelé donc que le dernier filet de protection des individus constitue cet organe qui est d'une très grande importance en particulier dans une commune fragilisée comme Molenbeek. Devons-nous rappeler que c'est l'une des communes les plus pauvres du royaume, mais également de la région et donc le but d'un CPAS, Monsieur Vandenhove, c'est de permettre aux citoyens les plus fragiles, les plus modestes de garder leur dignité, leur dignité humaine grâce à un revenu minimum et donc de leur octroyer des moyens de subsistance qui peuvent être de différentes natures et de différentes formes. En règle générale, il s'agit bien évidemment du revenu d'intégration sociale ou de l'équivalent, mais également ça peut prendre d'autres formes, l'aide médicale urgente, l'aide à l'énergie, l'ISP en particulier pour les jeunes et les articles 60 et donc, les Molenbeekois doivent pouvoir compter normalement sur leur CPAS. C'est encore plus vrai avec cette situation de crise sociale prolongée, mais également de radicalisation, on l'a rappelé, sans mettre de côté la pauvreté endémique qui mine nos quartiers. Or, depuis le début de la législature, la Commune fait porter une part de plus en plus importante des économies sur ce CPAS et donc, dans un but d'économie, de nombreuses mesures ont été prises ces trois dernières années. Ainsi, différents pans d'activités du CPAS ont été supprimés et de nombreux projets sont passés à la trappe, ont été abandonnés, par exemple la pharmacie sociale ou encore le service démarrage, mais qu'en est-il du budget 2016 ? Justement, ce budget va encore plus loin, pas de remplacement du personnel malade, veto sur le remplacement d'ordinateurs obsolètes alors qu'ils ont été pris en compte dans le plan

d'investissement triennal, plus d'achat de cartouches d'encre et autres consommables, sans oublier aussi plus d'entretien du serveur central et donc il s'agit pour nous de mesures qui sont vexatoires et qui ont un impact budgétaire extrêmement limité, mais qui mettent en danger le service au citoyen, en mettant une pression insupportable sur les épaules des travailleurs sociaux. Mais justement, qu'en est-il du bien-être de ces travailleurs sociaux, à qui on demande d'en faire beaucoup plus, avec beaucoup moins ? Pour ce qui concerne le core business de ce CPAS, en 2015, 5.269 revenus d'intégration sociale avaient été attribués. Aujourd'hui, alors que la crise économique s'est installée en profondeur et que les exclusions du chômage ont commencé avec plus de force encore, seuls 4.600 revenus d'intégration sociale sont inscrits en dépense budget 2016. Autrement dit, il sera forcément impossible de rester dans l'épure budgétaire, à moins de limiter les revenus d'intégration sociale. Que fera le CPAS ? Le budget devra-t-il être revu dans tous les cas ? Les conditions d'octroi seront-elles également revues ? La Commune payera-t-elle le surplus ? Depuis le début de cette législature, le bureau permanent du CPAS a dû faire et refaire des plans d'économie en se basant sur les objectifs fixés par la Commune. À chaque fois, il y a eu des allers retours CPAS-Commune, Commune-CPAS et à chaque fois, la Bourgmestre a exigé que les décisions prises au CPAS soient revues. De facto, CPAS n'est plus autonome. Il y a aussi un facteur d'épuisement des agents.

Enfin, il y a un pan d'activités du CPAS qui mérite une attention accrue, il s'agit de l'ISP. Je l'ai dit en introduction et plus particulièrement de l'ISP des jeunes de moins de 25 ans, le cœur de la cible des recruteurs de Daech. Et donc, on regrette bien évidemment que ces jeunes soient tombés dans le dernier filet de la sécurité sociale, mais nous pensons qu'ils doivent pouvoir retrouver au CPAS un soutien pour repartir vers l'emploi. Or, ce service du CPAS de Molenbeek prend en charge 1.000 jeunes par an, ce qui est très bien. Cependant, il y a l'envers du décor, c'est qu'il reste 1.000 autres jeunes qui n'ont droit à aucun suivi en matière d'ISP. Nous demandons donc à la Commune, ne faudrait-il pas plus investir auprès de ce public qui, on l'a vu au travers des derniers événements, sont dans une fragilité accrue. Au CPAS, vu les missions et l'organisation spécifique, majorité et opposition gèrent généralement cette matière ensemble. Il est hors de question de rentrer dans une logique de majorité contre opposition, mais ce soir, et franchement je le dis avec beaucoup de frustrations et de déceptions, on ne peut pas s'engager à voter ce budget, et c'est la première fois depuis plus de 28 ans. On ne peut pas nous taire non-plus, on ne peut pas continuer dans cette logique de cogestion, avec cette majorité MR-CDH-ECOLO, l'outil CPAS est au bord du gouffre et donc ce sera sans nous. Olivia P'tito a rappelé les chiffres entre le budget 2015 et 2016, se sont -4.000.000 €, et bien évidemment, ce sera sans nous.

M. le Président :

Merci Monsieur Azaoum.

Je donne la parole à Monsieur Papadiz.

M. Papadiz :

Madame la Bourgmestre, chers collègues, ce soir, c'est aberrant. On a des socialistes qui nous accusent de tous les maux, ici à Molenbeek. Ils accusent trois partis qui sont complètement différents, alors que nous, nous sommes unis pour apporter le meilleur à Molenbeek. On nous reproche d'abandonner le CPAS, ce que nous ne faisons pas. Il est inconcevable de laisser des gens au bord de la société, sans les aider. Dans les documents que vous avez reçus, vous avez cherché des statistiques, vous avez cherché des chiffres et tout ce que vous avez trouvé sur le CPAS, ce sont deux petites lignes... Mais bon, on ne va quand même pas laisser tomber le CPAS ! Ce n'est pas parce qu'on a écrit ces deux lignes que du coup, il n'y a plus de CPAS. C'est une question de bon sens, c'est une question de

logique, on est là pour aider la population. En plus, vous avez des chiffres à l'appui, nous avons réussi à rétrocéder à la population 62,73 % du montant global du fonctionnement du CPAS. Même en ayant des effectifs en moins, on arrive encore à aider les personnes qui demandent l'aide du CPAS. On a une augmentation de 25 %, on a les exclus du chômage et personne n'est mis de côté. Alors évidemment, vous cherchez partout et tout est de notre faute, on est coupable de tous. Je tiens juste à rappeler que nous avons été mis sous tutelle et je remercie encore les conseillers, nos échevins et Madame la bourgmestre, car gouverner, c'est prévoir, anticiper et agir. Et ils ont agi ! On a eu les attentats, ils ont agi, on n'est pas resté les bras croisés. On a été mis sous tutelle évidemment, mais on a dû trouver des taxes et ces taxes, ça ne fait plaisir à personne. Mais il fallait bien trouver de l'argent quelque part et on est allé chercher l'argent là où il y en avait, toujours pour aider la population. Alors en plus, vous racontez tout et son contraire. Vous nous reprochez d'augmenter les taxes, c'est un reproche, mais en même temps quand on ne taxe pas assez les voitures qui sont mal garées, et bien vous dites : il faut taxer. C'est tellement aberrant qu'il faut même taxer les conducteurs et donc on est responsable de ça aussi. On doit arrêter les conducteurs fous. Bien sûr, on fera notre possible de toute façon, mais on ne sait pas faire non plus de miracles, mais on fait notre possible. On met tout en œuvre pour faire notre possible.

Alors, on a fait des crèches et on peut voir grâce à notre échevin Olivier Mahy que la propreté, elle est là. Évidemment, il y a encore des endroits qui sont sales, mais nous n'avons jamais eu autant de matériel pour nettoyer les rues, on n'a jamais eu autant de personnes qui nettoient la voirie et puis, il y a aussi un phénomène de société, mais bon, je ne vais pas rentrer dans ce détail-là.

De plus, on peut encore être fier, on a un stade de football qui fonctionne encore à Molenbeek. On a eu ce problème-là, mais il fonctionne toujours. Les gens peuvent aller assister aux matchs de football.

Au niveau des logements, on a des habitations de qualité.

Je vais terminer par le stationnement, on a parlé qu'il y avait des difficultés de stationnement, mais vous savez très bien, comme moi, Monsieur Van Damme, que nous sommes juste à côté de Bruxelles et que Bruxelles a une politique de piétons, et forcément, cela impacte aussi Molenbeek. Du coup, il y a certaines personnes qui viennent se garer à Molenbeek.

M. le Président :

Merci Monsieur Papadiz.

Je propose cinq minutes de pause avant les réponses du collège et donc je suspends la séance. Je demande également aux chefs de groupes de me rejoindre, ce serait gentil.

*La séance est interrompue 5 minutes.
De zitting wordt voor 5 minuten geschorst.*

M. le Président :

Je rouvre la séance.

Je donne la parole au Président du CPAS.

M. Vandenhove :

Il y a pas mal de choses à répondre. Par rapport aux deux lignes dans la note de politique générale, c'est très simple, il y a deux lignes sur le CPAS parce que le CPAS a sa propre note de politique générale qui fait une vingtaine de pages. Je ne crois pas qu'il y ait un abandon de la Commune, chacun joue son rôle.

Pour le reste, par rapport au nombre de dossiers, comme quand on a dû faire le premier plan triennal, on a eu des consignes de départ qui étaient une situation de fait sur laquelle il fallait se battre, et pour pouvoir avoir un budget réaliste et quelque chose a présenté au niveau de la Région. Ce sont des chiffres qui ont été imposés et qui devaient se passer sur une situation de l'année précédente, d'où les 4.600 dossiers. Les 5.600 dossiers dont vous parlez, je suppose que c'est l'addition parce que ce chiffre a déjà été cité plusieurs fois et je ne sais pas d'où il vient, je suppose que c'est l'addition des RIS et de l'équivalent, enfin j'essaye moi-même de comprendre où vous allez chercher ce chiffre. Parce que dans les documents du CPAS, ce chiffre n'est pas indiqué tel quel. Mais donc, tout simplement, c'est clair, je l'ai dit en sections réunies, il y a une obligation légale à donner un revenu d'intégration et il y a une obligation morale et elle sera respectée, au niveau du CPAS, à donner l'équivalent du revenu d'intégration. On ne va pas déroger à ça et personne ne sera sur le trottoir, personne ne sera exclu à Molenbeek.

Pour le reste, dans une institution, il y a de bonnes années et il y a de mauvaises années. 2015 a été une mauvaise année pour le CPAS, une très mauvaise année. Je peux vous dire que sur une année, on a dû gérer la sixième réforme de l'État, avec une perte d'un million d'euros qu'on nous a annoncée en début d'année, une perte de 500.000 € du Fonds social européen, une perte de 500.000 € des cotisations patronales. On a subi l'exclusion des chômeurs, ce n'est pas notre décision, mais on a dû gérer. On a dû gérer aussi le départ de la moitié de nos directeurs. Je ne sais pas si vous savez ce que c'est, mais quand le top d'une institution part, ce n'est pas évident à gérer. Vous savez très bien qui est parti, vous savez très bien quelles fonctions étaient occupées et on a pu se retourner et heureusement que des gens ont relevé le challenge et le CPAS existe toujours. Mais la première des priorités était de devoir gérer ce genre de choses, je ne suis pas heureux de la situation et le CPAS n'a pas fonctionné de la manière dont je souhaitais qu'il fonctionne. Comme je vous l'ai dit, on a dû gérer l'urgence, c'est vrai que j'ai été un peu découragé, tout à fait, je crois que ça peut exister dans une carrière, mais si je suis encore ici, c'est parce que j'y crois encore. Autrement, je ne serais plus ici, je ne vais pas m'accrocher à une fonction à laquelle je ne crois plus. Donc je crois qu'il y a encore des challenges, des projets et je vous signale qu'ils n'ont pas disparu. On est toujours propriétaire de la pharmacie, si le monde pharmaceutique ne suit pas les recommandations que le CPAS a demandées et qui peuvent amener à des économies et à éviter des abus, parce que c'est quand même ça aussi qui s'est passé, il y a des chiffres de dépenses pharmaceutiques qui sont dues à des abus. Donc, si on avait à un moment donné pensé faire une pharmacie, c'était pour combattre ça. Il se fait maintenant que le dialogue est rétabli avec le monde des pharmaciens et ce ne sera probablement pas nécessaire de mener à bien ce projet, mais c'est toujours possible. On n'a pas rendu le bâtiment parce que notre objectif est toujours d'agir à ce niveau-là.

Alors *Démarrages* a été repris par *Amphora*, je me suis investi dans ce dossier, *Démarrages* existe toujours, mais sous une autre forme. Le service continue à exister, en économie sociale, dans une place qui, à mon avis, est plus adaptée qu'un service du CPAS. C'est mon point de vue et ça continue à exister.

Au niveau des ordinateurs, c'est une décision de la Commune, il y a eu un problème de communication et il est absurde d'exiger du CPAS de fonctionner sans cartouche, je ne crois pas qu'il y a eu une prise de conscience exacte de la décision qui a été envoyée à la

Commune. J'étais moi-même en maladie à ce moment-là, au moment où la décision a été prise au collège et donc je n'ai pas pu la défendre et je crois qu'il y a eu un problème de compréhension. Mais donc cette décision-là, le CPAS l'a maintenue, l'a représentée et ça passera de manière positive.

Des investissements, il y en aura pour 2.100.000 € en 2016, 1.363.000 € en 2017, 1.976.000 € en 2018. Donc il y a toujours des investissements au CPAS.

Là où je ne suis pas du tout satisfait, et je viens de ce monde-là, je crois qu'il y a moyen de mieux faire, je me plains du manque de moyens et je continue à me plaindre à certains niveaux et notamment au niveau des assistants sociaux de base. Quand j'ai dit à la télévision que j'avais envie de m'abstenir, j'ai dit que j'avais envie de m'abstenir en tant qu'assistant social, parce que je suis assistant social et je sais ce que je demande aux gens. Après, je suis Président du CPAS et je crois que c'est donné un très mauvais signal, d'abord au personnel du CPAS, de dire que le Président s'abstient, donc ce n'est pas reconnaître le travail. J'y ai réfléchi l'après-midi et je me suis dit, qu'est-ce que j'ai dit, je suis impulsif, je me laisse aller. Je dois dire aussi que ce n'est pas très fair-play de présenter à la presse le fait qu'on ne joue plus avec la majorité quand je suis encore moi-même occupé à défendre mon budget au collège. Je crois que ç'aurait été mieux de laisser d'abord la décision se prendre et puis ensuite réagir. C'est pour ça que j'ai foncé, j'ai quitté la réunion, à oui c'est comme ça que ça s'est passé. J'ai reçu un coup de téléphone du CPAS en me disant qu'il y avait une conférence de presse en cours pour dire qu'on se désolidarisait. J'ai eu un coup de sang, j'ai foncé et puis voilà. J'ai changé d'avis parce qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, mais n'empêche que, et je crois que je l'ai encore dit maintenant, je dis qu'il y a des problèmes, qu'il y a un problème de financement, il y a un problème pour faire en sorte qu'on puisse assumer convenablement les missions. Mais je crois aussi, et la Commune fait, on fait appel à la Région, on a toujours fait ça, je crois. Il y a eu les contrats de quartier, on faisait déjà appel à la Région et je crois que quand il y a moyen d'avoir des financements, il faut les demander. Pour preuve, à la Région, il y a des nouveaux financements qui se font, il y a les articles 60 supplémentaires, on n'en parlait pas il y a deux mois, mais maintenant, c'est une possibilité qui existe, et donc je crois que c'est le genre de choses qu'il faut prendre quand ça se présente. Mais si on ne dit pas qu'il y a un problème, on ne sait pas trouver de solutions. Donc je crois que le fait d'en parler permet d'arriver à des solutions. Maintenant, on peut ne pas être d'accord, c'est comme ça que je vois les choses.

Au niveau des remplacements, il est hors de question que les gens de première ligne ne soient pas remplacés. Il y a eu une période de moratoire en 2015 qui a aussi fait en sorte que l'année 2015 a été plus difficile que les autres. Le moratoire au niveau du personnel de première ligne, il est levé. Au niveau des fonctions qui touchent le core business du CPAS, les gens seront remplacés.

Concernant la garantie jeune, il faut travailler en réseau. Je suis quand même bien placé pour savoir qu'il y a des organismes d'insertion socioprofessionnelle à proximité dans la région bruxelloise et il faut collaborer avec eux. Mais il y a une culture qui fait que le CPAS a fonctionné sur lui-même. Ayant travaillé des deux côtés, je peux vous dire que de chaque côté, il y a une culture qui fait que quand il n'y a pas nécessairement une habitude de fonctionner ensemble, ça peut poser problème. Mais je crois que c'est ce qu'il faut faire, collaborer, dans l'intérêt des jeunes. La garantie jeune, il faut en profiter, bien sûr. C'est un chantier auquel on va s'attaquer et que je vais suivre moi-même personnellement parce qu'en plus, ça m'intéresse.

Les personnes âgées d'origine étrangère dans la maison de repos, c'est un chantier qui dure, mais encore une fois, c'est aussi une question de priorité. De toute manière, c'est incontournable, l'évolution de la population fait que ça va bouger. En plus, c'est logique, il

faut réfléchir à ça, mais ça ne peut pas se passer n'importe comment, il y a beaucoup de choses. Mais bon, il faut faire en sorte qu'une maison de repos soit ouverte à un autre type de population, ça demande une réflexion pour que la cohabitation se passe bien et que les gens puissent vivre ensemble. Évidemment, ça doit se faire après réflexion et après étude, mais ça prend du temps parce qu'effectivement, on a eu d'autres chantiers en 2015.

S'agissant du nombre de dossiers par assistants sociaux, c'était mon premier objectif, mais il se fait que quand on a engagé et heureusement qu'on a engagé, mais on a eu à ce moment-là aussi des dossiers supplémentaires, et donc la charge par assistant a aussi augmenté. Mais bon, à un moment donné on va arriver à diminuer le nombre de dossiers par assistants sociaux parce que par exemple, je crois beaucoup aux mesures préventives dans le cadre du groupe de travail qu'on a mis sur pied, je crois qu'il y a moyen de faire des choses de ce côté-là. Je crois qu'il y a des moyens qui vont arriver par ce biais-là. Le volet préventif n'est pas abandonné, personne au niveau de la Commune ou au niveau de la Région n'a abandonné ce volet préventif et au niveau fédéral non plus. Donc je redeviens un peu positif.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Bastin.

Mme Bastin :

Oui, j'aurais peut-être voulu ajouter une petite chose, c'est que ça fait tout de même plus d'une dizaine d'années que j'ai demandé qu'on puisse avoir une section réunie pour parler du CPAS et nous avons enfin pu l'avoir, les fonctionnaires ont pu s'exprimer dans un temps relativement limité, mais enfin on a quand même pu le faire et on a pu, pour la première fois, vous expliquer toutes les interventions du CPAS, les coûts que ça entraînaient et aussi vous décrire le cadre dans lequel le CPAS fonctionne.

J'ai entendu dire que nous sortions de nos missions, mais je voudrais quand même vous rappeler qu'il y a des missions légales que nous assumons, bien sûr, ça ne pose aucun problème, les Molenbeekois doivent s'adresser au CPAS pour pouvoir être aidés, mais il faut dire aussi que si nous assumons certains points, le CPAS a quand même comme rôle de sortir les allocataires de l'assistantat et là, quand on parle d'insertion socioprofessionnelle, c'est sans doute un secteur extrêmement important pour les aider, pour les sortir de cet assistantat, mais il y a surtout aussi les ateliers que nous faisons et dont on n'a peut-être pas suffisamment parlé, les ateliers de prévention, au niveau médiation de dettes, au niveau de la prévention de la gestion de budget, prévention pour tout ce qui est économie eau, gaz et électricité. Tout ça, ce sont des choses qui ne sortent pas du tout de nos missions, je trouve que ça fait vraiment partie intégrante de nos missions au CPAS.

Madame P'tito m'avait informée, lors des sections réunies, qu'il y avait des formations possibles, des formations faites par le FOREM et qui sont extrêmement intéressantes. J'en ai parlé ce midi au Comité et je peux lui dire que la semaine prochaine et la semaine d'après, 70 de nos encadrants vont aller au FOREM pour avoir ces informations extrêmement précieuses. Donc le CPAS est aussi un organisme particulièrement proactif et je voulais par cet exemple-là, vous le rappeler.

M. le Président :

Merci Madame Bastin.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Haouari.

M. l'Echevin Haouari :

Merci Monsieur le Président, je vais essayer de répondre sans être trop long, aux différentes interpellations qui ont été faites par mes collègues. Au niveau de la question technique qui a été posée, Madame Tahar, il y a effectivement une diminution au niveau des postes ACS, mais l'enveloppe globale ne diminue pas. Durant l'année, il y a des transferts d'un service vers l'autre, il y a des départs, les points ACS sont mis sur d'autres personnes, mais au total, l'enveloppe ACS ne diminue pas. La Commune n'a pas perdu de point ACS, le montant au niveau global reste inchangé.

Beaucoup de conseillers communaux ont parlé de taxes, certains ont fait des liens entre les taxes, la pauvreté et les gens qui sont au CPAS. C'est comme si les taxes visaient les gens qui sont au CPAS. Je voudrais juste vous rappeler que j'ai l'impression que vous avez oublié de quelles taxes il s'agit. Je voudrais donc faire un récapitulatif des taxes qui ont été approuvées au mois de décembre. Il y avait notamment les taxes sur les pompes à essence, qui touchent les multinationales pétrolières. On a aussi augmenté les taxes sur les vendeurs de voitures d'occasion et je pense qu'ici, tout le monde est d'accord pour dire que c'est nuisible pour le quartier Heyvaert notamment, et on a donc augmenté ces taxes. Ici encore, comme pour les compagnies pétrolières, il ne s'agit pas de petites gens, de gens sans moyens. On a augmenté également les taxes sur les hôtels, ça a été dit par plusieurs personnes, mais cela dit, dire qu'en augmentant ces taxes, les hôtels ne viendraient pas à Molenbeek, c'est erroné. Ces taxes existent sur l'ensemble du territoire de la région bruxelloise et donc s'ils ne viennent pas ici à Molenbeek, ils iront bien ailleurs où il y a les mêmes taxes. Par rapport à cette taxe, si les Communes ne prélèvent pas ces taxes, c'est la Région qui la prélève. Donc de toute façon, cette taxe sera exigée, si ce n'est pas par la Commune, ce sera par la Région.

Par rapport au commerce, dire qu'on vise les petits commerçants, c'est complètement faux. Il y a une taxe qui a été augmentée sur les commerces de plus de 300 m², mais l'essentiel des petits commerçants ont été épargnés. La taxe qu'ils payent est de 75 € par an et donc le montant existe depuis des années et n'a pas été augmenté, les petits commerçants ont donc été épargnés. Faire le calcul très simple de compter l'ensemble des commerces qui existent à Molenbeek et diviser par le montant de 600.000 € qui a été augmenté dans le cadre de l'enveloppe taxe pour le budget 2016, c'est complètement erroné, et ce n'est pas comme ça qu'il faut faire le calcul. Par ailleurs, il y a également la taxe sur les banques qui a été augmentée l'année passée déjà, et faire le lien entre le départ ou la fermeture des agences bancaires et cette taxe, ce n'est pas correct, parce que vous parlez de l'agence Fortis à la chaussée de Gand, et elle avait averti qu'elle allait quitter bien avant qu'on ait introduit cette taxe et en plus, dans le plan de gestion des banques, croyez-moi et vous pouvez en être sûrs, l'augmentation des taxes communales n'influence pas du tout les décisions des banques de fermer/ouvrir des agences bancaires, mais alors là, vraiment pas du tout. Madame Tamditi l'a rappelé, il y a des banques dans d'autres quartiers à Molenbeek et donc, c'est peut-être ailleurs qu'il faut aller chercher les raisons de ces fermetures.

Par rapport à la note de politique générale, on a dit qu'il n'y avait que deux lignes sur le CPAS, je ne sais pas si le Président du CPAS l'a dit, mais le CPAS à sa propre note de politique générale.

Le plan triennal présente effectivement un déficit en 2018 et donc ce déficit, en l'état actuel des choses, nous avons préparé ce plan avec la Tutelle et la Tutelle l'a accepté comme tel. Si la Tutelle veut intervenir, on ne va pas s'en priver. Je rappelle que l'assainissement financier d'une structure, peu importe laquelle, nécessite des années et c'est petit à petit qu'on va y arriver. Ça ne se fait pas en une année ou en deux ans.

Par rapport au précompte immobilier, on a parlé de l'augmentation du précompte immobilier, je l'ai déjà expliqué, mon collègue Majoros l'a aussi expliqué à plusieurs reprises, c'est vrai qu'il y a une augmentation du précompte immobilier, il y a bien une augmentation de 17 %, je le confirme, mais quand on dit ça, il serait aussi intéressant de rappeler qu'il y a un montant de 700.000 € qui est prévu au budget pour annuler l'augmentation, la totalité de l'augmentation des centimes additionnels communaux pour les Molenbeekois non propriétaires d'autres biens qui habitent leurs logements. Il serait intéressant de ne pas dissocier ces deux éléments.

M. le Président :

Merci Monsieur Haouari.

Je donne la parole à Madame Gilles-Goris.

Mme l'Echevine Gilles-Goris :

Voilà, j'avais juste envie de dire deux mots, par rapport à ce qui a été dit jusqu'à présent. En période de vaches maigres, il faut être innovant et créatif. Regarder simplement le budget, qui est évidemment très important, ça ne suffit pas. Je pense que la marque de fabrique de ce collège, c'est aussi de travailler avec les gens de terrain et c'est d'avoir pu créer des synergies avec des associations et avec des personnes qui travaillent au quotidien pour la Commune. Je peux donner des exemples dans lesquelles je suis moi-même impliquée, et mes collègues sont impliqués pour d'autres choses. Le conseil des aînés, ça n'a pas coûté un cent à la Commune et pourtant voilà 20 seniors qui sont actifs dans différentes commissions, que ce soit la santé, que ce soit la mobilité, que ce soit l'interculturel. La semaine passée encore, on a eu une activité avec *Speculoos*, vous avez vu qu'il y a eu une conférence sur la santé, des gens qui se mettent au service de la Commune et au service du vivre ensemble. En tourisme, nous n'avons pas à 300.000 € pour relever l'image de Molenbeek, malheureusement. Mais nous allons rassembler les différents acteurs touristiques, 50 personnes à la *Fonderie* pour réfléchir à un projet et ce projet est en train de prendre forme. Ça, c'est ce qu'il faut faire en temps de vaches maigres, j'y crois et je pense que le collège y croit aussi. C'est certain que nous sommes en difficultés financières et c'est sûr qu'on aurait bien aimé diminuer les centimes additionnels plutôt que de les augmenter, on aurait voulu donner plus de moyens au CPAS, vous et nous aussi. Mais ce n'est pas la réalité, il faut faire face à la réalité et avec une réalité comme celle-là, il faut être innovant, il faut être créatif, il faut continuer à avancer.

M. le Président :

Merci Madame Gilles-Goris.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Je dirai aux différents intervenants de l'opposition de ce soir, que justement le privilège de l'opposition, est justement de ne pas devoir faire de propositions. Pour cela, vous ne manquez pas de talent ! En résumé, dans vos interventions, vous dites qu'il faut moins de recettes, mais plus de dépenses. Vous ne proposez rien, vous suggérez de dépenser plus et en même temps vous voulez moins de recettes en augmentant pas les taxes. Je n'ai donc pas compris l'épuration que vous avez présentée.

Dans vos interventions, vous avez parlé du fédéral. Je vous dirais que Molenbeek justement est la commune qui a réagi le plus vite par rapport au radicalisme. Nous avons réagi immédiatement après ces attentats, nous avons présenté un plan au fédéral. Ce plan a été présenté ici, en sections réunies, je sais Monsieur Van Damme que vous n'étiez pas présent, mais il a été présenté en sections réunies et vous avez reçu toutes les informations nécessaires. Aujourd'hui, nous avons déjà près de 50 policiers qui sont sur le terrain à Molenbeek. Des renforts de police, nous les avons obtenus parce que nous les avons demandés ! Les axes que nous avons défendus, au niveau du renfort policier, au niveau de la prévention, au niveau de l'administration et bien, ils ont inspiré le plan canal. Alors évidemment, ça ne se retrouve pas dans le budget puisque ce sont des ajouts qui viennent du fédéral.

Au niveau de la prévention, nous l'avons précisé, nous allons avoir les agents supplémentaires pour lutter contre la radicalisation, et les interventions que vous faites par rapport au fédéral, moi j'aimerais aussi que vous les fassiez auprès de votre Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale. Parce que le plan que nous avons présenté et le programme que nous avons présenté au fédéral, nous l'avons aussi présenté à la Région bruxelloise et nous attendons avec intérêt le retour de la Région par rapport à l'aide, par rapport aux soutiens qu'ils vont donner à Molenbeek dans le cadre de ces nouvelles compétences en matière de prévention et de sécurité, depuis la dernière réforme de l'État.

Vous considérez qu'il n'y a pas d'évolution par rapport à toutes les politiques qui ont été développées depuis le début de législature. Au contraire, les chiffres parlent pour eux, en matière de sécurité il y a une diminution de la criminalité. En matière d'incivilité, on peut les sanctionner aujourd'hui alors que ça ne se faisait pas précédemment. En matière de propreté, moi, j'ai des retours positifs de la population, parce que nous avons engagé du personnel, parce que nous avons plus de matériel et la situation va encore s'améliorer dans les années qui viennent.

Vous parlez aussi du logement, mais dans tous nos projets, il y a du logement, on n'a jamais proposé autant de logements communaux que depuis cette nouvelle législature. Le logement est une priorité dans tous les projets d'urbanisme qui sont développés sur le territoire de la commune. Que ce soient des logements à caractère social, à caractère moyen ou qui sont réalisées par le privé. Aujourd'hui, nous répondons à la demande de logements qui se font en région bruxelloise. Et d'ailleurs, dans le cadre du développement urbain, c'est vrai que nous faisons aboutir des projets que vous aviez initiés, pour lesquels vous aviez demandé des subsides qu'on n'a pas nécessairement reçus, et donc c'est une réalité par rapport aux difficultés financières que nous connaissons aujourd'hui dans cette commune. On a cru pendant des années qu'on allait recevoir des subsides qui ne sont en fait jamais arrivés dans le budget de la commune ! Je voudrais quand même vous le rappeler parce que vous portez une lourde responsabilité notamment dans le cadre du développement urbain par rapport à ces difficultés. Nous avons un contrat de quartier, contrat de quartier Petite Senne et c'est vrai qu'il a été initié sous cette législature et que la prochaine majorité aura certainement la possibilité de pouvoir inaugurer les projets que nous développons aujourd'hui, parce que nécessairement un contrat de quartier, ça prend plusieurs années entre le moment où il est déposé à la Région et le moment où il est concrétisé sur le terrain.

Nous avons également des projets en termes d'écoles, pas uniquement des pavillons, nous avons une extension à *Tamaris*. Nous voulons nous adapter à la capacité. On ne va pas construire de nouvelles écoles, on aimerait bien, mais il faudrait que la Communauté française puisse débloquer des subsides pour nous soutenir dans ces projets-là, mais donc on débloque des places et on s'adapte à la capacité de la demande qui est faite pour l'accueil de nos enfants sur notre territoire. À cet égard, je rappelle qu'à la

différence d'autres communes, Molenbeek ne connaît pas de difficultés pour pouvoir accueillir les enfants dans l'enseignement fondamental.

Je voudrais encore préciser qu'on pourrait encore passer en revue toutes les politiques que nous menons, mais je pense qu'elles sont suffisamment détaillées dans la note de politique générale qui vous a été remise, mais vous n'en avez retenu que ce que vous vouliez bien en retenir. Il y a des amnésies sélectives, je trouve qu'on parle beaucoup de fiscalité, mais pas nécessairement au niveau de Molenbeek, on parle beaucoup de difficultés pour certains politiques, mais pas en ce qui concerne Molenbeek, à cet égard-là. Donc je voudrais quand même vous rappeler que vous travestissez la réalité dans l'interprétation que vous donnez de la note de politique générale, même si c'est bien votre droit et je vous dirai surtout en conclusion, que depuis le début de cette législature, nous agissons avec détermination et transparence et que les lignes de force dans le futur sont présentes dans la note et dans le budget qui vous ont été présentés ce soir.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban qui s'était déjà inscrit avant l'interruption.

M. Ikazban :

Vous êtes trop aimable, Monsieur le président ! Je ne vais pas répondre à toutes les interventions que j'ai entendues venant des conseillers de la majorité ou en tout cas de certains conseillers de la majorité. Je peux comprendre que certains doivent justifier leurs mandats et venir secourir un peu la majorité en jouant le rôle d'avocats. Néanmoins, je voudrais remercier Monsieur Lakhroufi et Monsieur Vandenhove. Monsieur Lakhroufi, même s'il s'est fait l'avocat de la majorité, on a entendu qu'il a critiqué le budget et il fait un peu la même analyse que nous par rapport à ce budget, par rapport à ce manque de souffle, à son manque de détermination et d'énergie. Finalement, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, nous ne sommes pas si fous dans notre analyse !

Je voudrais aussi remercier Monsieur Vandenhove, parce que comme à son habitude, il a été très franc. C'est honnête et il partage tout à fait les remarques que nous avons faites. On ne critique pas le CPAS rien que pour le critiquer, on a relevé et soulevé quelques faiblesses qu'il partage et il a eu l'honnêteté de le reconnaître. Je voudrais donc sincèrement remercier Monsieur Vandenhove parce que quand j'entends certains membres de la majorité qui avaient comme mission de nous critiquer et de nous attaquer, alors qu'on a fait notre travail, nous au moins on a lu les documents et on n'a pas donné lecture ici d'intervention préparée par d'autres.

Je voudrais aussi remercier Madame Goris parce qu'elle aussi, dans son attitude de grande mère Teresa, elle nous a parlé de période de vaches maigres etc. Mais elle a raison, dans les moments difficiles, il faut faire preuve d'imagination et d'innovation. C'est ce qu'elle a dit, mais nous pensons que tous les membres de ce collège ne font pas preuve d'imagination et d'innovation, et quand je dis ça, je reconnais que certains d'entre vous font preuve d'innovation, mais je vais m'abstenir d'aller plus en détail.

Alors Madame la Bourgmestre, je suis étonné par votre réplique, je suis surpris et étonné et même très déçu. Alors, c'est peut-être l'heure tardive, la fatigue ou je ne sais pas quoi, mais vous parlez du fédéral et oui, Madame la Bourgmestre, vous subissez tout ce qui se passe dans la commune de Molenbeek Saint-Jean et vous subissez la politique du fédéral et vous venez de le dire vous-même, vous dites que vous avez réagi immédiatement,

d'accord, mais vous n'avez pas réagi avant et vous venez avec des dossiers, avec les interpellations au fédéral et à la Région, mais vous n'avez rien fait avant et qu'est-ce que vous avez obtenu, vous avez obtenu, comme l'a dit notre collègue El Khannouss aux journalistes, il a dit oui en a eu 150.000 € et ce sont des cacahouètes. Il a raison une fois n'est pas coutume, il faut quand même le dire, ce sont des peanuts par rapport aux défis colossaux qui nous attendent. 150.000 € dans le cadre du plan canal, je ne sais plus très bien comment on doit rappeler ce plan d'ailleurs, plan Jambon, plan canal, plan anti radicalisme etc., et puis vous dites un truc très intéressant, vous dites que vous avez demandé et que vous avez obtenu 50 policiers. Formidable, mais on a entendu ici un chef de corps qui nous a dit qu'il a obtenu 50 policiers, mais qu'il a aussi reçu des missions supplémentaires. Précédemment, on nous avait dit qu'il avait besoin pour remplir son cadre de 50 policiers. Alors le calcul est très simple, quand on a besoin de 50 policiers et qu'en même temps vous recevez des missions supplémentaires, en réalité, vous êtes toujours en sous-effectif. Et puis, vous avez dit une chose très intéressante, vous avez dit que tout ça n'était pas dans le budget et bien ça, c'est la preuve que vous subissez totalement ce qui se passe au niveau fédéral, les clés de la politique communale au niveau sécurité et prévention, elles ne sont pas chez vous, elles sont au niveau du fédéral, c'est fondamental. Donc ça veut dire que demain, le Ministre de l'Intérieur peut décider de retirer 50 policiers et de les mettre ailleurs, comme il l'a fait il n'y a pas longtemps, j'ai appris que parmi les 50 policiers, ils y en a déjà qui vont devoir partir.

Et puis, autre chose, au niveau de la culture, il y a un élément qui est quand même assez interpellant, qui est peut-être à l'image de la politique que vous menez, la Maison des Cultures perd 12,3 % de ces frais de fonctionnement. Le Musée communal, c'est plus 787 % d'augmentation pour son fonctionnement. Je ne sais pas comment on l'explique, vous n'avez pas répondu à ma question tout à l'heure de savoir pourquoi on paye les boissons à la Maison des Cultures et pourquoi on ne paye pas au Karreveld, vous n'avez pas répondu.

Alors je termine, parce que c'est toujours gênant d'être interrompu, Madame la Bourgmestre, je vais conclure simplement et je remercie Madame Goris parce qu'elle m'aide, finalement, voilà, votre budget, j'avais dit qu'il était déprimant et ainsi de suite, mais il manque d'imagination, il manque d'innovation, c'est clair.

Et puis, autour de cette fausse polémique autour du CPAS, dont on a l'impression qu'il est le laissé-pour-compte, moi je voudrais simplement dire, il n'y a qu'à regarder votre journal, moi je ne l'ai pas reçu et ça ne m'étonne pas, il y en a tellement ici que je comprends que je ne l'ai pas reçu. Il n'y a donc qu'à regarder ici, avec le collègue qui est bien mis en évidence, là je ne comprends pas pourquoi on ne met pas tous les conseillers communaux et puis en tout petit, il y a le Président du CPAS et ça, c'est vraiment à l'image de la politique communale, on communique beaucoup, on communique énormément, sur tout et n'importe quoi et puis alors ici, il y a la Bourgmestre qui est hyper-importante, les Echevins, et puis le Président du CPAS, il n'a même pas son nom indiqué de la même manière que les autres. Ça, c'est à l'image de la considération que vous avez pour le CPAS à Molenbeek, c'est aussi à l'image de votre souci permanent de communiquer, communiquer encore communiquer et ne pas préparer l'avenir.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban, on vous a compris.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je voudrais en fait revenir sur trois points. Tout à l'heure, je ne me suis pas concentré sur l'affaire des taxes et je pense que dans les conseils précédents, j'en ai largement parlé et j'ai expliqué que les taxes que cette majorité favorisent, ce sont des taxes qui vont creuser les inégalités. Creuser les inégalités parce que la plupart de ces taxes sont forfaitaires et donc, c'est important de le mentionner. Les nouvelles taxes qu'on a mis en avant, effectivement elles ne visent pas pour certaines, les Molenbeekoïses, mais pour le PRI, c'est quand même le cas. Oui, certes, vous dites que vous voulez viser les multipropriétaires, mais la réalité, c'est que quelqu'un qui est propriétaire de son bâtiment et qui loue un appartement ou deux appartements, il devient multipropriétaire aux yeux de la Commune et devra être taxé comme tous les autres multipropriétaires réels. Donc oui, je pense que cette Commune, via sa politique fiscale, creuse les inégalités malheureusement, même si je trouve qu'elle a été relativement créative dans les dernières taxes et a essayé d'éviter de creuser le trou qu'elle a commencé à creuser il y a quelques années déjà. Maintenant, je voudrais en fait réagir sur le fait que cette Commune peut faire des choix, elle peut être créative et dire que l'opposition ne fait pas des propositions, c'est faux. J'ai proposé une motion qui j'espère sera soumise au vote et qui propose une nouvelle taxe, une taxe qui propose d'augmenter de 13 à 20 € la taxe sur les surfaces de bureaux et qui permet ainsi de récupérer 400.000 €, soit le montant nécessaire pour justement permettre que les garderies soient de nouveau rendues gratuites comme il faudrait qu'elles le soient. C'est une proposition concrète, une proposition que j'ai essayé de peaufiner encore un petit peu, je n'ai pas reçu les chiffres que j'ai demandés à l'Echevin des Finances, et je suis sûr qu'il va me les envoyer, pour pouvoir encore mieux viser les grandes surfaces de bureaux comme la KBC. Je trouve que c'est important pour montrer que cette majorité peut et doit encore faire des choix dans son budget. Finalement, je pense que c'est vraiment important de mentionner qu'on peut dire beaucoup de choses, mais quand il s'agit que le personnel de la Commune n'ait quasiment plus, même des choses essentielles comme des vêtements de travail pour certaines équipes, je trouve que c'est vraiment important qu'on puisse économiser, mais là on n'est plus dans la créativité, on n'est plus dans la gratte, on est en train de couper dans les muscles et dans les os du personnel. Je pense que ce n'est pas un petit jeu, on risque aussi de démotiver le personnel, on risque que des gens s'en aillent et avec eux, toute une expertise. Je pense que c'est vraiment important et qu'on doit éviter qu'avec le non remplacement des gens qui s'en vont, la Commune petit à petit, ce n'est pas une charge de personnel, c'est aussi un service à la population.

Finalement, je voudrais espérer que ce plan de trois ans se réalise, parce que je ne suis pas sûr, on a vécu avec cette majorité plein de choses, des innovations originales et très créatives dans la gestion d'une majorité, on a vu l'opposition jouer la majorité, on a tout vu, ici dans ce conseil communal. Et donc, je vois que peut-être une des choses qui manquent dans cette majorité, c'est une unité, une vision et pas des oppositions. Monsieur Majoros essaye de combler avec certains projets le manque de logements, mais que de l'autre côté, on ait une vision, une politique urbanistique, qui en fait, efface tous les effets de cela et contribue à ce que les loyers flambent. Parce que de plus en plus de gens ont besoin de faire appel à des logements sociaux. Voilà les choses auxquelles cette majorité est confrontée et j'aimerais bien qu'effectivement, au conseil, on puisse en discuter, parce que ce n'est pas juste au niveau des logements, c'est aussi dans plein d'autres domaines.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci Monsieur le Président, moi d'abord, je tiens ici à rendre hommage au président du CPAS. Mes propos ne visent pas la personne, bien évidemment, mais vise le CPAS en lui-même et ce n'est pas une critique simplement ciblée sur le CPAS, c'est une critique ciblée sur le fonctionnement. Le Groupe d'Intérêt Communal met en exergue simplement le fait qu'on a augmenté de manière importante les recettes, plus de 7 millions par rapport à l'exercice 2015, en tout cas on escompte percevoir plus de 7 millions d'euros par rapport à l'exercice 2015, et dans le même temps, on estime que l'effort par rapport à la réduction des dépenses n'est pas à la hauteur de l'augmentation des recettes. C'est simplement ça que nous demandons, c'est simplement être correct et pragmatique. Parce que si on continue à avancer comme ça, inexorablement on ne fait qu'augmenter la pression et la pression sur tous les Molenbeekoïses, que ceux-ci soient moins bien lotis ou mieux lotis, qu'ils soient propriétaires, multipropriétaires, locataires, qu'ils soient salariés ou indépendants ou commerçants, tout le monde subit cette pression. Ça ne peut pas continuer. De l'autre côté, il faut faire baisser la pression en insistant sur la réduction des dépenses, que ce soit au niveau de la commune ou au niveau du CPAS. Voilà, c'est tout ce que nous, on essaye de mettre en exergue. Ce ne sont pas des critiques par rapport à la gestion de certaines personnes, ça n'a rien à voir, c'est le constat que nous, nous posons au regard des chiffres qui nous sont présentés ce soir. À ce titre-là, ça nous inquiète, mais on ne va pas rentrer dans le détail des politiques. On ne va pas rentrer dans le détail, nous avons voté toutes les taxes qui ont été proposées parce que ces taxes nous semblaient justes dans le sens où elles épargnent les plus faibles et qu'elles se concentraient sur les personnes physiques ou morales qui en avaient les moyens. Mais d'un autre côté, de grâce, c'est également un travail sérieux de réduction des dépenses.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Nous allons passer au vote sur les points 2 et suivants.

**2. Secrétariat communal - Plan triennal 2016 - 2018 (article 242 bis NLC).
Gemeentelijk Secretariaat - Driejaarlijks plan 2016 - 2018 (artikel 242 bis NGW).**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 24 votes positifs, 11 votes négatifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 24 positieve stemmen, 11 negatieve stemmen, 1 onthouding.

**3. Finances - C.P.A.S. - Budget de l'exercice 2016.
Financiën - O.C.M.W. - Begroting voor het dienstjaar 2016.**

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 24 votes positifs, 11 votes négatifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 24 positieve stemmen, 11 negatieve stemmen, 1 onthouding.

4. Finances - Budget communal de l'exercice 2016. Financiën - Gemeentebegroting voor het dienstjaar 2016.

M. le Président :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

36 votants : 24 votes positifs, 12 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

36 stemmers : 24 positieve stemmen, 12 onthoudingen.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Je voudrais quand même faire une remarque, en début de séance, nous avons commencé avec deux questions d'actualité. Vous avez fait remarquer que vous aviez accepté des questions d'actualité alors que vous considérez qu'elles n'en étaient pas. Je constate simplement qu'il y avait trois questions d'actualité et même si la troisième question d'actualité, pour certaines raisons, peut être abordée à huis clos, je ne comprends pas pourquoi vous ne l'avez pas abordée en début de séance.

M. le Président :

Les questions d'actualité doivent être envoyées avant 10 heures du matin, le jour du conseil, c'est dans le règlement d'ordre intérieur. Aujourd'hui, il n'y a pas de séance à huis clos. La réponse que vous attendez, c'est par rapport à la question que vous nous avez remise en séance. C'est trop tard, la question d'actualité doit être envoyée avant 10 heures du matin. Bon, ça n'a pas lieu d'être ici, on passe donc à la motion déposée par Monsieur De Block.

5. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur De Block, conseiller communal PTB-PVDA, relative au financement de la gratuité de l'accueil scolaire. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Motie ingediend door Mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB-PVDA, betreffende de financiering van de kosteloze schoolopvang. (Aanvullend)

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense que je ne vais pas vous étonner avec cette motion. La question des garderies payantes est une question qui me tient à cœur et je pense qu'elle concerne beaucoup de parents, de Molenbeekoïes, c'est une décision qui a été prise en septembre 2013 et je pense qu'il faut aujourd'hui faire marche arrière. C'est une décision qui a causé

beaucoup d'exclusion, à un moment donné, on chiffrait à 1.000 enfants les garderies de l'accueil extrascolaire. Je pense que dans la situation actuelle, dans la discussion que nous avons menée sur l'embrigadement djihadiste, les conséquences, je pense que toute rupture sociale, scolaire doit être évitée, et franchement, le budget que ça représente, ça ne peut pas être une raison pour exclure autant d'enfants. J'ai proposé une motion qui permette de payer la possibilité de garder l'accueil scolaire gratuit.

Considérant que depuis la rentrée scolaire de septembre 2013, le collège a décidé de demander une participation aux parents dans les frais liés à l'accueil extra-scolaire, considérant que cette décision entraîne une surcharge de travail pour le personnel administratif et comptable des établissements scolaires visés, considérant que ces frais peuvent s'étendre jusque 30 euros/mois/enfant hors congés scolaires, petites vacances de Toussaint et de Carnaval et des journées pédagogiques, considérant que cette nouvelle obligation entraîne, pour bon nombre de familles, une surcharge financière non prévue dans leur budget, considérant qu'étant donné cette surcharge financière, certaines familles ont pris la décision de ne plus laisser leurs enfants dans les garderies, décision qui entraîne de nombreuses difficultés d'organisation, notamment pour les familles ayant des enfants dans plusieurs établissements scolaires, considérant qu'il s'agit-là d'une mesure supplémentaire favorisant l'exclusion des enfants les plus défavorisés, qu'on chiffrait à 1.000 exclu(e)s, considérant que cette mesure développe une inégalité croissante face aux études et risque de créer à terme une ségrégation entre les enfants, considérant que cette mesure met en danger la relation de confiance nécessaire entre les parents et le personnel enseignant et encadrant, ce lien pédagogique risque alors d'évoluer dans un rapport de marchandisation, considérant que tout service public est « ouvert » à toute la population, considérant que la taxe sur les surfaces de bureaux est actuellement à 13 €/m² à partir de 150 m² et rapporte environ 1 million d'euros, considérant qu'à Evere, la taxe sur les surfaces de bureaux est 18,77 €/m² pour les bureaux avec une surface plus grande que 251 m², à Ixelles 16,50 €/m², considérant qu'à Molenbeek, nous avons quelques très grandes surfaces de bureaux, appartenant à des multinationales et banques, propose au conseil que les taxes sur les surfaces de bureaux soient augmentées de 50 % de 13 à 19,5 afin de générer un montant supplémentaire d'environ 500.000 €, que l'accueil extrascolaire soit à nouveau gratuit dans les écoles communales et que le conseil décide, mandate le collège d'interpeller les ministres respectifs de l'enseignement afin que des moyens suffisants soient mis à disposition pour garantir la gratuité réelle de l'enseignement en commençant avec l'accueil scolaire pour toutes les écoles.

M. le Président :

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président, je vais être très court, d'abord nous sommes tout à fait d'accord sur le principe, d'ailleurs nous avons déjà déposé des propositions dans ce sens. Néanmoins, nous allons nous abstenir parce que c'est une proposition qui n'a pas été concertée, j'aime beaucoup mon camarade De Block, mais quand il fait son cavalier seul, c'est quelque chose qu'on ne peut pas accepter et je pense que de manière générale, Monsieur le Président, il va falloir qu'on réfléchisse sur les motions, parce que cinq jours, c'est un peu limite, quand on a une motion, c'est déjà beaucoup et quand on en a deux ou trois, ça devient difficile. On avait déposé un amendement lors du budget de l'année passée, avec d'ailleurs le PTB, pour retourner à la garderie gratuite. Cette année, on n'a pas déposé d'amendement parce qu'on sait très bien que la majorité n'écoute pas l'opposition, même

dans les propositions constructives. Sur le principe, nous partageons tout à fait l'idée de Monsieur De Block, la décision de la majorité de faire payer les garderies, c'est une erreur. Mais néanmoins, sur le principe, nous nous abstiendrons parce que je pense qu'il faut faire un travail, des propositions sérieuses et pas venir comme ça en cavalier seul. Néanmoins, ça n'empêche pas que nous demandons avec beaucoup de force une évaluation sérieuse de ce dispositif, comme ça nous a déjà été promis.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Léonard.

M. Léonard :

Je vais faire une demande en mon nom, mais je suppose que tous les autres de mes collègues sont d'accord avec moi, je ne sais pas combien de fois ce sujet est déjà revenu sur la table, je pense que les débats ont déjà eu lieu et donc nous demandons que l'on passe au vote directement.

M. le Président :

Merci Monsieur Léonard, je confirme que trois autres conseillers ont la même demande. La demande de passer au vote est prioritaire par rapport à l'intervention d'un conseiller.

Je donne la parole à Madame Palanga.

Mme Palanga :

Je demande de passer directement au vote.

M. le Président :

Merci Madame Palanga.

Je donne la parole à Monsieur Papadiz.

M. Papadiz :

Je suis ma collègue et je demande également que nous passions au vote.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Van Leeckwyck.

M. Van Leeckwyck :

Je demande de passer au vote.

M. le Président :

Voilà, c'est le règlement d'ordre intérieur, les débats sont clos et on passe au vote.

Le point est rejeté.

35 votants : 1 vote positif, 23 votes négatifs, 11 abstentions.

Het punt wordt verworpen.

35 stemmers : 1 positieve stem, 23 negatieve stemmen, 11 onthoudingen.

M. le Président :

Monsieur Ait Jeddig, vous voulez justifier votre abstention ?

M. Ait Jeddig :

Merci de me donner la parole, le mouvement Islam n'a pas été concerté, évidemment. Monsieur De Block, comme il a été dit, a agi seul. Je suis évidemment pour la gratuité des garderies scolaires, les parents sont soumis à beaucoup de frais, avec aussi les fameuses classes vertes qui coûtent très cher alors que l'on a normalement un enseignement gratuit et donc voilà, ce principe du transfert du paiement par les multinationales, je suis pour.

M. le Président :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali :

We verdelen hetzelfde idee als Dirk De Blok, maar we moeten ook samenwerken voor het neerleggen van de motie.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Je voudrais simplement dire que mon Groupe d'Intérêt Communal serait tout à fait favorable à la gratuité pour les garderies, mais simplement, c'est impossible à cause d'un jugement. On est obligé d'appliquer cette règle et ici, il y a des personnes qui font mine de ne pas savoir ça, soit ils sont en train de manipuler les gens de manière éhontée et ça, ce n'est pas acceptable. Donc je demande un minimum d'honnêteté, les garderies sont payantes et c'était déjà dans les dossiers, à votre époque, quand vous étiez dans la majorité. Vous aviez préparé ça et vous aviez dit entre vous que vous alliez attendre que les élections passent avant de le mettre en application. C'est le premier dossier qui est arrivé sur la table du collège.

M. le Président :

Pas de polémique Monsieur Lakhloufi, s'il vous plaît.

On passe à l'interpellation de Madame Piquard.

Michel Eylenbosch quitte la séance / verlaat de zitting

Luc Léonard reprend la présidence de la séance / herneemt het voorzitterschap van de zitting.

**6. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Piquard, conseillère communale PS, relative au Molenbeek Info - Report du 25/02/2016. (Complémentaire)
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Piquard, gemeenteraadslid PS, betreffende Molenbeek Info - Uitstel van 25/02/2016. (Aanvullend)**

M. le Président, Luc Léonard :

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Je voulais interpellier par rapport au Molenbeek Info du mois de janvier qui n'était pas paru, mais je vois qu'il est sur les tables et qu'il y a de nombreux exemplaires dans la salle. Je voudrais ajouter une petite question Monsieur le Président, le tirage, est-il limité à ce qui est dans la salle, parce que dans notre boîte aux lettres, nous n'avons rien reçu.

M. le Président :

Je suppose que la distribution est en cours et que tout le monde va le recevoir dans les jours qui suivent.

Mme Piquard :

Alors je suppose que certains vivent dans des quartiers privilégiés où on reçoit le Molenbeek Info en primeur, mais moi je n'ai rien reçu. Madame la Bourgmestre, je peux commencer s'il vous plaît ?

Permettez-moi de m'étonner, au nom de mon groupe, de la non-diffusion du Molenbeek Info de ce mois de janvier 2016.

Je vais profiter de cette interruption pour vous demander quelques précisions quant à ce manquement, quant au contenu du Molenbeek Info, nouvelle formule et quant à la représentation des groupes d'opposition.

A la fin décembre, il nous avait été expressément demandé de rentrer nos articles dont la thématique s'articulait autour du « vivre ensemble » afin que l'impression et la distribution puissent être effectuées dans le courant du mois de janvier 2016. A ce jour, NADA, ni dans les boîtes aux lettres, ni sur le site communal.

Pouvez-vous nous en expliquer, le ou les motifs ? Etant bien entendu qu'il nous est impossible d'entendre qu'il s'agisse d'une rupture de contrat à moins de nous en montrer la preuve, ou d'un accident au niveau de l'impression (le délai étant devenu trop long) !

A quel titre, la population molenbeekoise est-elle ainsi privée du journal communal ? Je fais bien sûr référence à quelques rares articles informatifs et aux tribunes politiques nous étant réservées.

Je profite de cette non-parution pour également vous demander des explications quant au contenu du nouveau Molenbeek Info : si je ne m'abuse, sa nouvelle formule date du mois de mai 2015 (disons qu'à un mois près, je pourrais me tromper). A cette occasion il a pris le format du « VLAN » sans en oublier le volume, offrant bien sûr plus d'espace à la majorité mais ne changeant rien quant à la place occupée par l'opposition. En effet, dans sa nouvelle formule, le journal communal offre une plus grande publicité « bling-bling » aux

membres du collège, mais hormis pour leurs groupies et fans que cela intéresserait, il appert qu'il n'offre pas davantage d'informations aux Molenbeekois !

Ces augmentations de pages du journal se sont opérées sans aucune concertation préalable, ni aucune nouvelle proposition d'espaces en faveur des groupes de l'opposition. Alors que les espaces politiques de la majorité sont bien lisibles et aérés, les nôtres sont présentés de façon très négligée, sans aucune aération nouvelle et toujours réglementés au même nombre de caractères ! (2.666 pour le groupe PS).

De plus, l'intitulé « tribune politique » maintenu, l'a été lui-aussi sans aucune concertation préalable. Cependant au vu de la tournure qu'a largement pris le Molenbeek Info, nous estimons avoir le droit de trouver l'intitulé qui nous correspond le mieux.

Mesdames et Messieurs, membres du collège, nous vous demandons donc :

- Plus d'espaces afin que nous puissions avoir une représentativité plus attractive quant aux forme et fond de nos articles.
- Le maintien préalable de la communication de la thématique qui sera abordée dans le Molenbeek Info à paraître afin que nous puissions garder la liberté d'y souscrire ou non.
- Un plus grand espace réservé aux groupes de l'opposition.

Mais surtout, en guise de réparation, nous exigeons la parution des articles que nous avons rédigés dans le cadre du « vivre ensemble », en plus du nouvel article que nous serons amenés à rédiger dans le cadre de la prochaine parution du Molenbeek Info. Bien sûr, le tout devant être présenté de façon plus respectueuse.

Je voudrais quand même, par souci de correction, dire que cette fois-ci, je ne sais pas ce qui s'est passé, vous n'allez pas me faire croire que ça été tiré en cinq jours, on n'a pas plus d'espace qu'avant, mais c'est un petit peu plus proportionné et plus ordonné entre notre page PS et le SP.A.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Merci Madame Piquard pour l'intérêt que vous portez au journal communal, et je comprends votre impatience à lire le Molenbeek Info.

Mme Piquard :

Oui, et je dois dire que c'est aussi le fond de cage à mes perroquets.

(Rires - Gelach)

Mme la Bourgmestre :

Il est vrai que depuis sa nouvelle mise en page, il remporte un certain succès. Comme vous le dites, le service Communication a décidé de consacrer la nouvelle édition du journal au vivre ensemble.

Je vais laisser lire la suite de mon intervention par Madame Goris.

Mme l'Echevine Gilles-Goris :

Il est donc important dans notre journal communal de montrer, à tous les habitants, les images de ce rassemblement qui s'est déroulé quelques jours après les attentats de Paris. Le journal communal nous permet bien évidemment d'informer nos habitants, mais aussi à véhiculer une image positive de Molenbeek et de sa population. C'est d'ailleurs pour cela précisément que la sortie du journal, prévue initialement en janvier a été quelque peu reportée. En effet, plusieurs initiatives importantes ont vu le jour durant ce même mois de janvier. La Commune a ainsi organisé pour la première fois dans son histoire le prix du Molenbeekois de l'année. Une sortie précipitée du journal communal nous aurait privé de la publication de cet événement dans cette nouvelle édition. Elle aurait été reportée au mois d'avril, ça aurait été dommage, surtout vu la thématique du vivre ensemble. De même, début février, nous avons appris en dernière minute la visite du Roi à Molenbeek. Là aussi, ce reportage avait toute sa place dans cette édition spéciale. Bref, vous l'avez compris, nous avons voulu réunir ces initiatives positives pour l'image de la commune dans ce journal. Et donc oui, sa sortie a été quelque peu retardé, mais voilà une bonne nouvelle pour vous, le journal communal vient d'être livré et est disponible à cinq euros pièce, à non, ce n'est pas ça... Sa distribution commencera dès ce vendredi et soyez rassurés, la tribune politique du PS comme celle des autres partis sur le vivre ensemble, figure bien dans le journal. Je tiens aussi à souligner que si la sortie du journal a été repoussée de quelques semaines, cela n'a pas empêché la sortie de l'agenda culturel le 5 décembre. Il a été distribué dans toutes les boîtes de la commune, c'est, je vous le rappelle, une nouveauté.

Autrement dit, les Molenbeekois ont été informé à l'avance des événements et activités organisées par le service de la Culture notamment, il est important de le souligner. Concernant les tribunes politiques, le journal dans sa dernière version, avec l'agenda qui a été scindé, compte 24 pages, dont quatre sont réservés aux tribunes politiques, soit près de 20 % du contenu. C'est énorme, surtout en comparaison avec d'autres journaux communaux. Vous demandez plus de place pour les partis d'opposition, cela reviendrait évidemment à augmenter aussi la place des autres formations politiques, y compris de la majorité. Vous avez suffisamment d'expérience politique pour le savoir. Pour rencontrer vos demandes, il faudrait au moins deux pages supplémentaires pour les tribunes, on passerait de quatre à six pages sur 24, soit le quart du journal communal dédié à des tribunes politiques. Clairement, ça devient très déraisonnable. Il faut être modeste, Madame Piquard, malgré la pertinence dont vous faites preuve dans votre tribune politique, je doute que les Molenbeekois attendent avec impatience votre prose comme celle d'ailleurs de tous les partis politiques de Molenbeek. Par contre, les informer de l'ouverture de la piscine communale, de l'inauguration d'une nouvelle école néerlandophone, des initiatives pour la jeunesse, les seniors, la culture etc., me semble très important, c'est notre ligne rédactionnelle.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard :

Je vous remercie Monsieur le nouveau président, je ne suis pas tout à fait d'accord avec la fin de la réponse de Madame la Bourgmestre. Merci Madame Goris d'avoir bien voulu lire l'intervention de Madame la Bourgmestre. Mais je ne suis pas tout à fait d'accord parce que justement, c'est ce que je demandais dans mon interpellation, c'est effectivement la possibilité nous aussi d'avoir une attractivité dans l'espace qui nous est réservé. Parce que je ne vois pas pourquoi, parce que nous sommes des mouvements politiques d'opposition, pourquoi vous devez nous cataloguer comme « barbants » dans ce Molenbeek Info. Parce que comme Madame la Bourgmestre vous le fait lire ironiquement, en fait, oui, ce n'est peut-être pas la tasse de thé de tous les citoyens de lire les tribunes politiques du Molenbeek Info, je dis bien de tous les citoyens. Il y en a quand même que ça intéresse, soyons clairs. Ce n'est peut-être pas la majorité, mais ça, on ne sait pas. C'est pour cela que je maintiens notre demande de la révision des espaces et d'une aération rendant un peu plus attractive nos contenus.

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

7. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ikazban, Conseiller communal PS, relative à la décision de justice dans le dossier RWDM-White Star - Report du 25/02/2016. (Complémentaire)
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ikazban, Gemeenteraadslid PS, betreffende de beslissing van het gerecht in het dossier RWDM-White Star - Uitstel van 25/02/2016. (Aanvullend)

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Monsieur le Président du moment, permettez-moi quand même de féliciter Madame Goris, que j'ai traitée de mère Teresa et qui nous a fait une démonstration de solidarité. Vous pouvez dire ce que vous voulez, mais majorité et opposition, quoi qu'il arrive, on aura vécu des moments exceptionnels dans ce conseil communal.

J'en reviens à mon interpellation, Madame la Bourgmestre, chers collègues, la décision de Justice dans le dossier du RWDM est tombée, ce vendredi 19 février. C'est une décision réjouissante pour les uns, mais elle ne fera certainement pas plaisir aux autres. En première instance, déjà, le Tribunal avait donné raison aux dirigeants du RWDM quant au partage du Stade Edmond Machtens.

Aujourd'hui, le Tribunal a non seulement rejeté le recours du White Star, mais il a aussi reconnu "la mauvaise foi dans le chef du White Star, dans ce dossier", comme indiqué dans la presse. Suite à ce second arrêt de justice, nous espérons tous que les deux clubs vont pouvoir effectivement partager le stade molenbeekoïse.

Néanmoins, le doute subsiste toujours et nous restons très inquiets pour l'avenir des jeunes. Cependant, il est important de rappeler la genèse de ce dossier, ainsi que votre incapacité, Madame la Bourgmestre, à trouver une solution viable, mais surtout un accord de cohabitation imparable.

De plus, une erreur de jugement qui persiste depuis le début de cette affaire n'a pas facilité la gestion de ce dossier. C'est pour cela, Madame la Bourgmestre, que j'aurais voulu savoir :

- Serait-il possible d'obtenir une copie de ce jugement ainsi que votre analyse juridique?
- Quelle sera la suite réservée à ce jugement au niveau de la cohabitation actuelle des deux clubs ?
- Quelle est l'attitude du White Star dans ce dossier, suite à ce jugement ?
- Avez-vous pu réunir toutes les parties autour de la table ?
- Pensez-vous que ce jugement facilitera ou non la collaboration ?
- Quelle est dorénavant la situation au niveau de l'occupation des lieux (terrain et tribune) pour chaque club ?
- Et pour les jeunes ?
- Puisqu'une nouvelle école des jeunes est formée, qu'en sera-t-il de l'occupation pour les jeunes du RWDM ?
- L'utilisation du stade a un coût, avez-vous aujourd'hui une ventilation des frais et charges de l'utilisation du stade ? Si oui, laquelle ?
- A combien se chiffre-t-elle ? Avec quelle répartition entre les deux clubs et la commune ?
- Pourriez-vous nous informer sur l'ensemble des coûts financiers (frais des avocats, intervention huissiers, serruriers etc.) dans ces procédures en justice pour la commune ?
- Monsieur Majoros évoquait, il y a peu, la mauvaise foi du White Star dans la presse, et envisageait même de dénoncer la convention entre le White Star et la commune, qu'en est-il aujourd'hui ?
- Si c'est toujours le cas, que deviennent les jeunes ?
- Avez-vous des garanties puisque la Commune n'a plus la main dans ce domaine.

Je vous remercie pour vos réponses.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Monsieur Ikazban, la confirmation en appel de la décision rendue par le juge des référés le 12 août dernier valide un principe sur lequel le collège a toujours été clair, oui une cohabitation entre les deux clubs sur le site du Machtens est non seulement possible, mais est souhaitable, chacun avec son identité propre, ses moyens et ses ambitions. Dès lors que nous avons eu toutes les garanties de viabilité sportive et financière du projet RWDM, nous avons soutenu cette cohabitation, nous avons aussitôt entamé avec opiniâtreté un processus de négociations afin d'établir les modalités de partage des installations. Le White Star a fait le choix de ne pas jouer la carte des négociations et de s'en remettre à la justice. Celle-ci a donné gain de cause à la position de la Commune dès l'entame de ce dossier. La décision rendue en appel confirme donc le droit d'occupation du RWDM, mais aussi encourage les parties à trouver un accord. Le jugement pointe, comme vous l'avez souligné, une certaine mauvaise foi du White Star. Cette décision démontre de toute évidence que la voie judiciaire choisie n'est certainement pas la plus constructive. Au-delà des coûts générés, de telles procédures sont de nature à échauffer les esprits. Notre conseil qui a pris contact avec le

greffe le jour du prononcé, nous a signalé que la décision doit, avant sa communication aux parties, être communiquée à l'administration de l'Enregistrement. Nous la transmettrons bien volontiers aux conseillers souhaitant en faire la lecture. Ce n'est qu'au terme de ce processus juridique et administratif que les coûts liés à cette procédure seront clôturés.

Monsieur Ikazban, vous avez déclaré ici même qu'il était inutile d'entrer dans de vaines polémiques concernant l'arrivée du RWDM et l'avenir des jeunes footballeurs. Je partage pleinement votre point de vue et nous sommes satisfaits de voir que nécessairement, une ouverture devra être trouvée dans ce dossier quant à une cohabitation raisonnable. Et donc moi, je ne souhaite pas parler ici en termes de victoire pour les uns et de défaite pour les autres. C'est pourquoi, je profite de cette intervention pour lancer un nouvel appel à la raison et au bon sens pour un partage consenti et négocié des installations. Après la bataille juridique, qui à notre sens n'a que trop duré, et avec les conseils respectifs des parties, nous souhaitons avancer dans ce dossier, dans l'esprit étique et des valeurs sportives que chaque club défend. Place désormais à une discussion franche et constructive sur base de laquelle les modalités pratiques pourront être définies. Dès que la décision nous aura été officiellement notifiée, nous prendrons des initiatives pour concrétiser un partage qui soit consenti, négocié et qui soit équitable en parallèle à cette actualité juridique. Il est vrai que le RWDM a lancé un projet d'école des jeunes, mais toute initiative qui est menée au bénéfice des jeunes est toujours évidemment la bienvenue à Molenbeek. De la même manière, nous considérons que s'il y a la place pour deux clubs, il peut y avoir de la place pour une ou plusieurs écoles de jeunes à Molenbeek, et je le répète, chacun avec sa vocation propre, constitue dès lors un plus pour la jeunesse, pour Molenbeek dans son ensemble.

En tant que Bourgmestre, je me réjouis que le bon sens ait prévalu et j'appelle encore une fois chacun à faire preuve de bonne volonté et je souhaite également à nos deux clubs Molenbeekoïses toute la réussite dans le projet sportif, dans ce cas, on pourra alors parler de réelle victoire.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Merci Madame la Bourgmestre, je trouve que vous avez adopté un ton assez positif, assez constructif, assez reconnaissant aussi à l'égard de l'opposition. Donc moi, je prends bonne note qu'on recevra les documents en temps utile. Mais je voudrais aussi dire la chose suivante, c'est que je pense que dans ce dossier-ci, on ne peut pas dire que l'opposition n'a pas joué un rôle positif et constructif. Vous pouvez nous reprocher plein de choses, mais ici en tout cas, dès le départ, on vous a dit de faire attention. Vous ne nous avez pas suivi directement, mais vous avez quand même fini par nous suivre par après. On a dit dès le départ que le bail de neuf ans allait poser des difficultés parce qu'il allait rendre impossible toute négociation équilibrée. C'est le cas. Mais d'un autre côté, on n'a jamais tenu un discours anti White Star ou anti ou pro RWDM.

On a signalé récemment que la Commune a fait une erreur de se débarrasser de l'école des jeunes, de la confier totalement au White Star, qui est une des deux parties qui se chamaille le stade. Je pense que c'est une erreur. Madame la Bourgmestre, je vais vous dire, on va continuer à être constructifs et positifs dans ce dossier, parce que très franchement, avec la justice, on n'est pas sorti de l'auberge, je pense qu'il y a des difficultés

sans nom qui nous attende et en plus, quand je vois les réactions et les déclarations du patron du White Star, je n'accepte pas qu'on s'adresse comme ça à la Commune de Molenbeek. Je fais partie d'un parti d'opposition et je n'accepte pas qu'on traite la Bourgmestre comme ça et je pense que nous tous ici, nous ne pouvons pas accepter ni du White Star, ni de personne d'autre de tels comportements et de telles attitudes. Je vais vous faire une proposition, il va falloir relancer le dialogue et obliger les gens à cohabiter et à se mettre d'accord. Mais aujourd'hui, nous vous le disons franchement, nous sommes prêts à participer avec vous, vous avez instauré le dialogue entre ces deux parties qui ne se parlent plus et qui n'ont peut-être plus envie de se parler, simplement parce qu'ils vont être obligés et je pense qu'ils ne doivent pas profiter des divisions de ce conseil communal et par rapport à ça, on doit être unis. Et donc vous pouvez compter sur notre unité par rapport à ça, parce que la commune de Molenbeek mérite le respect, c'est le stade de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et c'est le stade de personne d'autre. Et donc moi, je vous tends une perche, je vous tends la main et je dis voilà, il y a des difficultés, on ne va pas polémiquer sur ce dossier. Je fais une suggestion importante, comme on l'a fait précédemment, je pense que dans ce dossier, on a un intérêt tout d'abord à récupérer l'école des jeunes et deuxièmement à les fusionner. Si les clubs n'arrivent pas à se mettre d'accord, il faut fusionner les écoles des jeunes, d'ailleurs l'Echevin est occupé à élargir...

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban, mais vous avez pris beaucoup plus de temps que ce qui était prévu pour vous exprimer.

**8. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Tamditi, conseillère communale ECOLO-GROEN, relative à la participation citoyenne. (Complémentaire)
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Tamditi, Gemeenteraadslid ECOLO-GROEN, betreffende de burgerparticipatie. (Aanvullend)**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tamditi.

Mme Tamditi :

Merci Monsieur le Président, mon interpellation concerne la participation citoyenne. J'ai eu une série d'informations qui aiguissent mon appétit, j'ai eu certaines informations dans la note d'orientation politique que j'ai lue, Monsieur Ikazban. Je n'ai pas lu la note d'orientation politique avant de rédiger mon interpellation, mais bien après. J'ai rédigé mon interpellation le jeudi soir et j'ai lu la note d'orientation le vendredi.

Donc, je vous suggère de me répondre par écrit à mon interpellation et de vous libérer, vu leur tardive.

M. le Président :

Merci Madame Tamditi.

9. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Rahali, conseiller communal SP.A, relative aux contrôles policiers dans les établissements du bas de Molenbeek. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Rahali, Gemeenteraadslid SP.A, betreffende de politiecontroles in de etablissementen van laag Molenbeek. (Aanvullend)

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali :

Merci Monsieur le Président. Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, chers collègues, ces dernières semaines ou plutôt ces derniers jours, nous avons assisté à des rafales de contrôles policiers dans les établissements du bas de notre commune, à la louche. Effectivement une présence musclée de policiers armés lourdement et de chiens policiers ont fait le tour de plusieurs cafés et associations. Des contrôles de routine m'a expliqué un agent gentiment, une trentaine d'agents pour une routine...

La police doit faire son travail et nous devons les encourager, mais ce qui est déplorable, c'est que les clients sont aussi contrôlés un à un avec interdiction de sortir ou de communiquer ni entre eux, ni avec l'extérieur par Gsm, ne pas bouger de leurs places et les mains devaient être maintenues sur les tables, même le fait d'aller au WC était un problème selon des clients interrogés. Parmi eux, des pères de famille, leurs proches restèrent sans nouvelles pendant toutes ces heures de contrôles! Le fait de contrôler des clients dans un établissement sans raison valable et établie est une atteinte à leur liberté et leur dignité. Les clients sont passés un à un à la fouille, une humiliation pour eux, un des clients que j'ai questionné 3 heures après m'a dit que c'était la première fois qu'il subissait ce genre de contrôle, c'était terriblement abaissant et humiliant selon lui, alors qu'il était venu regarder un match de foot avec des amis ! Ce dernier a porté plainte au comité P, un abus considère-t-il !

Ces méthodes non ciblées sont stigmatisantes et ne font qu'accroître le manque de confiance entre les concitoyens et les forces de l'ordre. Les exploitants eux, paient également un lourd tribut financier, sans parler de leur réputation entachée non justifiée !

Ces méthodes me rappellent les années 80 où les bronzés « personnes d'origines maghrébines » étaient des coupables jusqu'à preuve du contraire ! « Nous ne sommes plus dans un pays des droits de l'homme et des libertés, avec ces méthodes inhumaines, même dans les pays du tiers-mondes on ne voit pas cela » réaction de personnes contrôlées et fouillées.

Mes questions:

- A votre avis est-ce de cette manière que nous nous rapprochons de nos concitoyens et de nos jeunes?
- Les endroits mal fréquentés ne devraient-ils pas être déjà connus par les forces de l'ordre, au lieu de descendre au hasard?
- Y a-t-il des descentes de ce type dans d'autres quartier de la ville, par exemple un samedi soir dans les établissements de la place Saint-Géry, comme c'était le cas le mardi 23 dernier pendant que les établissements à Molenbeek étaient pleins à craquer dû à un match de football important ?

- Avez-vous des chiffres quant aux résultats de ces derniers contrôles à la louche sans nous parler de quelques arrestations administratives de quelques demandeurs de régularisation, libérés le lendemain ?

Merci pour votre réponse.

M. le Président :

Merci Monsieur Rahali.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Monsieur Rahali, ces contrôles sont organisés depuis la création de la zone de police et sont basés sur des informations policières liées à des infractions. Ainsi, depuis des années, ils avaient lieu notamment dans des cafés qui sont fermés par arrêté du Bourgmestre suite justement à des infractions et notamment à des faits de drogue ou à du tapage. En 2015 par exemple, 11 cafés ont été fermés suite à des contrôles. Ces contrôles sont organisés, je le précise, sur tout le territoire de la zone de police, comme sur le territoire des autres zones de police et pas uniquement dans un quartier, ni uniquement à Molenbeek. Pendant le contrôle qui été organisé le 23 février dernier auquel vous faites allusion, 15 personnes en séjour illégal ont été arrêtées et cinq procès-verbaux pour des infractions diverses ont été établis. Une personne ne respectant pas les conditions de libération a également été arrêtée. L'établissement a été fermé pour du travail en noir et une quantité de DVD falsifiés a été saisie.

Lors d'une autre opération ayant eu lieu hier dans un autre café, deux procès-verbaux ont été dressés, un pour des infractions à la législation sociale et un autre pour faciliter la consommation de stupéfiants à titre gratuit à des mineurs, ce qui conduira inévitablement, je l'ai dit, à un arrêté de fermeture.

Je répète que ce sont véritablement des opérations ciblées pour obtenir des résultats concrets. Par ailleurs, je pense qu'il est tout à fait hors proportion pour rester courtoise, de prétendre que la police ciblerait des personnes en fonction de leur couleur de peau ou de leurs origines dans le cadre de ses activités qui sont opérées sur le territoire de la commune.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

M. Rahali :

Merci Madame la Bourgmestre pour votre réponse, j'ai bien dit au début que les contrôles sont bien sûrs nécessaires, mais excusez-moi tout de même de vous contredire, je n'affirme pas que c'est fait exprès par la police, je dis tout simplement que depuis le 13 novembre, toutes les méthodes policières sont permises, suite à la déclaration du ministre de l'Intérieur qui a entraîné cela et qui fait que vous fermez les yeux sur les méthodes de la police fédérale ? Pour terminer, et pour ne pas faire attendre mes collègues qui sont fatigués, je dirais tout simplement quelle est la prochaine étape ? Allez-vous faire des descentes dans les mosquées pendant les prières ou alors allez-vous contrôler les adolescents dans les sorties d'école ?

M. le Président :

Merci Monsieur Rahali.

La séance est levée, de zitting is opgeheven.